

# SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

RECEIVED

946

SIXTEENTH YEAR
th MEETING: 15 MARCH 1961

2 JAN 19:2

INDEX SECTION, LIBRARY

ème SÉANCE: 15 MARS 1961

SEIZIÈME ANNÉE

# CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

# TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/946)	
Adoption of the agenda	1
Letter dated 20 February 1961 from the representative of Liberia addressed to the President of the Security Council (S/4738)	1
TABLE DES MATIÈRES	
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/946)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 20 février 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Libéria (S/4738)	. 1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the Official Records.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits in extenso dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux Documents officiels.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

#### NINE HUNDRED AND FORTY-SIXTH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 15 March 1961, at 3 p.m.

# NEUF CENT QUARANTE-SIXIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mercredi 15 mars 1961, à 15 heures.

President: Mr. A. STEVENSON (United States of America).

Present: The representatives of the following States: Ceylon, Chile, China, Ecuador, France, Liberia, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

#### Provisional agenda (S/Agenda/946

- 1. Adoption of the agenda.
- 2. Letter dated 20 February 1961 from the representative of Liberia addressed to the President of the Security Council (S/4738).

### Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

At the invitation of the President, Mr. Vasco V. Garin (Portugal), Mr. Emmanuel J. Dadet (Congo, Brazzaville) and Mr. Alex Quaison-Sackey (Ghana) took the places reserved for them in front of the Council table.

- 1. Mr. SUBASINGHE (Ceylon): The delegations of Liberia, the United Arab Republic and Ceylon, in supporting the inscription of this item and in tabling the draft resolution [S/4769], have asked Portugal for neither more nor less than what the United Nations has already determined to be applicable to all peoples, that is, the right of all nations to self-determination. This right has been accepted by the United Nations, by the Charter itself, and in numerous resolutions and declarations.
- 2. In our draft resolution, we have asked for the appointment of a sub-committee "to examine the statements made before the Security Council concerning Angola, to receive further statements and documents and to conduct such inquiries as it may deem necessary and to report to the Council as soon as possible". This proposal also has precedents which have been cited at the last meeting by the representative of Liberia.
- 3. Representatives of various delegations made statements before this Council yesterday. In these statements they have brought to the notice of the Council a vast body of information which, if true, indicts the Portuguese Government of very serious acts of inhumanity and oppression against the black Afri-

Président: M. A. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Ceylan, Chili, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Libéria, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

#### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/946)

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- Lettre, en date du 20 février 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Libéria (S/4738).

# Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 20 février 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Libéria (S/4738)

Sur l'invitation du Président, M. Vasco V. Garin (Portugal), M. Emmanuel J. Dadet (Congo [Brazzaville]) et M. Alex Quaison-Sackey (Ghana) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

- 1. M. SUBASINGHE (Ceylan) [traduit de l'anglais]: En appuyant l'inscription de ce point à l'ordre du jour et en déposant leur projet de résolution [S/4769], les délégations du Libéria, de la République arabe unie et de Ceylan n'ont demandé au Portugal ni plus ni moins que de tenir compte d'un droit que les Nations Unies ont déjà décidé de reconnaître à tous les peuples, à savoir le droit de toutes les nations à disposer d'ellesmêmes. Ce droit a été accepté par l'Organisation des Nations Unies, il est établi par la Charte elle-même et par de nombreuses résolutions et déclarations.
- 2. Dans notre projet de résolution, nous demandons la nomination d'un sous-comité chargé "d'examiner les déclarations faites devant le Conseil de sécurité au sujet de l'Angola, de recevoir de nouvelles déclarations et de nouveaux documents, d'effectuer les enquêtes qu'il jugera nécessaires et de rendre compte au Conseil aussitôt que possible". Cette proposition a également des précédents qui ont déjà été cités par le représentant du Libéria à la dernière séance.
- 3. Les représentants de diverses délégations ont prononcé hier devant le Conseil de sécurité des déclarations dans lesquelles ils appellent l'attention du Conseil sur une somme de renseignements qui, s'ils sont exacts, dénoncent les actes graves d'inhumanité et d'oppression que le Gouvernement du Portugal a

can people of Angola. They are not irresponsible men who have made statements here. They have not failed to quote the sources of their information. Sometimes this information is furnished by Angolans themselves. Sometimes the information is gathered from reputable correspondents, university professors and very serious students of politics. The representative of Portugal, however, would have them all labelled as people who are misrepresenting facts.

4. I would like to quote a few of these authorities—and, when I mention the names here, I leave it to the members of the Council to determine whether these people are unreliable men. For instance, Professor Marvin Harris, a distinguished anthropologist of the United States, has made a very careful study of the subject. He says:

"Overwhelmingly illiterate, carefully insulated against provocative news from abroad, subject to corporal punishment and deportation at the whim of the European authorities, their thoughts are never expressed, their real voice unheard."

- 5. There is another quotation from a book by Mr. Peter Ritner, also an American, entitled The Death of Africa, in which he states:
  - "Anyone who takes an interest in Africa soon learns that Portuguese Africa is one of the worstgoverned areas of the world."
- 6. There is still another quotation, this time a French one, from Professor Charles-André Julien of the Sorbonne University in his <u>Histoire de l'Afrique</u>, who stated:

"Racialism expands under the influence of South Africa, and is reinforced by prohibition on mixed marriages ... Africans are deliberately kept in a state of ignorance and missions give only limited and rudimentary education to a small number of individuals. Justice is summary and rough. Use of the whip remains current."

7. Next, Mr. Alexander Campbell, writing in his book The Heart of Africa, published in London in 1954, stated:

"Any adult male Negro may be compelled by Portuguese law to work for a white master for at least six months of every year, or else to produce a minimum quantity of prescribed crops on his own land. Negroes who don't are put to work on road-making, and get no pay. The same fate awaits Negroes who fail to pay their poll taxes. Negro labour is also the chief export of Portuguese East Africa."

- 8. I could also quote from Mr. John Gunther, but I do not want to prolong these quotations.
- 9. According to the representative of Portugal, there is a malicious campaign against Portugal conducted by some of us in this Council, by some Members of the United Nations and by people outside the United Nations, correspondents of well-known newspapers and periodicals, university professors, Heads of Government, and Chiefs of State, Mr. Zorin and international communism, and, now, the latest recruit in this campaign, according to the representa-

commis au détriment de la population africaine noire de l'Angola. Coux qui ont pris la parole ici ne sont point des hommes manquant du sens de leurs responsabilités. Ils n'ent pas manqué de citer la source de leurs renseignements: tantôt, ces renseignements leur ent été fournis par les Angolais eux-mêmes, tantôt, ils émanent de correspondants de presse dignes de foi, de professeurs d'universités et d'étudiants en sciences politiques, également sérieux. Et pourtant, le représentant du Portugal voudrait que l'en accuse toutes ces personnes de dénaturer les faits.

- 4. Je désire à mon tour citer quelques-uns de ces autours et, en mentionnant leurs noms iei, je laisserai aux membres du Conseil le soin de décider s'il s'agit d'hommes en qui on peut, ou non, avoir confiance. C'est ainsi par exemple que le Pr Marvin Harris, anthropologue éminent des Etats-Unis, s'est livré à une étude extrêmement fouillée du sujet. Il écrit:
  - "Analphabètes pour le plus grand nombre, rigoureusement tenus dans l'ignorance des nouvelles de l'étranger qui pourraient leur donner à réfléchir, soumis à des châtiments corporels et déportés au gré des autorités européennes, jamais ils n'expriment leurs pensées ni ne font entendre leur voix."
- 5. Voici une autre citation tirée d'un livre d'un autre auteur américain, M. Peter Ritner, intitulé The Death of Africa, où il est dit:

"Tous coux qui s'intéressent à l'Afrique apprendront bientôt que l'Afrique portugaise est l'une des régions les plus mal gouvernées du monde."

- 6. Voici une autre citation prise, cette fois, chez un auteur français, le Pr Charles-André Julien, de la Sorbonne, qui, dans son <u>Histoire de l'Afrique</u>, déclare ce qui suit:
  - "Le racisme se développe sous l'influence de l'Union sud-africaine et il est renforcé par l'interdiction des mariages mixtes... Les Africains sont maintenus délibérément dans un état d'ignorance, et les missions ne donnent qu'une instruction limitée et rudimentaire à un petit nombre d'individus. La justice est sommaire et rude. L'usage du fouet est encore courant."
- 7. Dans son ouvrage <u>The Heart of Africa</u>, paru à Londres en 1954, M. Alexander Campbell écrivait:

"En vertu de la loi portugaise, tout noir africain adulte peut être contraint à travailler pour un maître blanc pendant six mois par an au moins ou, alternativement, à produire une quantité minimum de telle ou telle denrée sur ses propres terres. Faute de quoi, les noirs sont contraints à travailler à la construction de routes et ne sont pas payés. Le même sort attend les noirs qui ne paient pas les impôts de capitation. La main-d'œuvre noire est également le principal produit d'exportation de l'Afrique orientale portugaise."

- 8. Je pourrais me référer encore à M. John Gunther, mais je n'entends pas poursuivre ces citations.
- 9. A en croire le représentant du Portugal, une campagne malveillante serait menée contre le Portugal par certains de ceux qui siègent au Conseil de sécurité, par quelques Membres de l'Organisation des Nations Unies et par d'autres éléments qui n'appartiennent pas à l'Organisation, par les correspondants de journaux et de revues connus, par des professeurs d'université, par des chefs de gouvernement ou d'Etat, par M. Zorine et le communisme international, et par la

tive of Portugal is Mr. Padmore, of Liberia, and they are all conducting a malicious campaign against Portugal. However, the representative of Portugal has not told us why people of such diverse views and outlooks should combine together against a small country in a corner of the Iberian Peninsula.

10. Does the representative of Portugal think that Mr. John Gunther, Professor Marvin Harris and Professor James Duffy want to share the riches of Angola between them. Do Mr. Nkrumah, President of Ghana, and Mr. Fulbert Youlou, President of Congo (Brazzaville), with all their differences of national and international politics, want to establish an international consortium over Angola? Do The Times of London and the conservative weekly The Spectator have evil designs on Portugal, their country's oldest ally? Is Mr. Zorin's country so terrified of the military might of Portugal and its much boasted anticommunist crusade? Of course, speaking about the attitude of my country, one might even attribute motives for the period of Portuguese rule in the coastal provinces of Ceylon, which was certainly not a golden age in our history. Yet, I must say that my delegation denies that we have any ill-will towards the Portuguese people in demanding justice for the Angolan people. We are guided by only one thing, Freedom, we say, is not divisible. When the American colonies were fighting for freedom, were there not freedomlovers in Europe-in France in particular-who gave support to the Americans? In the course of the glorious French Revolution, were there not people in the United Kingdom who took up the slogan of "liberty, equality and fraternity"? When the Indian National Congress was leading the Indian people to freedom, were there not people in the United States, Europe and in Britain itself who supported Mahatma Ghandi and Jawaharlal Nehru? The support that the people of Angola and other Portuguese colonies are drawing from the independent countries of Africa and Asia and many peoples of Europe and America is on the same level.

11. We state quite categorically that Angola is not a province of Portugal. We say that the black African or Bantu people of Angola are not Portuguese by an identity of interests, either economic, cultural, ethnological or linguistic. We do not accept the statement that there is racial equality in Angola and in the other Portuguese colonies in actual practice. Even if there were, that would not give the right to metropolitan Portugal to rule over Angola. "De-racism", to use Mr. Garin's word, is not the same thing as decolonization, or should I say non-subjugation. Whether or not there is racial equality, the rule of one people by another is not a principle we can accept. If this were an accepted principle, the United Kingdom should be ruling Canada, Australia and New Zealand even today.

12. The Angolan people did not accept Portuguese rule voluntarily in 1482. It was the superior arms of the Portuguese and the weakness and backwardness of Angola that established Portuguese rule over the territory. It is the armed superiority of the Portuguese that has held Angola in subjection for five

dornidre recrue ralliée à cette campagne — selon le représentant du Portugal —, M. Padmore, représentant du Libéria, toutes personnalités qui monent donc contre le Portugal une campagne malveillante. Cependant, le représentant du Portugal ne nous dit pas pourquoi des gens aux opinions si différentes se liguent contre un petit pays de la péninsule Ibérique.

10. Le représentant du Portugal pense-t-il que John Gunther, le Pr Marvin Harris et le Pr James Duffy veulent se partager les richesses de l'Angola? M. Nkrumah, président du Ghana, et M. Fulbert Youlou, président du Congo (Brazzaville), avec toutes les divergences de vues qui les séparent, tant en politique intérieure qu'en politique internationale, désirent-ils établir un consortium international sur l'Angola? Le Times de Londres et l'hebdomadaire conservateur The Spectator nourriraient-ils de noirs desseins à l'encontre du Portugal, le plus vieil allié de leur pays? Le pays de M. Zorine est-il à ce point terrifié par la puissance militaire du Portugal et la croisade anticommuniste dont il se vante tellement? Quant à l'attitude de mon pays, on pourrait sans doute en attribuer la cause à la période pendant laquelle les Portugais ont fait la loi dans les provinces côtières de Ceylan, qui n'a certes pas été l'age d'or de notre histoire. Cependant, je dois dire que ma délégation s'inscrit en faux contre l'allégation selon laquelle c'est par malveillance à l'égard du peuple portugais que nous réclamons justice pour les Angolais. Un seul principe nous guide: la liberté, disons-nous, ne peut être divisée. Lorsque les colonies américaines luttaient pour la liberté, n'y eut-il pas en Europe - en France en particulier - des gens épris de liberté qui apportèrent leur appui aux Américains? Au cours de la glorieuse révolution française, ne s'est-il pas trouvé au Royaume-Uni des citoyens qui reprirent la fameuse devise "Liberté, Egalité, Fraternité"? Lorsque le Congrès national indien conduisait le peuple de l'Inde vers la liberté. n'y eut-il pas, aux Etats-Unis, en Europe et en Grande-Bretagne même, des hommes qui soutinrent le mahatma Ghandi et Jawaharlal Nehru? L'appui que le peuple de l'Angola et des autres colonies portugaises reçoit aujourd'hui des pays indépendants d'Afrique et d'Asie et de nombreux habitants d'Europe et d'Amérique se situe sur le même plan.

11. Nous affirmons catégoriquement que l'Angola n'est pas une province du Portugal. Nous déclarons que les Africains noirs, que les Bantous de l'Angola ne sont pas des Portugais du seulfait qu'il y a identité d'intérêts économiques, culturels, ethniques linguistiques. Nous ne souscrivons pas à l'affirmation selon laquelle il y a en Angola et dans les autres colonies portugaises une identité raciale qui se traduit dans les faits. Et même si cela était, la métropole portugaise n'aurait pas pour autant le droit de gouverner l'Angola. "Déracisme", pour utiliser l'expression de M. Garin, n'est pas synonyme de décolonisation, voire de non-asservissement. Qu'il y ait ou non égalité raciale, la domination d'un peuple par un autre n'est pas un principe que nous puissions accepter. Si c'était là un principe admis, le Royaume-Uni imposerait encore sa loi au Canada, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

12. Le peuple angolais n'a pas accepté librement la domination portugaise en 1482. Les Portugais se sont imposés par la force des armes à ce peuple faible et arriéré qu'ils maintiennent dans la sujétion depuis cinq siècles. Telle est la signification de ces paroles de M. Adriano Moreira: "C'est pourquoi ces derniers

centuries. It is armed superiority that is holding Angola down today. That is the meaning of the words of Adriano Moreira, who said: "That is why in recent months the Portuguese Army has got into closer contact with African problems and is facing up to anything which might obscure the future."

13. That is the meaning of Mr. Garin's words, spoken yesterday, "Portuguese of all colours, creeds and races intend to stay in Africa". If Portugal is so convinced of the justice of its position, if all the critics who are criticizing Portuguese policies today are mala fide critics, let a sub-committee appointed by this organ investigate and ascertain the truth and expose the so-called slanderers of Portugal.

14. Of course, the representative of Portugal seeks refuge in Portuguese sovereignty over Angola by virtue of royal decrees enacted in the seventeenth century. We are told that Portugal never changes. Of course, they got rid of their King, but they still keep his decrees. Royal decrees of sovereignty were enacted by English Kings in the seventeenth and eighteenth centuries claiming sovereignty over some of the colonies in the North American continent, but they did not succeed in suppressing the yearning of the American people for independence, Mr. President, and the American people of that period were more English than the Angolese people are Portuguese. The same royal decrees of Portugal of the seventeenth century did not prevent the people of Brazil, whose leaders were mainly Portuguese, from fighting for their independence.

15. According to the representative of Portugal, the recent disturbances were mere questions of "law and order". According to Mr. Garin, there had been no previous unrest, commotion or demonstration of any sort. He said, and I quote:

"The so-called crisis related by the Liberian representative refers, of course, to the recent disturbance of public order in Luanda, Angola, which occurred without any previous unrest, commotion or demonstration of any sort. In fact, the disturbance involved only small groups of hooligans and hirelings who could not conceivably represent any segment of the population of Luanda, a population which was caught by surprise and reacted with general indignation." [944th meeting, para. 49.]

16. But there is a strange coincidence between this so-called simple act of hooligans and another incident that occurred on the opposite side of the Atlantic, off the South American coast. I mean the Santa Maria incident. It is well known that Captain Galvão is a critic of the present Government of Portugal. My delegation does not know what is Captain Galvão's political philosophy. For all I know, he may himself be a colonialist, perhaps a more enlightened colonialist. However, we do know one thing about Captain Galvão. He was a Deputy for Angola in the Legislative Assembly in Lisbon. He once submitted a report at the request of the Government when he was High Commissioner for Angola. I should like to quote a few passages from this report, which was suppressed, but it has been published in The Observer of London in a summarized form. Although this report was made some years ago, subsequent writers have confirmed practically all that Captain Galvão has said.

mois, l'armée portugaise a pris plus étroitement conscience des problèmes africains et elle est prête à faire face à tout ce qui pourrait assombrir l'avenir."

13. Telle est la signification de la déclaration faite hier par M. Garin: "Les Portugais, quelles que soient leur couleur, leur croyance et leur race, entendent demeurer en Afrique." Si le Portugal est tellement convaincu du bien-fondé de sa position, si tous ceux qui critiquent actuellement le comportement des Portugais sont de mauvaise foi, chargeons un souscomité nommé par le Conseil d'enquêter et d'établir la vérité et de dénoncer ceux qui calomnient le Portugal.

14. Naturellement, le représentant du Portugal s'abrite derrière la souveraineté portugaise sur l'Angola qui résulte de décrets royaux du XVIIème siècle. On nous dit que le Portugal ne change jamais. En somme, les Portugais se sont débarrassés de la monarchie, mais ils ont toujours des décrets royaux. Aux XVIIème et XVIIIème siècles, les souverains britanniques ont pris des décrets étendant la souveraineté du royaume à certaines colonies de l'Amérique du Nord. Mais ils n'ont pas étouffé l'aspiration du peuple américain à l'indépendance, monsieur le Président, et pourtant le peuple américain d'alors était plus anglais que le peuple angolais n'est portugais. Ces mêmes décrets que les rois de Portugal avaient pris au XVIIème siècle n'ont pas empêché le peuple du Brésil, dont les chefs étaient principalement des Portugais, de combattre pour son indépendance.

15. Selon le représentant du Portugal, les troubles récents étaient uniquement affaire "o'ordre et de légalité". Toujours selon lui, il n'y avait eu auparavant aucun trouble, aucun désordre, ni aucune manifestation; il a dit:

"La prétendue crise dont parle le représentant du Libéria a trait évidemment aux récents troubles de l'ordre public qui se sont produits à Luanda, en Angola, et qui n'ont été précédés d'aucun désordre, d'aucune agitation ni d'aucune manifestation quels qu'ils soient. En fait, ces troubles ont été l'œuvre de petits groupes de voyous et de mercenaires qu'on ne saurait considérer comme représentant un secteur quelconque de la population de Luanda, population qui, surprise, a réagi en manifestant une indignation unanime." [944ème séance, par. 49.]

16. Il y a cependant une étrange coincidence entre ces actes, qui seraient simplement le fait de voyous, et un autre incident survenu de l'autre côté de l'Atlantique, au large des côtes de l'Amérique du Sud, je veux parler de l'incident de la Santa Maria. Il est notoire que le capitaine Galvão critique le gouvernement actuel du Portugal. J'ignore à quelle doctrine politique il se rattache. Autant que je sache, il est peut-être lui-même un colonialiste, un peu plus éclairé peut-être. Ce que nous savons de certain en tout cas, c'est que le capitaine Galvão a été député de l'Angola à l'Assemblée législative, à Lisbonne, et qu'à la requête du gouvernement il a soumis un rapport lorsqu'il était Haut Commissaire pour l'Angola. Je citerai quelques passages de ce rapport, qui a été escamoté mais dont un résumé a été publié dans l'Observer de Londres. Encore que ce rapport ait été établi il y a quelques années, d'autres auteurs ont confirmé, depuis, pour ainsi dire toutes les déclarations du capitaine Galvão.

17. I will quote some extracts from the report taken from <u>The Observer</u> and published in a periodical called Africa Today:

"The report estimates 'conservatively' that the three colonies had lost one million natives by emigration in the preceding ten years. The annual rate of loss, which was tending to increase, would be about one hundred thousand."

Now if the conditions in Angola are so satisfactory, as the representative of Portugal has tried to make out, how does one explain this mass emigration?

"The most obvious expression of the country's impoverishment could be seen in the sharp decline in the birth-rate and in the 'dreadful rate of infantile mortality'.

ħ...

"Doctors try to escape going into the interior and are still concentrated in the most important urban centres; hospitals still lack elementary sanitary arrangements and many places which have a strategic need for a health service are still without hospitals. More doctors and assistants are needed; co-ordination between the health and administrative services is deficient."

Regarding the economic conditions of the masses of the people there is another quotation:

"The mass of people working on their own account—farmers, traders, industrialists and native cattle-breeders—were of first importance in the colony's economy. But Galvão observes that their disorganized state diminished production; and production could only be kept at the same level at the cost of much violence.

"Nor had intelligent steps been taken to improve cultivation methods. The report says that the technical services—save for the veterinary branch—had hardly any communication with the native producer. The system of fostering the production of some crops of great economic value to the natives through a system of concessionaires was, in theory, tempting. In practice, though, only the immediate interests of the great concessionary companies had been considered and the native had been reduced to a slave of the soil. He bore all the risks involved in the crops and the companies were assured, in optimum conditions, mostly without any risk at all, of sure profits."

18. He has this to say about the conditions of the workers:

"This attitude of the employers expressed itself in: First, resistance in all possible ways to a policy of fair wages; secondly, the bad treatment of the workers—corporal punishment and physical violence were still the practice in Mozambique; and the obligations pertaining to clothing, food, and sanitary amenities were dodged in the majority of cases."

17. Je citerai quelques extraits du rapport paru dans l'<u>Observer</u> qui a été reproduit dans un journal intitulé Africa Today:

"Le rapport estime — c'est une estimation prudente — que les trois colonies ont perdu un million d'autochtones qui ont émigré au cours des 10 dernières années. Le taux annuel, qui a tendance à s'accroître, est d'environ 100 000 personnes."

Or, si les conditions en Angola sont aussi satisfaisantes que le représentant du Portugal a tenté de nous le faire croire, comment expliquer cette émigration massive?

"La manifestation la plus évidente de l'appauvrissement du pays est la forte baisse du taux de natalité et le taux effrayant de la mortalité infantile.

\* . . .

"Les docteurs cherchent à fuir vers l'intérieur, mais ils sont encore concentrés dans les centres urbains les plus importants; les hôpitaux continuent de manquer de l'équipement sanitaire le plus élémentaire et bien des localités ayant une importance stratégique pour les services de santé sont toujours sans hôpital. L'Angola a besoin de plus de médecins et d'assistants. La coordination entre les services de santé et les services administratifs laisse à désirer."

Voici une autre citation qui concerne la situation économique de la grande masse de la population:

"La majorité des personnes établies à leur propre compte — agriculteurs, commerçants, industriels et éleveurs autochtones — jouent un rôle primordial dans l'économie de la colonie. Mais Galvão fait observer que la désorganisation fait baisser la production et que la production n'a pu être maintenue au même niveau qu'au prix de bien des violences.

"Aucune mesure rationnelle n'a été prise pour améliorer les modes de culture. Le rapport indique que les services techniques - à l'exception de la branche vétérinaire - n'ont pour ainsi dire aucun rapport avec les producteurs autochtones. Le système consistant à stimuler, par l'octroi de concessions, la production de céréales ayant une grande valeur économique pour les autochtones, était peutêtre tentant en théorie; mais, en pratique, seul l'intérêt immédiat des grandes compagnies concessionnaires a été pris en considération et les autochtones ont été réduits à la condition d'esclaves du sol. C'est l'autochtone qui prenait tous les risques afférents à la culture, et les compagnies étaient certaines, dans les conditions les plus avantageuses, et dans la plupart des cas sans risque aucun, d'obtenir des profits sûrs."

18. Quant aux conditions de travail, voici ce qu'en dit le rapport:

"Cette attitude des employeurs se traduisait par: premièrement, une résistance à toute tentative d'établissement d'une politique de salaires équitable; deuxièmement, des mauvais traitements infligés aux travailleurs — châtiments corporels et violences physiques étaient encore chose courante au Mozambique; l'obligation de fournir des vêtements, de la nourriture et des services sanitaires était éludée dans la majorité des cas."

The report concludes:

"I take the full responsibility to prove that all I say is true. You can only criticize me for not saying the whole truth or rather that I do not describe all the aspects of the problem. But that would be a matter for many books and take many hours."

- 19. Of course, this report was not published by the Government. This report was published in 1951, however, by an underground movement and Captain Galvão was gaoled. He escaped and recently, as we all know, he was involved in a romantic kind of revolutionary adventure. But that is not the important thing.
- 20. That is a very strange coincidence. The coincidence is that the uprising in Angola immediately followed the <u>Santa Maria</u> incident. Was there no political connexion between these two incidents? Was it not dissatisfaction with the present Portuguese administration that led to both these incidents? Whatever Captain Galvão's political objectives may have been, was there not a nationalist element also supporting the attempted uprising in Luanda? We strongly believe that there was.
- 21. It is not surprising to find a nationalist movement struggling to assert itself despite the Army and the Secret Police, for the following reasons: First, the economy of Angola is dominated in agriculture, mining, industry and trade by Portuguese monopolies; secondly, economically, except for an élite of Portuguese and privileged Angolans, the vast majority of the people live in dire poverty; thirdly, the people have no right of free association or expression. They do not have elementary political rights; fourthly, the language and culture of the people is not permitted to develop. Instead the Portuguese are creating a narrow group of denationalized but privileged group of Africans called "assimilados" to act as a buffer between the people and the Portuguese. Even so, hardly 1 per cent of the population are assimilated into this doubtful honour in spite of 500 years of Portuguese rule. Fifthly, under the above conditions ideas of freedom are reaching the Angolan people and are fast catching on; hence there is this nationalist movement.
- 22. With that background a number of incidents occurred during the period between 1952 and 1961. I should like to quote from The Spectator once again—you will pardon me from quoting once again, but I feel that whatever we say here must be documented; The Spectator—by no means can you say that this is a left wing periodical, it is a very conservative periodical in the United Kingdom; I should like to quote from its issue of 5 August 1960. It says:

"Doctor Palma Carlos, the defense lawyer for the eight Angolan leaders whose trial began on 25 July in the military court of Luanda was stopped at Lisbon airport by the PIDE (Portuguese Gestapo) from flying to Luanda... During June fifty-two people were arrested in Central Angola alone, mostly civil servants and railway employees. Dr. Agostinho Neto, a well-known Angolan poet—who had already been in gaol in Portugal for two years, while a medical student, for his political activities—

Le rapport conclut:

"J'assume l'entière responsabilité de prouver que ce que j'avance est vrai. On ne pourrait me reprocher que de n'avoir pas dit toute la vérité, ou plutôt de n'avoir pas décrit tous les aspects du problème. Mais il y faudrait de nombreux volumes et bien des heures."

- 19. Bien entendu, le gouvernement n'a pas publié ce rapport. Il a été publié en 1951 par un mouvement clandestin; sur quoi le capitaine Galvão a été jeté en prison. Il s'est enfui et chacun connaît l'aventure révolutionnaire unique dont il a été récemment le héros. Mais ce n'est pas là ce qui importe.
- 20. Il y a là une coincidence bien étrange. Cette coincidence, c'est que le soulèvement de l'Angola ait immédiatement suivi l'incident de la Santa Maria. N'y avait-il aucun lien politique entre ces deux incidents? N'est-ce pas le mécontentement prevoqué par l'administration portugaise actuelle qui a conduit à ces deux incidents? Quels qu'aient été les objectifs politiques du capitaine Galvão, n'y a-t-il pas eu un ferment nationaliste, qui a également favorisé la tentative de soulèvement de Luanda? Quant à nous, nous croyons fermement que tel est le cas.
- 21. C'est sans étonnement que l'on constate qu'un mouvement nationaliste lutte pour s'imposer en dépit de l'armée et de la police secrète, et ce pour les raisons suivantes: premièrement, dans l'agriculture, les mines, l'industrie et le commerce, l'économie de l'Angola est dominée par les monopoles portugais; deuxièmement, économiquement, à l'exception d'un petit nombre de Portugais et d'Angolais privilégiés, la très grande majorité du peuple vit dans le dénuement; troisièmement, la population n'a pas le droit de libre association ou de libre expression. Elle ne jouit pas des droits politiques élémentaires; quatrièmement, le peuple ne peut assurer l'avancement de sa culture et de sa langue. Les Portugais, au contraire, sont en train de créer un petit groupe d'Africains dénationalisés, mais privilégiés, les assimilados, qui servent de tampon entre la population et les Portugais. Même dans ces conditions, c'est à peine si 1 p. 100 de la population est assimilée, grâce à cet honneur douteux, et cela après 500 ans de régime portugais; cinquièmement, dans ces circonstances, l'idée de la liberté gagne le peuple angolais et s'impose rapidement à lui: d'où, le mouvement nationaliste.
- 22. Tel est l'arrière-plan sur lequel de nombreux incidents se sont produits au cours des années 1952 à 1961. Permettez-moi de me reporter une fois de plus au Spectator vous m'excuserez de le citer encore une fois, mais j'estime qu'il est bon de préciser les sources. Le Spectator dont vous ne me direz certes pas qu'il est un journal de gauche, puisque c'est un organe conservateur de la presse britannique. Or voici ce qu'on pouvait y lire le 5 août 1960:

"Le Dr Palma Carlos, avocat chargé de défendre les huit dirigeants angolais dont le procès a commencé le 25 juillet devant le tribunal militaire de Luanda, a été retenu à l'aéroport de Lisbonne par le PIDE (la gestapo portugaise) alors qu'il allait s'envoler pour Luanda... En juin, 52 personnes ont été arrêtées dans l'Angola central seulement, il s'agissait surtout de fonctionnaires civils et d'employés des chemins de fer. M. Agostinho Neto, poète angolais bien connu — qui, alors qu'il était

was arrested on 8 June and flogged in front of his family by the Chief of PIDE and his assistant ...

"Father Joaquim Pinto de Andrade, the African Chancellor of the Archbishopric of Luanda, was deported to Portugal at the end of June under police escort; the familiar tactful method of securing the help of the Church to remove undesirable priests is no longer possible in Angola; force has to be used."

- 23. Similarly, I should like to know how many political prisoners are being held in São Tomé. Then the members of the Council will see that the incidents of last month are another link in a growing nationalist movement protesting against the present conditions prevailing in Angola. This movement is gaining momentum despite its suppression.
- 24. Those who participate in them of course are described by Mr. Garin as hooligans and criminals. This is not the first time that oppressors have called the best sons of the land-fighting for justice, freedom, equality and independence-hooligans, criminals and worse. This has been so throughout history and in every country. Mr. Garin's language is no exception. Cur fear does not arise, however, from the calling of names in this manner. Africa is a continent that is in the throes of a nationalist ferment. While freedom movements are arising, maturing and taking over State power elsewhere, in Angola the Portuguese hold them down with an iron hand. Nevertheless, it is impossible to isolate Angola from the nationalist upsurge in the rest of Africa. In the face of this upsurge in the rest of Africa, Portugal is converting Angola into an armed camp. Are there not the seeds of a serious crisis in such a situation? And these seeds do not take long to germinate and grow in the present
- 25. Hence this attempt to create conditions of peace and understanding on our part. We are not asking for any revolutionary action. Our draft resolution calls upon Portugal to fall into line with the decisions already taken by the United Nations and requests the appointment of a sub-committee to find out the actual state of affairs there. This is perhaps the minimum that this Council can expect of Portugal. If Portugal does not respond and the situation deteriorates to a more dangerous situation, then Portugal must take full responsibility for the consequences.
- 26. The PRESIDENT: Since no other member of the Council has inscribed his name on the list of speakers, I call upon the representative of the Congo (Brazzaville), who has asked to exercise his right of reply.
- 27. Mr. DADET (Congo, Brazzaville) (translated from French): I have asked to be allowed to reply to the representative of Portugal because, in his statement at the last meeting, he alluded to my country. Firstly, however, I shall make a brief observation. At this moment, Africans are continuing to suffer in Angola, Cabinda and Mozambique, despite the statements of a Portuguese representative who is vainly attempting to persuade world opinion that peace and order prevail everywhere in the Portuguese colonies.
- 28. At this moment, in Angola, Africans are being tortured—Africans who have no means of self-de-

- étudiant en médecine a déjà passé deux ans dans les prisons du Portugal en raison de ses activités politiques —, a été arrêté le 8 juin et fouetté en présence de sa famille par le chef du PIDE et ses assistants...
- "Le P. Joaquim Pinto de Andrade, chancelier africain de l'archevêché de Luanda, a été déporté au Portugal à la fin de juin, sous escorte policière. La méthode habituelle discrète, qui consistait à demander l'aide de l'Eglise pour déplacer les prêtres indésirables, n'est plus possible en Angola; il faut recourir à la force."
- 23. De même, j'aimerais connaître le nombre des prisonniers politiques détenus à Saint-Thomas. Les membres du Conseil comprendront alors que les incidents du mois dernier ne sont qu'une manifestation de plus du mouvement nationaliste toujours plus puissant qui s'élève contre la situation existant actuellement en Angola. Ce mouvement gagne du terrain en dépit de son interdiction.
- 24. Evidemment, M. Garin qualifie ceux qui participent à ce mouvement de voyous et de criminels. Ce n'est pas la première fois que les oppresseurs traitent de voyous, de criminels, les meilleurs fils d'un pays qui luttent pour la justice, la liberté, l'égalité et l'indépendance. Il en a été ainsi tout au long de l'histoire et dans tous les pays. Le langage de M. Garin n'est pas une exception. Ce sont les méthodes qu'il emploie, d'ailleurs, qui nous préoccupent. L'Afrique est un continent travaille par le ferment du nationalisme. Alors que les mouvements de libération naissent, murissent et s'imposent partout, en Angola, les Portugais les répriment avec une main de fer. Il est pourtant impossible d'isoler l'Angola de la poussée nationaliste qui embrase le reste de l'Afrique. Face à la vague qui emporte le reste de l'Afrique, le Portugal transforme l'Angola en un camp retranché. N'y a-t-il pas là les germes d'une crise sérieuse? On sait que de tels germes ne mettent pas longtemps, à l'heure actuelle, à se développer.
- 25. C'est pour cette raison que nous tentons de créer les conditions propices à la paix et à la compréhension. Nous ne réclamons pas une action révolutionnaire. Dans notre projet de résolution, nous invitons le Portugal à se conformer aux décisions déjà prises par les Nations Unies, et nous demandons la nomination d'un sous-comité chargé d'établir des faits. C'est peut-être le minimum de ce que le Conseil peut attendre du Portugal. Si le Portugal ne réagit pas et que la situation s'aggrave, le Portugal devra en assumer toute la responsabilité.
- 26. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Pui que aucun membre du Conseil ne s'est inscrit sur la liste des orateurs, je donne la parole au représentant du Congo (Brazzaville), qui a demandé à exercer son droit de réponse.
- 27. M. DADET (Congo [Brazzaville]): J'ai demandé à répondre au représentant du Portugal parce que celuici, à la dernière séance, a fait allusion à mon pays. Mais, auparavant, je vais faire une brève observation. Il y a en ce moment des Africains qui continuent de souffrir en Angola, au Cabinda et au Mozambique, contrairement aux déclarations du représentant du Portugal, qui essaie difficilement de persuader l'opinion mondiale que la paix et l'ordre règnent partout dans les colonies portugaises.
- 28. En ce moment, notamment en Angola, des noirs sent suppliciés, des noirs qui n'ont aucun moyen de

fence, and no hope of assistance except from their brothers here.

- 29. The drama—I should say, the tragedy—in Angola has entered a new and still more distressing phase. We have just received new reports from Angola this morning, and are making it our duty to pass them on to the Security Council. But in the first place we must once more urge the United Nations to see that something is done, without delay, to ensure that the situation in Angola is brought to the knowledge of all—a situation in which "Salazarism" is on the point of dangerously rivalling Hitlerism.
- 30. The two Africans whom we see here beside the representative of Portugal—one of them kidnapped in the Cape Verde Islands, and the other impressed in Angola itself—know the extent of the tragedy better than anyone in this Chamber, and cannot be ignorant of the critical situation in the Portuguese colonies of Africa. One of them—Mr. Monteiro, who was in the Central African Republic last year for the independence celebrations of this sister country—acknow—ledged, during a friendly discussion at Bangui itself, that Portugal has always pursued an evil and retrograde policy in its African colonies.
- 31. We Africans of free and independent Africa would be very happy to see genuine natives of Mozambique and Angola coming here to defend the standpoints of a free and independent Mozambique or Angola, in the place of these two brothers, who must be wondering at this juncture "what the devil they are doing in this galley" of Lusitania.
- 32. Mr. Salazar—and I say this with vigour—is a cruel man. We now know his true character. The representative of Portugal, who spoke yesterday without the slightest conviction and is merely trying to please his master, tacitly admitted all the atrocities which we described here in connexion with Lisbon's policy in Africa. Despite the cries of censure uttered by the whole world at the time of the shooting and machine-gunning at Luanda, Mr. Salazar is determined not to call off his operations.
- 33. Just this morning, through our information channels maintained by African nationalists we received reports of three new incidents, to be added to the number of those which we have lamented here—incidents which present those responsible for them in a revealing light. I would like an immediate, outright denial from the representative of Portugal, if these reports are false or erroneous. The representative of Portugal can even, if he wishes, seek information on the matter from the Portuguese Embassy in the Congo.
- 34. Listen to this! The Angolan patriot Simão M'Futa has just returned from Angola, miraculously and after a thousand difficulties; his two lips have been pierced. The local Portuguese authorities—that is, the authorities in Angola—had arrested Simão M'Futa simply because they had found on his person some copies of the paper La voix de la nation angolaise, published at Leopoldville. The lips of this unhappy man had been pierced so as to hold a padlock—a large padlock; the meaning of which is that while, in the Congo and elsewhere, there is freedom of speech, in Angola one must remain silent unless one has been authorized to speak in support of "Salazarism". The patriot Simão M'Futa, then, returned miraculously to Leopoldville with his two lips pierced.

- défense, des noirs qui n'attendent de secours que de la part de leurs frères qui sont ici.
- 29. Le drame que dis-je? la tragédie est passé en Angola d'une phase à une autre plus pénible encore. Nous venons de recevoir des nouvelles d'Angola ce matin même et nous nous faisons un devoir de les communiquer au Conseil de sécurité. Mais, auparavant, nous devons une fois de plus insister auprès des Nations Unies pour que quelque chose soit fait sans retard afin de permettre à tout le monde de se rendre compte de la situation en Angola, où le salazarisme est sur le point de concurrencer dangereusement l'hitlérisme.
- 30. Les deux noirs que nous voyons ici, aux côtés du représentant du Portugal, ces deux noirs, l'un kidnappé au Cap-Vert et l'autre réquisitionné en Angola même, savent mieux que personne ici l'ampleur de la tragédie et ne peuvent ignorer la situation critique dans les colonies portugaises d'Afrique. L'un d'eux, M. Monteiro, qui est allé l'an dernier dans la République centrafricaine, lors des fêtes de l'indépendance de ce pays frère, a reconnu, au cours d'une discussion amicale à Bangui, que le Portugal a toujours pratiqué une politique néfaste et rétrograde dans ses colonies d'Afrique.
- 31. Nous, Africains de l'Afrique libre et indépendante, nous serions très heureux de voir ici des personnes originaires authentiques du Mozambique et de l'Angola venir défendre les points de vue d'un Mozambique et d'un Angola libres et indépendants, à la place de ces deux frères, qui, sûrement, doivent se demander en ce moment pourquoi on les a embarqués dans cette galère lusitanienne.
- 32. M. Salazar, et je le souligne avec force, est inhumain. Nous savons maintenant quel esprit l'habite. Le représentant du Portugal, qui a parlé hier sans conviction aucune et qui veut faire plaisir à son maître, a reconnu tacitement tous les actes d'atrocité que nous avons dénoncés ici au sujet de la politique de Lisbonne en Afrique. En dépit des cris de réprobation que le monde entier a poussés lors des fusillades et des mitraillades de Luanda, M. Salazar ne veut aucunement désarmer.
- 33. Nous avons eu ce matin, grâce à nos relais tenus par des nationalistes africains, trois nouvelles qui viennent s'ajouter à celles que nous avons déplorées ici, et qui dépeignent bien leurs auteurs. Je demande tout de suite un cinglant démenti de la part du représentant du Portugal si ces nouvelles sont fausses ou erronées. Le représentant du Portugal peut même, s'il le désire, se renseigner auprès de la chancellerie portugaise au Congo.
- 34. Ecoutez! Le patriote angolais Simão M'Futa vient de rentrer d'Angola, au prix de mille difficultés et par miracle: il a les deux lèvres perforées. Les autorités portugaises locales, c'est-à-dire celles d'Angola, avaient tout simplement arrêté Simão M'Futa parce qu'elles avaient trouvé sur lui des exemplaires du journal la Voix de la nation angolaise, édité à Léopoldville. Les lèvres de ce malheureux ont été trouées pour y loger un cadenas, un gros cadenas, ce qui veut dire que si, au Congo ou ailleurs, il y a la liberté de parole, en Angola on doit se taire à moins que l'on ne soit autorisé à parler en faveur du salazarisme. Le patriote Simão M'Futa est donc rentré miraculeusement à Léopoldville avec les deux lèvres perforées.

- 35. Secondly, the local administrative officer at Cassoneca—still in Angola—had the village of Zenza de Colungo-Alto burnt to the ground, and then had the villagers massacred as they fled. This officer is a Portuguese named Candido Costantino.
- 36. Thirdly, we have just learnt that the Portuguese authorities in Angola have set up concentration camps at Bafa dos Tigres and Damba, where the Angolans suffer torments beyond description.
- 37. It is easy to understand, now, why the Portuguese representative opposes the sending of a fact-finding mission to Angola. Things are happening there which are a disgrace and a shame to our century. Yesterday I presented here a full account, supported by concrete facts. I gave dates; I named places and individuals concerned. The representative of Portugal did not, to my knowledge, deny any of these facts. He confined himself to taking refuge in humour, imagining that this provided protection for him. On the pretext of making a clarification, in keeping with the policy of lies so dear to Portugal, he spoke of thousands of Brazzaville Congolese at present working in forestry undertakings in Cabinda.
- 38. The representative of Portugal is a State Attorney General. I learnt this only yesterday and the news frightened me, for it is sometimes dangerous to tackle such people. But the Portuguese representative's attitude and way of interpreting facts recalled to my mind what Mahatma Gandhi once said, and I quote the words of that great man: "When I was a child, I learnt that the lawyer's calling made lying a necessity."
- 39. If I was dealing with a man of good faith, I would not hesitate to ask him: firstly, the precise location of these forestry undertakings; secondly, the names of their Portuguese directors; thirdly, the method whereby these Brazzaville workers are recruited; fourthly, the date of the labour-recruiting agreement signed jointly by my Government and the racialist, slave-labour Government of Lisbon; fifthly, the exact names of the Brazzaville Congolese employed in these supposed forestry undertakings.
- 40. But what purpose would be served? The representative of Portugal yesterday read out a newspaper article in which the author-a Frenchman, Mr. Christian Jayle-sings the praises of Angola and apparently extols the conduct of the Portuguese. The Portuguese representative introduced this gentleman to us as President of the National Assembly of the Congo (Brazzaville), but failed to inform us of the date on which the article had been written. Up to this point, I really would not have believed that the dissembling of the truth had always been legal tender in Portugal. Fortunately I have now learnt that such is the case, and I shall lose no time in warning my Government and my country of the fact. I really could not have believed that, in Portugal, the distorting of facts was regarded as perfectly natural and as nothing to be ashamed of. All African States which are familiar with my country know that the President of the National Assembly at Brazzaville is a true Congolese, elected for the first time in 1959 and re-elected in 1960. His name is Mr. Alphonse Massamba-Débat.
- 41. Since our accession to independence, then, we have had only one President of the National Assembly—a son of the country, a man of whom we are

- 35. Par ailleurs, le chef de poste de Cassoneca, toujours en Angola, a fait incendier le village zenza de Colungo Alto, puis a fait abattre les villageois en fuite. Ce chef de poste, un Portugais, s'appelle Candido Costantino.
- 36. Nous venons d'apprendre aussi que les autorités portugaises en Angola viennent d'aménager des camps de concentration à Baía dos Tigres et à Damba où les Angolais sont soumis à des supplices sans nom.
- 37. On comprend facilement maintenant pourquoi le représentant du Portugal s'oppose à l'envoi d'une mission d'enquête en Angola. Il s'y passe des choses ignobles et honteuses pour notre siècle. Hier, ici, j'ai présenté un exposé, appuyé sur des faits précis. J'ai indiqué des dates; j'ai précisé des lieux et j'ai nommé des individus. Le représentant du Portugal n'a apporté, à ma connaissance, aucun démenti. Il s'est contenté de se réfugier derrière ce qu'il croit être un rempart, c'est-à-dire l'humour. En guise de mise au point, et suivant en cela la ligne politique mensongère chère au Portugal, il a parlé des milliers de Congolais de Brazzaville qui travailleraient, en ce moment, dans des exploitations forestières du Cabinda.
- 38. Le représentant du Portugal est un procureur général. Je l'ai appris hier seulement et j'ai eu grand-peur, car il est parfois dangereux d'affronter des hommes de cette trempe. Mais la tenue et la façon d'interpréter les faits du représentant du Portugal m'ont permis de me souvenir de ce qu'a dit un jour le mahatma Gandhi, et je cite les paroles de ce grand homme: "Lorsque j'étais enfant, j'avais appris que le métier d'avocat faisait du mensonge une nécessité."
- 39. Si j'avais affaire à un interlocuteur de bonne foi, je n'aurais pas hésité à lui demander: premièrement, les lieux précis de ces exploitations forestières; deuxièmement, les noms de leurs directeurs portugais; troisièmement, le mode de recrutement de ces travailleurs brazzavillois; quatrièmement, la date de la convention du recrutement signée conjointement par mon gouvernement et le gouvernement raciste et esclavagiste de Lisbonne; cinquièmement, la liste exacte de ces Congolais-Brazzavillois qui seraient dans ces hypothétiques exploitations forestières.
- 40. Mais à quoi bon? Le représentant du Portugal a lu, hier, un article de reportage où l'auteur, un Français, M. Christian Jayle, fait l'éloge de l'Angola et magnifie, semble-t-il, le comportement des Portugais. Il nous a présenté ce monsieur comme étant le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo (Brazzaville), sans toutefois nous préciser à quelle date l'article a été rédigé. En vérité, jusqu'ici, je ne pouvais concevoir qu'au Portugal le déguisement de la vérité a toujours été de la monnaie courante. Je viens heureusement de m'en rendre compte et je ne vais pas tarder à alerter mon gouvernement et mon pays. En vérité, je ne pouvais pas croire qu'au Portugal déformer les faits paraît tout à fait naturel et qu'on ne doit pas en avoir honte. Tous les Etats africains qui connaissent bien mon pays savent que le président de l'Assemblée nationale à Brazzaville est un Congolais bon teint, élu la première fois en 1959 et réélu en 1960. Son nom est M. Alphonse Massamba-Débat.
- 41. Donc, depuis notre accession à l'indépendance, nous n'avons connu qu'un seul président de l'Assemblée nationale, un fils du pays dont nous sommes fiers,

proud, who has never dishonoured us and who has not, to our knowledge, embarked on any hazardous expedition into Angola or Cabinda. However, the representative of Portugal may rest assured that if the day comes when a Congolese statesman has to go to Angola or to Cabinda he will not go alone, and that if we are obliged to enter Angola or Cabinda it will certainly not be for the purpose of composing newspaper articles in support of Salazar and his régime.

42. Mr. Christian Jayle, who has no political position in the Congo (Brazzaville), is obviously not well known to the Portuguese representative. Mr. Christian Jayle, like other Frenchmen before him, was President of the Territorial Assembly, not of the National Assembly, at a time when the political régime in our country was known as the "Loi-cadre". And if Mr. Christian Jayle ventured to write such an article, he certainly did not write it on behalf of the Republic of the Congo, of which he is not even a citizen. Moreover, my Government has never sent him on an official mission to Angola, either to study the political and administrative structure of Angola or to request any form of assistance. Mr. Christian Jayle is an excellent journalist and a writer of great talent; he is perfectly free to write whatever he thinks proper. But I do not see what purpose was served by reading out here, yesterday, a supposedly sensational article in which the colonialist, "Salazarist" spirit is praised to the skies.

43. To sum up on this point, and particularly to remind the Portuguese representative of the facts-he acknowledged yesterday that there were Portuguese and Portuguese Africans-I will repeat that the President of the National Assembly of the Republic of the Congo (Brazzaville) is named Mr. Alphonse Massamba-Débat, was first elected in 1959, and is a genuine Congolese. With a cynicism worthy of a good member of Mr. Salazar's team, the Portuguese representative chose to ridicule Mr. Stéphane Tchichelle, the Deputy Prime Minister of my country. I will not spend unnecessary time on the wholly frivolous remarks which we heard here yesterday, for there is something more serious, something requiring a rapid solution—the plight of the Angolan martyrs. However, I must remind the representative of Portugal that Mr. Stéphane Tchichelle, who is also the mayor of the town of Pointe-Noire, has relatives near the frontier and in Cabinda. On the frontier itself, Mr. Stéphane Tchichelle has some land on which he has built, a fact which cannot fail to cause the Portuguese authorities in Cabinda great anxiety; they must, I feel sure, have reported the situation to the mediaeval Mr. Salazar. For the Portuguese authorities, especially those at the frontiers-at all frontiers-never have an easy conscience. I would not have believed that the representative of Portugal could make such remarks as we heard yesterday about a statesman. At any rate, our Deputy Prime Minister, Mr. Stéphane Tchichelle, does not have on his conscience the atrocities for which Mr. Salazar must bear the responsibility before God and humanity. And if one day Mr. Stephane Tchichelle should go to Cabinda, the Portuguese representative may be sure that it would not be in order to dance or to try out the local wines, and he will not be going alone.

44. The representative of Portugal will never succeed in distracting our attention from the Angolan tragedy by pleasantries. In Angola and Cabinda Afri-

qui ne nous a jamais déshonorés et qui n'a, à notre connaissance, entrepris aucune incursion hasardeuse en Angola ou au Cabinda. Mais rassurez-vous, Monsieur le représentant du Portugal, le jour où il faudra qu'un homme d'État congolais se rende en Angola ou au Cabinda, il n'ira pas seul, et si nous sommes contraints d'entrer en Angola ou au Cabinda, ce ne sera certainement pas pour rédiger des articles de reportage favorables à Salazar et à son régime.

42. M. Christian Jayle, qui n'a aucune responsabilité politique au Congo (Brazzaville), est un homme que vous connaissez mal, Monsieur le représentant du Portugal. M. Christian Jayle, comme d'autres Français avant lui, a été président de l'Assemblée territoriale et non de l'Assemblée nationale, à une époque où, chez nous, le régime politique s'appelait la loi-cadre. Et si M. Christian Jayle s'est permis d'écrire un tel article, il ne l'a nullement fait au nom de la République du Congo, dont il n'est même pas citoyen. Par ailleurs, mon gouvernement ne l'a jamais envoyé en mission officielle en Angola, soit pour y étudier la structure politique et administrative de ce soit pour demander une aide quelconque. pays, M. Christian Jayle est un excellent journaliste et un publiciste de grand talent; il est tout à fait libre de rédiger tout ce que bon lui semble. Alors, je ne vois pas très bien pourquoi on a donné lecture ici, hier, d'un article que le lecteur a voulu rendre sensationnel et où le génie colonialiste et salazarien a été hissé sur le pavois.

43. Pour me résumer sur ce chapitre, et surtout pour aider la mémoire du représentant du Portugal - hier il a reconnu qu'il y a des Portugais et des Africains-Portugais -, je rappelle que le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo (Brazzaville) s'appelle M. Alphonse Massamba-Débat, élu en 1959, et Congolais authentique. Avec un cynisme digne d'un bon coéquipier de M. Salazar, le représentant du Portugal a cherché à tourner en ridicule M. Stéphane Tchichelle, vice-président du gouvernement de mon pays. Je ne m'attarderai pas inutilement sur les propos dénués de sérieux que nous avons entendus ici, hier, car il y a quelque chose de plus grave, qui demande une solution rapide, le sort des martyrs congolais. Seulement, je dois rappeler au représentant du Portugal que M. Stéphane Tchichelle, qui est également maire de la ville de Pointe-Noire, a des parents près de la frontière et au Cabinda. A la frontière même, M. Stéphane Tchichelle a des concessions sur lesquelles il a fait bâtir, ce qui ne laisse pas d'inquiéter fébrilement les autorités portugaises du Cabinda; elles ont dû, j'en suis certain, signaler ce fait à M. Salazar le médiéval, car les autorités portugaises, notamment celles qui se trouvent aux frontières - et à toutes les frontières -, n'ont jamais la conscience tranquille. Je ne pouvais pas croire que le représentant du Portugal pût tenir sur le compte d'un homme d'Etat des propos du genre de ceux que nous avons entendus hier. En tout cas, le vice-président Stéphane Tchichelle n'a pas sur la conscience les atrocités dont M. Salazar porte la responsabilité devant Dieu et devant l'humanité. Et si un jour M. Stéphane Tchichelle devait se rendre au Cabinda, ce ne serait certainement pas pour aller danser, ni pour déguster du vin local, soyez-en sûr, Monsieur le représentant du Portugal, et il ne s'y rendrait pas seul.

44. Le représentant du Portugal n'arrivera jamais à détourner notre attention de la tragédie angolaise par des euphémismes humoristiques. Il y a en Angola

cans are being subjected to torture. We must think of their welfare—rather than waste our precious time listening to the frivolities of the representative of Portugal, who is brilliantly succeeding in uniting all the African States against him. For, as we heard clearly stated yesterday, Mr. Salazar is determined to keep these peoples chained and gagged—these brothers of ours whose only aspiration is to live in freedom and independence.

- 45. In view of the stubbornness of Portugal, which continues to regard its colonies as patrimonies bequeathed by God, and in view of the endless afflictions which are being visited upon the peoples of Angola and of all the other Portuguese possessions in Africa, my delegation, on behalf of the Government of the Republic of the Congo (Brazzaville), adjures the members of the Security Council to uphold and support the request put forward by Liberia, Ceylon and the United Arab Republic.
- 46. On behalf of my Government, my delegation particularly requests the United States of America, France and the United Kingdom to use their influence in order to bring Portugal to a sensible frame of mind, with the object of encouraging and promoting without delay the independence of martyred Angola, as well as of the other Portuguese colonial possessions.
- 47. Mr. President and members of the Security Council, there are Africans, there are men who are suffering. Think of them and act forthwith.
- 48. The PRESIDENT: I call upon the representative of Ghana who has asked for the floor in exercise of the right of reply.
- 49. Mr. QUAISON-SACKEY (Ghana): It is with great humility that I have come back to this seat to speak once again—this time to exercise my right of reply to what was said here by the representative of Portugal. It is with great humility that I do so because I know that this Council is engaged in a subject which is very important and very dear to many millions of Africans.
- 50. I am very chary normally of bandying words, especially with my colleagues in this Organization, but I cannot possibly let the occasion go by without intervening briefly to place on record my great horror for the statement which the representative of Portugal made against my country. When I made my intervention yesterday I never attacked Portugal as a country. I was attacking the Portuguese system in Africa. Perhaps I may say that Portugal prosecuted my own country, Ghana. For seventy years we were trading with the Portuguese. My own language is full of Portuguese words. When Prince Henry of Portugal sent d'Azambuja, a favourite courtier, to go to the Gold Coast of Ghana, he brought word that the Portuguese would like to settle in my country. The reply given to the courtier by the King of Elmina was: "I order you to look at the waves which come and go. In the same way as the waves come and go, so would I wish the Portuguese to come and go." So, the Portuguese never settled down permanently as they have done in Angola. Perhaps, if they had done so, our lot would be the same as our brothers in Angola.
- 51. In the statement made at the last meeting, which is perhaps unique in the annals of the Security Coun-

- et au Cabinda des noirs qui sont suppliciés. Nous devons penser à leur salut au lieu de perdre inutilement notre précieux temps à écouter des inutilités du représentant du Portugal qui est en train de réunir brillamment l'unanimité des Etats africains contre lui. Car et nous l'avons clairement entendu hier M. Salazar tient à garder enchaînés et bâillonnés des peuples frères qui n'aspirent qu'à vivre libres et indépendants.
- 45. En raison de l'entêtement du Portugal qui continue à considérer ses colonies comme des patrimoines légués par Dieu, en raison des misères dont souffrent sans désemparer les peuples d'Angola et tous ceux des autres possessions portugaises d'Afrique, ma délégation, au nom du Gouvernement de la République du Congo (Brazzaville), adjure les membres du Conseil de sécurité de soutenir, tout en l'appuyant, la requête présentée par le Likéria, Ceylan et la République arabe unie.
- 46. Au nom de mon gouvernement, ma délégation demande spécialement aux Etats-Unis d'Amérique, à la France et au Royaume-Uni d'user de leur influence pour amener le Portugal à une saine compréhension des choses, afin de favoriser et de promouvoir sans retard l'indépendance de l'Angola martyr, ainsi que celle des autres possessions coloniales portugaises.
- 47. Monsieur le Président, Messieurs les membres du Conseil de sécurité, il y a des noirs, il y a des hommes qui souffrent; pensez à eux et agissez sans délai.
- 48. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant du Ghana, qui a demandé à exercer son droit de réponse.
- 49. M. QUAISON-SACKEY (Ghana) [traduit de l'anglais]: C'est avec une grande humilité que je reviens occuper ce siège pour prendre une fois encore la parole — cette fois pour exercer le droit que j'ai de répondre à ce qu'a dit ici le représentant du Portugal. C'est avec une grande humilité que je le fais, parce que je sais que ce conseil s'occupe d'une question très importante et très chère à des millions d'Africains.
- 50. J'hésite habituellement à faire assaut de paroles, surtout avec mes collègues au sein de cette organisation, mais je ne peux vraiment manquer d'intervenir brièvement pour dire toute l'horreur que m'a inspirée la déclaration faite par le représentant du Portugal contre mon pays. Au cours de mon intervention d'hier, je n'ai jamais attaqué le Portugal en tant que pays. J'ai attaqué le régime portugais en Afrique. Peut-être pourrais-je dire que le Portugal a fait le procès de mon propre pays, le Ghana. Il y a 70 années que nous faisons du commerce avec les Portugais. Moi-même j'emploie de nombreux mots portugais. Lorsque le prince Henri de Portugal envoya d'Azambuja, l'un de ses courtisans favoris, à la côte de l'Or du Ghana, il nous fit savoir que les Portugais désiraient s'installer dans mon pays. Le roi d'Elmina répondit au courtisan en ces termes: "Je vous invite à regarder ces vagues qui vont et viennent. De même que ces vagues vont et viennent, de même je souhaite que les Portugais viennent et s'en aillent." Ainsi, les Portugais ne se sont jamais installés définitivement dans mon pays comme ils l'ont fait en Angola. S'ils l'avaient fait, peut-être notre sort serait-il semblable à celui de nos frères de l'Angola.
- 51. Dans la déclaration qu'il a faite à la dernière séance, et qui est peut-être unique dans les annales

cil for the general merriment it caused, the representative of Portugal made a number of completely baseless attacks on my country. He attacked Ghana and, in particular, the President, for intervening directly, almost personally, in the internal affairs of another sovereign country. Angola is not a sovereign country. Angola is a Non-Self-Governing Territorya colony which must be independent. That is why I deem it necessary to intervene here-not to apologize, but to say that we are very proud that Ghana helped freedom fighters all over Africa to fight for their freedom. Ghana has, on previous occasions, helped various African nationalists and freedom fighters seeking to escape the kind of armed repression and repressive measures condemned in the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples by offering to pay their passage to Ghana and, secondly, assisting them to project their views at various international gatherings.

- 52. Perhaps the Council would like to know that as soon as Ghana became independent on 7 March 1957, these words were spoken by the President, then the Prime Minister of Ghana, Dr. Nkrumah. I quote what he said: "The independence of Ghana is meaningless unless it is linked with the total liberation of the African continent." Only a few days ago, in reply to another attack made against our President, he said: "I can never be neutral between colonialism and African nationalism."
- 53. Hence, if it is subversive for a country, such as mine, dedicated to the principle of self-determination, to the eradication of colonialism, to racial equality and human rights—if it is subversive for such a country to do all within its power to ensure the earliest fulfilment of these aspirations, which are not merely the aspirations of all African peoples, but are enshrined in the Charter of this Organization and in previous resolutions of the Assembly, then surely someone must be deceiving himself, and not we.
- 54. If the representative of Portugal himself were to decide as of today to renounce his faith in the legitimacy of the repressive measures and atrocities against the nationalists of Angola, were he to decide to join in the fight for freedom and independence in Angola, we would assure him that he would find a ready welcome in Ghana. His distinction and eloquence would be very useful if channelled in the right direction. Even if he were to wish merely to visit Ghana in order to see how democracy works in the interest of all the peoples in complete freedom and without discrimination as to race, colour, creed or political views, he would equally find a ready welcome. In either case, I assure him, on behalf of my Government that his passage money would be paid to come to Ghana on the condition that I also would be allowed to visit Angola to stay there for the same period that he was staying in Ghana so that we could compare notes.
- 55. The representative of Portugal made a recital here of all the material benefits which the Angolan people are enjoying. Man cannot live by bread alone. It is not the trees, the boulevards, the beautiful

du Conseil de sécurité en ce qu'elle a soulevé l'hilarité générale, le représentant du Portugal a formulé contre mon pays un certain nombre d'attaques dénuées de tout fondement. Il a accusé le Ghana, et en particulier son président, d'être intervenu directement, presque personnellement, dans les affaires intérieures d'un autre pays souverain. L'Angola n'est pas un pays souverain. L'Angola est un territoire non autonome, une colonie qui doit être indépendante. C'est pourquoi j'ai cru devoir intervenir ici - non pour m'excuser, mais pour dire que nous sommes très fiers que le Ghana apporte son aide à tous les combattants de la liberté qui, dans l'Afrique tout entière, combattent pour leur libération. A diverses occasions déjà, le Ghana a aidé des nationalistes africains et des combattants de la liberté qui cherchaient à échapper à la répression armée et aux mesures répressives que condamne la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, en offrant de payer leur voyage jusqu'au Ghana et en les aidant à faire connaître leurs vues devant différentes réunions internationales.

- 52. Peut-être le Conseil sera-t-il heureux de savoir que dès que le Ghana est devenu indépendant, le 7 mars 1957, le président Nkrumah, qui était alors Premier Ministre du Ghana, déclarait ce qui suit: "L'indépendance du Ghana est sans signification si elle ne va pas de pair avec la libération totale du continent africain." Il y a quelques jours seulement, répondant à une autre attaque dont il était l'objet, notre président disait: "Jamais je ne pourrais être neutre entre le colonialisme et le nationalisme africain."
- 53. Donc, s'il était subversif pour un pays qui, tel le mien, est dévoué à la cause de l'autodétermination, de l'élimination du colonialisme, de l'égalité raciale et des droits de l'homme, s'il était subversif pour un tel pays de faire tout ce qui est en son pouvoir pour hâter autant que possible la réalisation de ses aspirations, qui ne sont pas seulement les aspirations de tous les peuples africains, mais dont le principe est consacré par la Charte de cette organisation et par des résolutions antérieures de l'Assemblée, il doit sûrement y avoir quelqu'un qui se leurre et ce n'est pas nous.
- 54. Si le représentant du Portugal lui-même décidait de renoncer à sa foi dans la légitimité des mesures de répression et des atrocités dont sont victimes les nationalistes d'Angola, s'il décidait de se joindre à ceux qui - nous pouvons lui en donner l'assurance combattent pour la liberté et l'indépendance de l'Angola, il trouverait un accueil chaleureux au Ghana. Sa distinction, son éloquence seraient très utiles s'il les utilisait pour la bonne cause. Même s'il souhaitait simplement visiter le Ghana afin d'y voir comment la démocratie fonctionne dans l'intérêt de toute la population, dans la liberté complète et sans discrimination de race, de couleur, de croyances ou d'opinions politiques, il y serait accueilli avec non moins de cordialité. Dans les deux cas je peux lui en donner l'assurance, au nom de mon gouvernement, il sera défrayé des frais de son voyage au Ghana, à la condition qu'il me soit permis, à moi aussi, de visiter l'Angola, d'y demeurer aussi longtemps que lui-même au Ghana, afin que nous puissions comparer nos notes.
- 55. Le représentant du Portugal nous a vanté ici tous les avantages matériels dont le peuple angolais jouit. L'homme ne vit pas seulement de pain. Ce ne sont pas les arbres, les boulevards, les belles maisons qui

houses which go to make Africa, but the soul and the spirit of the people. Therefore, if they go on repressing the Africans in Angola and in turn give them material benefits, that is of no avail to anyone, no help to anyone. Therefore, it is rather fruitless to talk about material benefits in the Council.

- 56. I will end by saying that in Angola there is a lamentable catalogue of human misery, of reprisals and of human degradation, and I appeal to this Council to give every consideration to the draft resolution which has been so well tabled by the representative of Liberia in the names of his own country, of Ceylon and of the United Arab Republic [S/4769], and to give every support to it.
- 57. Mr. CROWE (United Kingdom): The draft resolution tabled by Ceylon, Liberia and the United Arab Republic refers twice in its preamble to an alleged danger to international peace and security. That is not in itself surprising, because the representative of Liberia, in asking that this Council should deal with the incidents which had taken place in Angola, invoked, as he had to do, Article 34 of the United Nations Charter. But at the time of the adoption of the agenda a number of representatives around this table, including the representative of the United Kingdom, pointed out that it was not sufficient to invoke Article 34. This Council would be competent to deal with the matter raised by the representative of Liberia only if there were in fact a situation likely to endanger the maintenance of international peace and security; and obviously, the onus of showing that there is such a situation must rest on those who allege it.
- 58. I have listened very carefully to all the speeches which have been made in this Council, but my delegation does not consider that they have demonstrated that there is in fact, in Angola, a situation likely to endanger the maintenance of international peace and security. Moreover, to proceed in the fashion suggested by the draft resolution seems also to be inviting the Security Council wholly to ignore the limitations placed on its jurisdiction by Article 24 of the Charter and to concern itself with matters which have been before the General Assembly and which may again be raised there. It is a wholly new interpretation of our Charter to say, as the sponsors of the draft resolution appear to be saying, that by simply alleging a danger to international peace and security this Council can take up the question of what effect a State ought to be giving to a resolution of the General Assembly.
- 59. To proceed with this draft resolution therefore seems to my delegation to mean stretching the functions of the Security Council in such a manner as to blunt the edge of its major task, namely the maintenance of peace and security. For these reasons my delegation will be unable to vote for this draft resolution.
- 60. Mr. BENITES VINUEZA (Ecuador) (translated from Spanish): When the question of the inscription of this item on the agenda was being discussed, my delegation stated that it would vote in favour of inscribing it, although my Foreign Ministry had some doubts regarding the competence of the Council. I feel that it is now my duty to explain these doubts in accordance with my specific instructions.

- font l'Afrique, mais l'âme et l'esprit du peuple. Et, si les Portugais continuent à opprimer les Africains en Angola et à leur apporter en contrepartie des avantages matériels, cela ne sert à personne, cela n'aide personnel. Il est donc assez vain de faire état d'avantages matériels devant le Conseil.
- 56. Je dirai en conclusion que l'Angola offre un tableau lamentable de la misère humaine, des représailles et de la dégradation de l'homme, et j'en appelle au Conseil pour qu'il accorde toute l'attention voulue au projet de résolution qui a été présenté par le représentant du Libéria au nom de son pays, de Ceylan et de la République arabe unie [S/4769], et pour qu'il approuve ce texte.
- 57. M. CROWE (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Il est fait deux fois mention, dans le préambule du projet de résolution commun de Ceylan, du Libéria et de la République arabe unie, d'un danger que courraient la paix et la sécurité internationales. Ces mentions n'ont en soi rien de surprenant, car le représentant du Libéria, en demandant que le Conseil examine les incidents survenus en Angola, a invoqué, comme il devait le faire, l'Article 34 de la Charte des Nations Unies. Toutefois, lors de l'adoption de l'ordre du jour, plusieurs membres du Conseil, dont le représentant du Royaume-Uni, ont souligné qu'il ne suffisait pas d'invoquer l'Article 34. Le Conseil aurait compétence pour connaître de la question soulevée par le représentant du Libéria uniquement s'il existait en fait une situation susceptible de mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et certes, c'est à ceux qui avancent cette thèse qu'il incombe de prouver que telle est la situation.
- 58. J'ai écouté très attentivement tous les orateurs qui ont parlé ici, mais ma délégation n'estime pas qu'il est démontré qu'il existe en fait, en Angola, une situation qui risque de mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En outre, procéder de la façon préconisée dans le projet de résolution revient, semble-t-il, à inviter le Conseil de sécurité à ne tenir aucun compte des limites que l'Article 24 de la Charte fixe à sa juridiction, et à s'occuper de questions qui ont déjà été portées devant l'Assemblée générale et qui sont susceptibles de l'être encore. C'est donner une interprétation absolument nouvelle de notre charte que de dire, comme semblent le faire les auteurs du projet de résolution, qu'il suffit au Conseil de déclarer qu'il existe un danger pour la paix et la sécurité internationales pour pouvoir aborder la question de savoir quelle suite un Etat doit donner à une résolution de l'Assemblée générale.
- 59. De l'avis de ma délégation, poursuivre l'examen de ce projet reviendrait à élargir les fonctions du Conseil d'une façon qui le rendrait moins efficace dans l'accomplissement de sa tâche essentielle, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité. Ma délégation ne pourra donc voter pour ce projet de résolution.
- 60. M. BENITES VINUEZA (Equateur) [traduit de l'espagnol]: Lorsqu'il a été question d'inscrire cette question à l'ordre du jour, ma délégation a indiqué qu'elle se prononcerait en faveur de cette proposition, bien que le Ministère des affaires étrangères de l'Equateur nourrît certains doutes quant à la compétence du Conseil en la matière. J'estime qu'il est aujourd'hui de mon devoir de vous faire connaître ces doutes, conformément aux instructions expresses que j'ai recues.

61. First of all, I should like to make it clear that these doubts are in respect, not of the competence of the United Nations, but of the specific competence of the Security Council. Nor do they in any way imply our acceptance of the argument that the affairs of Angola fall within the domestic jurisdiction of Portugal or that the exception mentioned in Article 2, paragraph 7, of the Charter applies to them. My Foreign Ministry's doubts relate to the competence of the Council within the limits prescribed by the Charter. I shall explain this point of view, reserving the right to state later, if necessary, the reason why my delegation does not accept the relevance of Article 2, paragraph 7, or the claim of domestic jurisdiction.

62. We heard the representative of Portugal, in his statement of 10 March [944th meeting], say that there was no dispute, conflict or similar issue between his country and Liberia, the State which submitted this item to the Council; and in his turn the representative of Liberia indicated that his country felt no hostility towards Portugal. From these statements it would appear that there is as yet no situation of international conflict between two States and that, as we understand it, the problem arises from different interpretations of generally accepted facts. The facts we have in mind are the following.

63. A few days ago there took place in Angola some disturbances, culminating in attacks on police stations and prisons, which were quelled by the Portuguese police but which resulted in fatalities. The funeral of the victims led, in turn, to further disturbances and further deaths. Liberia's way of assessing these facts differs from that of Portugal. In Liberia's view, they demonstrate the existence of a national liberation movement harshly repressed by Portuguese colonialism, and this opinion has been endorsed by the representatives of the Congo (Brazzaville), the United Arab Republic, Ceylon and Ghana. Portugal for its part contends that these occurrences are the work of international communism, and the causes mentioned by the Portuguese representative at the meeting of 10 March included what would appear to be a combination of international Marxist propaganda, intoxicating drugs and African witchcraft.

64. Just as the assessments of the facts differ, so do the solutions proposed. For the representative of Liberia, any manifestation of African nationalism is of concern to the whole of Africa, with no distinction as to ideological colouring in the political context or as to languages and cultural background in the sociological context. For Portugal, the matter is a purely private one of its own, since it regards Angola as an overseas province in which a model multiracial society has been created, with no "apartheid", with high wages and with great educational opportunities, where the children, both black and white, play together and the young girls are initiated into puberty with gay dances.

65. My delegation wishes to maintain an attitude of impartial objectivity, and does not seek to intervene in this disagreement as to interpretation. Hence I shall merely analyse the legal aspects of the Security Council's competence. The Council has, under the

61. Je tiens à dire tout d'abord que les doutes que nous éprouvons ne portent pas sur la compétence de notre organisation, mais bien sur celle du Conseil de sécurité, et que, si nous avons des doutes, nous n'acceptons nullement la thèse selon laquelle les affaires de l'Angola relèvent de la compétence interne du Portugal, ni que l'on puisse invoquer dans ce cas l'exception prévue au paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte. Le Ministère des affaires étrangères de l'Equateur a des doutes quant à la compétence du Conseil dans le cadre des limites qui sont fixées par la Charte, et je vous expliquerai d'ailleurs ses vues, en me réservant le droit d'exposer, le cas échéant, les raisons pour lesquelles ma délégation n'accepte pas que l'on invoque l'exception prévue au paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte, non plus qu'il ne saurait admettre la thèse de la compétence nationale.

62. Nous avons entendu le représentant du Portugal qui nous a dit dans son exposé du 10 mars [944ème séance], qu'il n'y avait aucun conflit, aucune controverse qui opposait son pays au Libéria, pays qui a porté cette affaire devant le Conseil; à son tour, le représentant du Libéria a déclaré que son pays n'éprouvait envers le Portugal aucun sentiment d'hostilité. Il ressort, semble-t-il, de ces déclarations, qu'il n'y a pas pour l'instant de conflit opposant deux Etats, et, à notre avis, le problème réside dans l'interprétation différente de faits reconnus par les deux parties. Les faits auxquels nous nous référons sont les suivants.

63. Il y a quelques jours, des troubles ont éclaté en Angola, qui se sont terminés par des attaques contre les postes de police et les prisons, attaques que la police portugaise a repoussées, faisant un certain nombre de victimes. Lors des funérailles des victimes, de nouveaux troubles se sont produits, et ont causé d'autres morts. Le Libéria et le Portugal ne jugent pas ces événements de la même façon. Pour le Libéria, ces événements prouvent qu'il existe un mouvement nationaliste de libération que le colonialisme portugais réprime par la force, et les représentants du Congo (Brazzaville), de la République arabe unie, de Ceylan et du Ghana partagent cette opinion. Le Portugal, pour sa part, soutient que ces faits sont l'œuvre du communisme international et, d'après la déclaration faite le 10 mars par le représentant du Portugal, il y aurait action conjointe de la propagande marxiste internationale, des stupéfiants et de la sorcellerie africaine.

64. Comme les interprétations données de ces événements diffèrent, les solutions proposées ne sont évidemment pas les mêmes. Selon le représentant du Libéria, toute manifestation de nationalisme africain intéresse l'Afrique tout entière, sans distinction d'idéologie dans le domaine politique, ni de langue ou de formation culturelle dans le domaine sociologique. D'après le représentant du Portugal, cette affaire relève de la compétence intérieure de son pays, car il considère que l'Angola est une province d'outre-mer où l'on a créé un modèle de société multiraciale sans "apartheid", où les salaires sont élevés et les possibilités d'instruction nombreuses, où les enfants noirs et blancs jouent ensemble et où les jeunes gens entrent dans la puberté en dansant allégrement.

65. Ma délégation entend se maintenir sur le plan de l'objectivité impartiale et ne désire aucunement intervenir dans ce différend d'interprétation. Je me bornerai donc à étudier les aspects juridiques de la compétence du Conseil de sécurité. En vertu de la Charte,

Charter, the specific function of maintaining international peace and security. Its powers are governed by Article 24 and by Chapters VI and VII of the Charter. These define two spheres of action: first, any dispute, or any situation which might lead to international friction or give rise to a dispute, under Chapter VI; and secondly, threats to the peace, breaches of the peace, and acts of aggression, as mentioned in Chapter VII. At their present stage, the events in Angola do not seem, to my Foreign Ministry, to constitute an international dispute or a situation which might lead to a breach of international peace and security, or to represent an aggression or an actual threat to that peace and security.

- 66. Hence, in accordance with the specific instructions of my Foreign Ministry, my delegation will abstain from voting on any draft resolution which would imply recognition of the Council's jurisdiction.
- 67. My delegation would now like to state its view that the African peoples which are still dependent are not faced with the dilemma of choosing between colonial oppression and the totalitarianism of the left. The dilemma of that choice, which is sometimes used as a threat, has no "raison d'être". Africa is not a blind alley, or an alley with only one exit—towards oppression. There are many roads leading to freedom based on respect and human dignity, which is not the privilege of any race; to economic co-operation based on the peoples' right to dispose freely of their own natural resources; and to international co-operation based on the equality of all States without distinction as to continents.
- 68. My delegation feels that there ought to be sufficient understanding—or, if we wish to use the words of the representative of the Congo (Brazzaville), a proper application of the Christian doctrine—to prevent the dependent African peoples from falling into frustrated despair and from losing all hope.
- 69. Africa is a continent marching towards the future; and we are convinced that it will find its own formulae, its own ideas and its own original forms of national political structure, so that the peoples which are still dependent will attain to full self-government in a free world. To make them choose between colonialism and totalitarianism, as the only alternatives, would mean a tragic sealing of their fate—so tragic that we should have to place above the African continent the inscription which Dante read on the portals of hell: "Leave all hope, ye that enter".
- 70. Mr. SCHWEITZER (Chile) (translated from Spanish): In discussing the inclusion on the agenda of the item we are considering, my delegation pointed out that there was a problem of jurisdiction which had to be taken into account if the powers conferred upon the Security Council by the Charter were not to be exceeded.
- 71. Everything we have heard during the debate on the question of Angola convinces us that we were

- le Conseil a pour fonction spécifique de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ses attributions sont fixées à l'Article 24 et aux Chapitres VI et VII de la Charte qui circonscrivent deux champs d'action. Le Conseil doit agir: en premier lieu, aux termes du Chapitre VI, en cas de différends ou de situations pouvant entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend; en second lieu, aux termes du Chapitre VII, lorsqu'il constate l'existence d'actes d'agression et d'une menace contre la paix ou d'une rupture de la paix et de la sécurité internationales. Au stade actuel, les événements qui se sont produits en Angola ne semblent pas, de l'avis du Ministère des affaires étrangères de mon pays, constituer soit un différend international, soit une situation susceptible de menacer la paix et la sécurité internationales, soit une agression ou une menace contre la paix et la sécurité.
- 66. Pour ces raisons, et conformément aux instructions expresses que j'ai reçues du Ministère des affaires étrangères de mon pays, ma délégation s'abstiendra de voter sur tout projet qui aurait pour effet d'établir la compétence du Conseil de sécurité.
- 67. Je désire préciser maintenant que de l'avis de ma délégation les peuples africains qui sont encore dépendants ne sont pas placés devant le dilemme qui consiste à choisir entre l'oppression colonialiste et le totalitarisme de gauche. Ce dilemme, dont on fait parfois état comme une arme menaçante, n'a aucune raison d'être. L'Afrique ne se trouve pas dans une impasse, pas plus qu'elle n'est engagée dans une voie qui n'a d'autre issue que l'oppression. Nombreuses sont les routes qui conduisent à la liberté fondée sur le respect de la dignité humaine - qui n'est pas le privilège d'une race -, à la coopération économique reposant sur le droit de jouir de ses propres ressources naturelles et à la coopération internationale basée sur l'égalité de tous les Etats, quel que soit le continent dont ils font partie.
- 68. De l'avis de ma délégation, il faut faire preuve de suffisamment de compréhension ou, pour reprendre les termes du représentant du Congo (Brazzaville), appliquer en toute sincérité les doctrines chrétiennes pour éviter que les populations africaines encore dépendantes ne soient acculées à la colère du désespoir ou à la négation de l'espoir.
- 69. L'Afrique est un continent qui marche vers l'avenir et nous avons la conviction qu'elle saura dégager ses formules propres, ses idées à elle, sa formule politique nationale originale, de manière que ses peuples encore dépendants puissent atteindre à la pleine capacité de gouvernement dans un monde libre. Mettre ces populations dans l'obligation de choisir entre le colonialisme et le totalitarisme, à l'exclusion de toute autre solution, ce serait vouer le continent africain à un destin tragique, si tragique qu'il justifierait l'inscription que Dante avait vue inscrite sur les portes de l'enfer: "Vous qui entrez ici, abandonnez tout espoir!"
- 70. M. SCHWEITZER (Chili) [traduit de l'espagnol]: Lorsque nous avons discuté de l'inscription de ce point à notre ordre du jour, ma délégation a souligné qu'il se posait un problème de compétence dont nous devions tenir compte de crainte d'outrepasser les fonctions attribuées au Conseil de sécurité par la Charte.
- 71. Tous les arguments que nous avons entendus au cours de l'examen du problème de l'Angola m'ont

right to make reservations concerning this jurisdiction. It has not been shown that we are faced with anything likely to endanger international peace and security, the only case in which action by this Council is justified. What we are dealing with is a question concerning human rights, fundamental freedoms and the principle of self-determination of peoples.

- 72. Chile has been most zealous in the defence of human rights and, in accordance with the principles of the General Assembly, has always shown its sympathy for the oppressed peoples which aspire to independence and are at present suffering because they are in subjection and are living in conditions of social and economic inferiority, deprived of freedom and with no hope of progress.
- 73. My delegation does not object to the question of Angola being dealt with in other, competent organs of the United Nations, such as the General Assembly or the Economic and Social Council. Nor does it object to the competent organ chosen making any investigations it may consider necessary.
- 74. But the injudicious manner in which this Council agrees to deal with matters submitted to it may become a dangerous precedent for the future. It is not desirable to depart from the strict legal rules on which the Council's existence is based, by introducing political and social considerations, deserving of our respect and favour though these may be. If we do not abide by the provisions of the Charter concerning the limits of the Council's field of action, we may defeat our own ends, and, instead of promoting a solution of the problems, may delay and obstruct it.
- 75. For these reasons, my delegation will have to abstain from voting on the three-Power draft resolution in document S/4769.
- 76. Mr. TSIANG (China): When the Security Council debated the question of the inscription of this item on our agenda, my delegation expressed certain reservations. We said that we did not know enough about the nature of the problem to say whether the Security Council was the proper forum in which to discuss the question. However, in such circumstances my delegation usually favours the inscription of an item, even if only for the purpose of further elucidation and clarification. I was careful to add that such an inscription should not be allowed to prejudice the rights and claims of anybody concerned. Now we have had a very acrimonious debate, and after this debate some points have become clear, while other points remain obscure and in doubt.
- 77. One point made clear is that Portugal threatens nobody. Portugal does not wish to disturb the peace and security of any country. So far as that is concerned, I am not saying anything new, because the representative of Liberia never accused Portugal of harbouring designs of aggression against any country.
- 78. The second point is whether the conditions prevailing in Angola are such as will make the situation

convaincu du bien-fondé des réserves que nous avons formulées quant à la compétence du Conseil. En effet, il n'a pas été prouvé que nous nous trouvions en présence d'une situation menaçant la paix et la sécurité internationales, qui seule aurait justifié l'intervention du Conseil. Par contre, l'affaire n'est pas sans toucher aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

- 72. Le Chili a toujours défendu jalousement les droits de l'homme; il a toujours été respectueux des principes établis par la Charte et des résolutions de l'Assemblée générale; il a toujours marqué sa sympathie aux peuples opprimés qui aspirent à l'indépendance et qui souffrent en ce moment parce qu'ils sont asservis et vivent dans des conditions sociales et économiques défavorables, sont privés de la liberté et n'ont aucun espoir de s'engager dans la voie du progrès.
- 73. Ma délégation ne s'oppose pas à ce que la question de l'Angola soit portée devant d'autres organes compétents des Nations Unies, par exemple l'Assemblée générale ou le Conseil économique et social; elle ne s'oppose pas non plus à ce que l'organe choisi décide de mener les enquêtes qu'il estimerait nécessaires.
- 74. Si le Conseil se saisit indifféremment de toutes les questions qui lui sont soumises, il risque de créer un précédent dangereux. Il ne faut pas revenir sur les normes juridiques strictes qui sont le fondement de cet organisme pour des considérations d'ordre politique ou social, si dignes soient-elles de tout notre respect ou de toute notre sympathie. En n'observant pas les dispositions de la Charte qui définissent le champ d'action du Conseil de sécurité, nous risquons d'obtenir des résultats contraires à ceux que nous recherchons et, loin de faciliter la solution des problèmes, nous pourrions la retarder ou la compromettre.
- 75. Pour ces raisons, ma délégation se verra dans l'obligation de s'abstenir lors du vote sur le projet de résolution des trois puissances qui fait l'objet du document S/4769.
- 76. M. TSIANG (Chine) [traduit de l'anglais]: Lorsque le Conseil de sécurité a examiné la question de l'inscription de ce point à son ordre du jour, ma délégation a exprimé certaines réserves. Nous avons indiqué que nous n'en savions pas assez sur la nature du problème pour dire si le Conseil de sécurité était bien l'organe compétent pour examiner cette question. Malgré cela, ma délégation s'est prononcée pour l'inscription de ce point à l'ordre du jour, ne fût-ce que parce qu'elle désirait obtenir des précisions sur la question et des éclaircissements. J'ai d'ailleurs pris soin d'ajouter que l'inscription de la question à l'ordre du jour ne devait pas préjuger les droits ou revendications des parties intéressées. Nous avons eu des débats très violents, à la suite desquels certains points se sont dégagés clairement alors que d'autres restaient obscurs et incertains.
- 77. Un point est clair, c'est que le Portugal ne menace personne, et ne désire troubler la paix et la sécurité d'aucun pays. Pour ce qui est de cet aspect du problème, je ne dis rien de neuf, puisque le représentant du Libéria lui-même n'a jamais accusé le Portugal d'intentions agressives à l'égard de quelque pays que ce soit.
- 78. La seconde question qui se pose est de savoir si les conditions qui règnent en Angola sont telles que

grow worse and eventually become a danger to international peace and security. On this point, I submit that the debate has not brought much clarity.

- 79. Statements have been made in praise of the Portuguese administration. Statements have been made in denunciation of that administration. Authorities have been quoted for or against the administration. The actual state of conditions in Angola is, in the mind of my delegation, still obscure. What the people of Angola really want is also a point on which I would not wish to be dogmatic.
- 80. The representative of Liberia at the last meeting, quoted from a statement I made in 1947 in connexion with the question of Indonesia. That debate was quite typical of the stand that my delegation takes on all colonial questions. There was a circumstance which I should recall to the members of this Council. My country has manifold relations with Indonesia and with the Indonesian people. My people knew the conditions in Indonesia quite well. We knew how the Indonesian people felt about their connexions with the Netherlands. We were convinced by the summer of 1947 that the people of Indonesia genuinely and really desired separation from the Netherlands and that they wished to become an independent nation. We were sure that the continuation of the older régime could only be achieved by the continuation of the military campaign which the Dutch had already commenced against Indonesia. The connexion between the peace and security of the world and Indonesian independence was very clear to my delegation.
- 81. Now with Angola the connexion is not clear. My delegation has always spoken and voted against colonialism. But I should like to submit that no organ of the United Nations should discourage any country from promoting political associations on terms of equality and freedom. Whether Portugal will succeed in the experiment in its effort to form such an association or not is very hard to say, but at this moment I feel that the Council should not take a stand on this question. I think that for the time being it is better for the Security Council not to intervene in the situation in Angola. For this reason, I regret that my delegation is not in a position to support the draft resolution sponsored by Ceylon, Liberia and the United Arab Republic.
- 82. Mr. MENEMENCIOGLU (Turkey): A great number of highly important questions have been referred to during this debate: The emergence into free life of the vast continent of Africa, the right of all peoples to self-determination, the liquidation of the archaic system of colonialism. The views of the Turkish people and of the Turkish Government on these vital issues are known to all and have been placed on record in the proper organs of the United Nations at the proper time. We do not feel that these high principles need to be discussed at each occasion or that they should form a basis for a controversy where such a controversy does not exist.
- 83. Because of the limited scope of the activity of the Security Council, we are here today to discuss a specific question, namely the applicability of Article 34 of the Charter to certain specific incidents. The Security Council is the highest instrument of the

- la situation empire et risque de constituer à la longue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Je me permettrai de dire que, sur ce point, le débat n'a guère apporté de clarté.
- 79. Certains orateurs ont fait l'éloge de l'administration portugaise et d'autres ont fait le procès de cette même administration. On a cité diverses sources qui témoignent pour ou contre cette administration. Quant à moi, la situation qui règne effectivement en Angola ne me paraît pas claire. La question de savoir ce que sont réellement les aspirations de la population de l'Angola est un autre point sur lequel je ne voudrais pas être dogmatique.
- 80. Le représentant du Libéria a cité à la dernière séance une déclaration que j'ai faite en 1947 à propos de l'Indonésie. Ce débat a illustré la position de ma délégation à l'égard de toutes les questions coloniales. Il y avait un facteur que je dois rappeler aux membres du Conseil. Mon pays avait des relations très étroites avec l'Indonésie et le peuple indonésien. Le peuple choinois connaissait fort bien la situation qui régnait en Indonésie. Nous savions ce que la population indonésienne pensait de ses relations avec les Pays-Bas. Quand vint l'été de 1947, nous étions convaincus que la population indonésienne voulait sincèrement, réellement, se séparer des Pays-Bas pour devenir une nation indépendante. Nous étions certains que le maintien de l'ancien régime n'était possible que par la prolongation de la campagne militaire que les Hollandais avaient déjà déclenchée contre l'Indonésie. Les rapports existants entre la paix et la sécurité du monde et l'indépendance de l'Indonésie étaient très clairs à nos yeux.
- 81. Or, pour ce qui est de l'Angola, ces rapports ne sont pas évidents. Ma délégation s'est toujours prononcée et a toujours voté contre le colonialisme. Mais je voudrais faire observer qu'aucun organe des Nations Unies ne doit détourner un pays, quel qu'il soit, de favoriser des associations politiques dans l'égalité et la liberté. Il est très difficile de dire si le Portugal réussira dans cette expérience et dans l'effort qu'il fait pour établir cette association; mais à l'heure actuelle, j'estime que le Conseil de sécurité ne devrait pas prendre position en la matière. Je crois qu'il est préférable, pour le moment, que le Conseil n'intervienne pas dans la situation qui règne en Angola. C'est pour cette raison que ma délégation regrette de ne pouvoir appuyer le projet de résolution qui a été déposé par Ceylan, le Libéria et la République arabe unie.
- 82. M. MENEMENCIOGLU (Turquie) [traduit de l'anglais]: De nombreuses questions extrêmement importantes ont été abordées au cours de ce débat: l'accession à l'indépendance du vaste continent africain, le droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes, l'élimination du système archafque du colonialisme. Les vues du peuple et du Gouvernement de la Turquie sur ces problèmes essentiels sont connues de chacun et ont été consignées en temps opportun dans les procès-verbaux des organes appropriés des Nations Unies. Nous n'estimons pas que ces principes élevés doivent être discutés à chaque occasion, ni qu'ils puissent donner lieu à des controverses lorsqu'ils ne sont pas contestés.
- 83. Eu égard à la portée limitée des activités du Conseil de sécurité, nous sommes réunis ici aujour-d'hui pour examiner une question spécifique, à savoir si l'Article 34 de la Charte peut ou non s'appliquer à certains incidents particuliers. Le Conseil de sécurité

United Nations, It has been entrusted by explicit Articles of the Charter to act as a guardian of international peace and security. The correct interpretation and implementation of the Articles of the Charter which define the field of activity of this organ of the United Nations may constitute a matter of life or death for any one of the smaller members, which form the majority of our Organization. My country may be included in this category of members. We therefore feel compelled to leave aside any considerations of sentiment, of expediency of voting, as a matter of routine, within a group or within a bloc with which we might have common ideals on most problems, or any such outside consideration in our interpretation and implementation of the Articles of the Charter concerning the Security Council.

- 84. During my first statement on the question of the inclusion of the item in the agenda [944th meeting], I expressed certain doubts whether the Security Council under Article 34 was the proper organ to deal with these incidents at this stage. Having now studied the draft resolution presented to us, these doubts are far from being dispelled.
- 85. My delegation recognizes the efforts of the cosponsors to overcome a number of obstacles, legal, practical and otherwise, in the present text. Their good intentions are evident. On the other hand, when another question affecting Portugal, the question of providing information to the United Nations under Article 73 e on its possessions in Africa, was discussed in the General Assembly, my delegation voted against the Portuguese point of view. We voted for the resolution requesting such information [1542 (XV)].
- 86. However, as I have already stated, each organ of the United Nations has been entrusted with particular duties and responsibilities by the Charter and we, the smaller members of this Organization, must observe most scrupulously the full and correct application of all the Articles of the Charter, and more particularly those concerning the Security Council.
- 87. I do not deem it even necessary to reiterate that my Government is opposed to all forms of colonialism, wherever and by whom such a horrible system may be applied. We disapprove and deplore all acts of oppression, and we were particularly shocked by those examples cited during this debate. However, what we are asked to decide is whether the Security Council, the organ of the United Nations which was created for the specific purpose of intervening in cases of dangers of world peace, should be seized of the recent incidents in Angola. On this count my delegation regrets that it cannot support the request of the co-sponsors, and will therefore abstain.
- 88. Mr. SUBASINGHE (Ceylon): I just want to make a very short intervention. A short while ago we heard a number of interventions. The position has been taken by some of the representatives that no argument has been adduced to prove that there is a threat

- est l'instance la plus élevée des Nations Unies. En vertu d'articles explicites de la Charte, il doit assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'interprétation et l'application correctes des articles de la Charte qui définissent le champ d'activité de cet organe des Nations Unies peuvent constituer une question de vie ou de mort pour n'importe lequel des petits Etats Membres, qui forment la majorité de notre organisation. Mon pays peut être rangé dans cette catégorie. Par conséquent, nous estimons devoir faire abstraction de toute considération d'ordre sentimental, de l'intérêt qu'il y a de voter dans le cadre d'un groupe ou d'un bloc avec lesquels nous avons peut-être des idéaux communs sur la plupart des problèmes, ou de toute autre considération dès lors qu'il s'agit d'interpréter ou de mettre en œuvre les articles de la Charte qui concernent le Conseil de sécurité.
- 84. Lors de ma première déclaration sur la question de l'inscription de ce point à l'ordre du jour [944ème séance], j'avais exprimé certains doutes quant à la question de savoir si, conformément à l'Article 34, le Conseil de sécurité était l'organe compétent pour connaître de ces incidents. L'examen du projet de résolution qui nous a été soumis n'a pas dissipé ces doutes, il s'en faut.
- 85. Ma délégation donne acte aux auteurs de ce projet de résolution des efforts qu'ils ont faits pour surmonter certains obstacles juridiques, pratiques ou autres que soulève le texte actuel. Leurs bonnes intentions sont évidentes. D'autre part, lorsque l'Assemblée générale a examiné une autre question intéressant le Portugal, à savoir la communication de renseignements aux Nations Unies sur ses possessions en Afrique, conformément à l'alinéa e de l'Article 73, ma délégation a voté contre le point de vue exposé par le Portugal. Nous avons voté en faveur de la résolution lui demandant de fournir ces informations [1542 (XV)].
- 86. Cependant, ainsi que je l'ai déjà déclaré, chacun des organes des Nations Unies s'est vu confier des attributions et des responsabilités nettement définies par la Charte, et nous qui sommes les Membres les moins importants de l'Organisation, nous devons veiller très scrupuleusement à l'application correcte et complète de tous les articles de la Charte et, en particulier, de ceux qui concernent le Conseil de sécurité.
- 87. Je ne pense pas qu'il soit même nécessaire de rappeler ici que mon gouvernement est opposé à toutes les formes de colonialisme quel que soit le lieu où ce système horrible est appliqué et quels que soient ceux qui l'appliquent. Nous désapprouvons et nous déplorons tous les actes d'oppression, et nous avons été frappés d'indignation par les exemples qui nous ont été rapportés au cours de ce débat. Toutefois, ce que l'on nous demande de trancher, c'est la question de savoir si le Conseil de sécurité, organe des Nations Unies qui a été créé expressément à l'effet de n'intervenir que dans les cas où la paix mondiale est menacée, devait être saisi des incidents survenus récemment en Angola. Sur ce point, ma délégation regrette de ne pouvoir appuyer la demande des auteurs du projet de résolution et elle s'abstiendra en conséquence.
- 88. M. SUBASINGHE (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Je serai très bref. Nous venons d'entendre un certain nombre d'orateurs et certains d'entre eux ont déclaré qu'aucun argument n'avait été avancé qui prouvât que la situation actuelle en Angola constitue une

- to international peace and security in the present situation in Angola. Before I try to meet that argument I just want to refer to another question.
- 89. The representative of China is not sure whether the Angolan people want independence. I have never known a case in history where any colonial people has ascertained by vote whether they wanted independence or not, but I think the world as a whole, and the United Nations, have accepted the right of all subject nations to independence; and we are quite sure in our minds that the Angolan people, as a colonial people, are also extremely desirous of independence.
- 90. With respect to the threat to international peace, must the Security Council consider a situation a threat to international peace and security only when military planes are roaring about the skies, only when guns are booming and machine guns are rattling? I do not think so.
- 91. We believe that in the sensitive world of today, where colonial peoples struggle for independence, there is always a threat to international peace by allowing a situation to deteriorate, in which the great Powers get drawn in.
- 92. As we have seen after the Second World War, when the Viet-Namese people started their armed struggle against the colonial power of France, did not the People's Republic of China get interested in the situation, did not the United States of America get interested in the situation? Further, was there not a situation in which every possibility of open, international war was likely to occur?
- 93. Similarly, in Laos we allowed the situation to deteriorate when there was a struggle. Did not a situation develop there in which great Powers became extremely interested? Did not a real threat to international peace prevail?
- 94. Similarly, in the Congo the demand of the Congolese people gathered momentum very suddenly. Ultimately, before we knew where we were, the Security Council was deeply involved in it and, today, we know at what cost.
- 95. The contention of my delegation is this: It is quite true that the Angolan people have not taken up arms to fight the military power of Portugal in an armed conflict, but the information that is available to us clearly indicates that a situation is developing wherein an armed conflict in the future is a likely possibility.
- 96. I am not suggesting that the Angolan people are equal to, or are a match for, the Portuguese army. At the same time, we are also aware, from the statements that have been made by the representatives of some of the independent countries of Africa, that they feel very strongly about the independence of the Angolan people. I am not for a moment suggesting that the African States are going to take up arms against Portugal for the attainment of Angolan independence, but I do say that the tension between the independent countries of Africa and Portugal is ever on the increase. That is why we fear that, if this situation develops and there is further trouble in

- menace pour la paix et la sécurité internationales. Avant de réfuter cette thèse, je désire traiter rapidement d'une autre question.
- 89. Le représentant de la Chine n'est pas certain que la population angolaise désire l'indépendance. Je ne connais pas de cas, dans l'histoire, où un peuple colonial ait pu indiquer par un vote qu'il voulait ou ne voulait pas l'indépendance, mais je crois que le monde tout entier et l'Organisation des Nations Unies ont accepté le droit à l'indépendance de tous les peuples asservis; et quant à nous, nous sommes profondément convaincus que les Angolais, peuple colonial, tiennent beaucoup, eux aussi, à obtenir leur indépendance.
- 90. En ce qui concerne la menace contre la paix internationale, le Conseil de sécurité doit-il considérer qu'une situation ne met la paix et la sécurité internationales en danger que lorsque les avions militaires vrombissent dans le ciel, lorsque les fusils partent ou que les mitrailleuses crépitent? Je ne le pense pas.
- 91. Nous estimons que, dans notre monde si vulnérable, où les peuples coloniaux luttent pour acquérir leur indépendance, la paix internationale est toujours menacée lorsqu'on permet que la situation empire au point que les grandes puissances soient amenées à intervenir.
- 92. Ainsi, après la seconde guerre mondiale, lorsque le peuple du Viet-Nam s'est lancé dans la lutte armée contre la puissance coloniale française, n'avons-nous pas vu la République populaire de Chine et les Etats-Unis d'Amérique s'intéresser à la situation? De plus, la situation n'a-t-elle pas pris un tour tel qu'elle risquait de dégénérer en une guerre internationale ouverte?
- 93. De même, au Laos, nous avons permis que la situation s'aggravât, alors qu'il y avait déjà lutte. La situation n'a-t-elle pas évolué de façon telle que les grandes puissances ont été amenées à s'y intéresser de très près? N'y a-t-il pas eu effectivement une menace réelle contre la paix internationale?
- 94. De même au Congo, le peuple congolais a présenté des revendications très soudainement. En fin de compte, avant même que nous sachions où nous en étions, le Conseil de sécurité s'est trouvé intimement mêlé aux événements et nous savons aujourd'hui à quel prix.
- 95. La position de ma délégation est la suivante: il est absolument exact que le peuple de l'Angola n'a pas pris les armes pour combattre la puissance militaire du Portugal dans un conflit armé, mais les renseignements dont nous disposons indiquent clairement que la situation évolue de façon telle que le conflit armé peut fort bien éclater.
- 96. Je n'entends pas dire que les Angolais soient à égalité ou simplement de taille à se mesurer avec l'armée portugaise, mais nous n'ignorons pas, après avoir entendu les déclarations des représentants de certains pays indépendants d'Afrique, que ceux-ci ont des idées très arrêtées quant à l'indépendance du peuple de l'Angola. Loin de moi la pensée que les Etats africains puissent prendre les armes contre le Portugal pour aider le peuple angolais à obtenir son indépendance, mais j'affirme que les relations entre les pays indépendants d'Afrique et le Portugal sont de plus en plus tendues. Aussi craignons-nous que, si la situation évolue et si de nouveaux troubles éclatent

Angola, there is every possibility of even the great Powers displaying an interest on one side or another. Being aware of this, is it not necessary for the Security Council to nip the trouble in the bud? Must we wait until there is open conflict in order for us to intervene?

- 97. After all, what have we suggested? What have the delegations of Liberia, the United Arab Republic and Ceylon suggested? Not armed intervention by the United Nations, not sanctions against Portugal; we have only requested that Portugal accept the principle of the right of self-determination for the Angolan people, as we have in the United Nations accepted the right of self-determination for all peoples of colonial territories.
- 98. We have said that there are allegations of a serious nature being made against the Portuguese administration. Therefore, in order to satisfy ourselves as to whether these allegations are true or not, so that public opinion all over the world may lay at rest, let us, the United Nations, through an accepted authority in the form of a sub-committee, ascertain the facts.
- 99. Are we asking too much in order to prevent a possible threat to world peace? I appeal to the members of the Security Council to consider this aspect, and I once again appeal to you to take some action of a minor nature—I repeat, of a minor nature—so that further trouble may be averted.
- 100. The PRESIDENT: Since there are no other speakers, in my capacity as representative of the UNITED STATES, I shall claim the privilege of expressing the views of my Government on the draft resolution [S/4769].
- 101. When he first raised the question of Angola in the Security Council, the representative of Liberia, Mr. Padmore, recognized that the recent disturbance in Angola was not of itself an immediate threat to the maintenance of international peace and security. At that time he said:
  - "I believe that there is still time for us to help to build in Angola a future of which neither the Portuguese nor the Africans need be afraid. But we no longer have centuries, or even decades, in which to accomplish what should be a simple humanitarian task." [934th meeting, para. 7.]

He emphasized several problems with which the United Nations must concern itself: the urgency, in this era of rapid communication, of acting with despatch; the recognition of Angola's problem being a part of the larger African scene; and the desirability of Portugal's availing itself of United Nations cooperation and help in the development of its territories in Africa. It was clear from his remarks that Mr. Padmore was anticipating conditions which, if unchanged, might endanger the peace and security of Africa, if not of the world.

102. It is in a spirit of seeking the constructive elimination of not just the symptoms, but the sources of friction, that the United States approaches this problem. I regret to find myself in disagreement with the representative of China and other members of this Council who present their position with such

- en Angola, les grandes puissances elles-mêmes ne s'intéressent à la situation et ne prennent parti pour l'un ou l'autre des adversaires en présence. Ne faut-il pas que le Conseil de sécurité, qui le sait, tue le conflit dans l'œuf? Devons-nous attendre, pour intervenir, que le conflit soit ouvert?
- 97. Après tout, qu'avons-nous proposé? Qu'ont proposé les délégations du Libéria, de la République arabe unie et de Ceylan? Non point une intervention armée des Nations Unies, non point des sanctions contre le Portugal; nous avons simplement demandé au Portugal d'accepter, pour le peuple de l'Angola, le principe du droit à l'autodétermination, comme les Nations Unies ont accepté, pour tous les peuples des territoires colonisés, le droit à disposer d'eux-mêmes.
- 98. Nous avons dit que de graves allégations ont été avancées à l'encontre de l'administration portugaise. Aussi, afin de vérifier le bien-fondé de ces allégations, afin de calmer l'opinion publique mondiale, faut-il que les Nations Unies, par l'intermédiaire d'une auto-rité reconnue qui serait un sous-comité, établissent les faits.
- 99. Est-ce trop demander pour éliminer une menace possible à la paix internationale? J'en appelle aux membres du Conseil de sécurité pour qu'ils examinent cet aspect du problème et je vous demande, une fois de plus, de prendre une décision afin, je le répète, d'éviter de nouveaux troubles.
- 100. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Puisqu'il n'y a pas d'autres orateurs, je me permettrai, en tant que représentant des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, d'exposer les vues de mon gouvernement sur le projet de résolution [S/4769].
- 101. Quant il a soulevé pour la première fois la question de l'Angola au Conseil de sécurité, le représentant du Libéria, M. Padmore, a reconnu que les troubles qui avaient éclaté récemment en Angola ne constituaient pas en eux-mêmes une menace immédiate pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il a ajouté:

"Je crois qu'il est encore temps pour nous d'aider à construire en Angola un avenir dont ni les Portugais, ni les Africains ne doivent avoir peur, mais nous ne disposons plus de siècles, ni même de dizaines d'années, pour accomplir ce qui devrait être une simple tâche humanitaire." [934ème séance, par. 7.]

- Il a fait ressortir plusieurs problèmes dont les Nations Unies doivent se préoccuper: la nécessité urgente qu'il y a, en cette ère où les communications sont rapides, d'agir avec promptitude; la reconnaissance du fait que le problème angolais est un élément du tableau général de l'Afrique; l'intérêt qu'il y a à ce que le Portugal fasse appel à la coopération et au concours des Nations Unies pour aider au dévelopment de ses territoires d'Afrique. De toute évidence, M. Padmore envisagerait une situation qui, si elle demeurait telle quelle, pourrait compromettre la paix et la sécurité de l'Afrique, sinon du monde.
- 102. C'est dans un esprit constructif, afin d'éliminer non seulement les symptômes mais les causes de friction, que les Etats-Unis abordent le problème. Je regrette d'être en désaccord avec le représentant de la Chine et d'autres membres du Conseil qui ont exposé leur position avec tant de logique et de force.

logic and force. And while we recognize full well that Angola and the conditions therein do not today endanger international peace and security, we believe that they may, if not alleviated, lead to more disorders, with many unforeseen, unfortunate and dangerous consequences.

103. We in the United States deplore the violence which occurred in Luanda and the tragic loss of life, involving all elements of the community. Nothing we can do here will restore these people to life, But perhaps we can discourage further violence, which can only make constructive efforts towards the solution of basic problems more difficult.

104. It is only prudent to view the disorders in Luanda in the context of the dramatic changes which have taken place in so much of Africa in the past few years. Angola is but a part of the over-all picture of evolution on the African continent. The views of the United States have not changed since Jefferson wrote that:

"We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain inalienable Rights, that among these are Life, Liberty and the pursuit of Happiness. That to secure these rights, Governments are instituted among Men, deriving their just powers from the consent of the governed."

Those words reflect, we believe, the basic principles which all Governments would do well to observe and to implement with all of the energy at their command.

105. It is no secret that the General Assembly has been interested for years in conditions within Portugal's African territories. There can be no doubt that the people of Angola are entitled to all of the rights guaranteed them by the Charter, the right of unfettered opportunity to develop their full economic, political and cultural potentialities. I am sure Portugal recognizes that it has a solemn obligation to undertake the systematic and rapid improvement of the conditions of the people of its territories, an evolution which is contemplated by the Charter.

106. The United States would be remiss in its duties as a friend of Portugal if it failed to express honestly its conviction that step-by-step planning within Portuguese territories and the acceleration thereof is now imperative for the successful political, economic and social advancement of all inhabitants under Portuguese administration—advancement, in brief, towards full self-determination.

107. The practical difficulties facing Portugal in the immediate future are formidable. If the people of Angola are not given reason to believe that they, too, may hope to participate in determining their own future, the tension which exists today will grow and may well result in disorders which will indeed pose a threat to international peace and security. On the other hand, we all know, and know only too well, the tragic events which have occurred in the Congo, that huge, unhappy State which lies just to the north of Angola. I do not think I would be straining the truth to conclude that much of the Congo's problems result from the fact that the pressure of nationalism rapidly overtook the preparation of the necessary foundation essential to the peaceful and effective exercise of sovereign self-government.

Et tout en reconnaissant parfaitement qu'à l'heure actuelle la situation en Angola ne met pas en danger la paix et la sécurité internationales, nous croyons qu'elle est susceptible, s'il n'y est pas porté remède, de conduire à d'autres désordres, aux multiples conséquences, imprévisibles, regrettables et dangereuses.

103. Les Etats-Unis déplorent les violences qui se sont produites à Luanda et les pertes tragiques de vies humaines qui ont touché tous les éléments de la communauté. Rien de ce que nous pouvons faire ici ne rendra ces gens à la vie. Mais peut-être pouvons-nous prévenir de nouvelles violences, qui ne feraient que rendre plus malaisés les efforts constructifs en vue de la solution des problèmes essentiels.

104. La simple sagesse veut que l'on envisage les désordres de Luanda dans la perspective des changements spectaculaires qui sont survenus dans bien des régions d'Afrique au cours des dernières années. L'Angola n'est qu'un élément du tableau général de l'évolution du continent africain. Les vues des Etats-Unis n'ont pas changé depuis que Jefferson écrivait:

"Nous estimons que ces vérités s'imposent d'ellesmêmes, que tous les hommes sont créés égaux, qu'ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables, dont la vie, la liberté et la poursuite du bonheur. C'est pour garantir ces droits que des gouvernements sont institués parmi les hommes, qui tiennent leur juste pouvoir du consentement des gouvernés."

Ces paroles expriment, croyons-nous, les principes fondamentaux que tous les gouvernements feraient bien d'observer et d'appliquer avec toute leur énergie.

105. Ce n'est pas un secret que l'Assemblée générale s'intéresse depuis des années à la situation qui règne dans les territoires africains du Portugal. Il ne fait pas de doute que le peuple de l'Angola est fondé à jouir de tous les droits qui lui sont garantis par la Charte, du droit de tirer parti sans entrave de toutes ses possibilités économiques, politiques et culturelles. Je suis sûr que le Portugal reconnaît qu'il a l'obligation solennelle d'améliorer systématiquement et rapidement le sort de la population de ses territoires, ainsi que le prévoit la Charte.

106. Les Etats-Unis manqueraient à leur devoir d'amis du Portugal s'ils n'exprimaient qu'il est impérieux d'établir des plans de développement et d'en accélérer la mise en œuvre pour assurer le progrès politique, économique et social de tous les habitants sous administration portugaise, progrès qui, en un mot, les rapproche de l'indépendance complète.

107. Les difficultés pratiques auxquelles le Portugal se heurtera dans l'avenir immédiat sont formidables. Si l'on ne donne pas au peuple de l'Angola des raisons d'espérer qu'il pourra lui aussi déterminer son propre avenir, la tension actuelle croîtra au point, peut-être, d'entraîner des désordres qui constitueraient en fait une menace pour la paix et la sécurité internationales. Par ailleurs, nous connaissons — et nous ne connaissons que trop - les événements tragiques qui se sont produits au Congo, le vaste et malheureux Etat situé au nord de l'Angola. Je ne crois pas déformer la vérité en concluant qu'une bonne part des problèmes du Congo tiennent à ce que la pression du nationalisme a rapidement gagné de vitesse ceux qui jetaient les fondements essentiels de l'exercice pacifique et effectif de la souveraineté.

108. The important thing for us, then, is to ensure that similar conditions do not exist for the Angola of tomorrow. We believe that a beginning should be made promptly within that Territory to foster that educational, social and economic development of which political development is an integral part and to ensure the rapid attainment of political maturity within this area. As we know, political maturity is the crying need everywhere.

109. On 15 December 1960, by its resolution 1542 (XV), the General Assembly considered that a number of important territories were Non-Self-Governing within the meaning of Chapter XI of the Charter. The Assembly spoke of an obligation which exists on the part of Portugal to transmit information under Chapter XI of the Charter concerning these territories. The Assembly further invited the Government of Portugal to participate in the work of the Committee on Information from Non-Self-Governing Territories. I mention this because, in the view of my Government, the best course of action for Portugal and the best course of action to promote the interests of the people of the Portuguese territories seems to be through co-operation with the United Nations. In our view, the resolution to which I have just referred was an invitation to Portugal to work with Members of this Organization to ensure the more rapid progress of the peoples in Portuguese territory. I stress the words "work with". The United States does not read any dark dangers into this resolution. This is a gesture of concern, a gesture of goodwill and, beyond that, an effort toward genuine co-operation in the achievement of goals which are shared by all of us and which are recognized in the Charter of this Organization.

110. Hence, we hope that Portugal will proceed in accordance with the draft resolution now before the Council. In doing so, it would, in the words of Article 73 b of the Charter on the subject of the people of the Non-Self-Governing Territories, work "to develop self-government, to take due account of the political aspirations of the peoples, and to assist them in the progressive development of their free political institutions, according to the particular circumstances of each territory and its peoples and their varying stages of advancement".

111. I hope that what I have said will be taken in the spirit in which it is intended, to encourage the peaceful evolution of a society in Angola in which men of all races can live together in harmony with mutual respect for the different cultures and ways of life which now exist there.

112. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The discussion in the Security Council on the question of Angola fully confirms the necessity and timeliness of the initiative taken by the delegation of Liberia in raising the question of the crisis in Angola in connexion with the colonialist activities of the Portuguese authorities. The attempts of the Portuguese colonialists, by resorting to military force, to suppress the national liberation movement of the people of Angola already constitutes a serious threat to peace and security throughout Africa.

113. In this connexion, I cannot agree with the evaluation of the situation recently made by the

108. Ce qui nous importe, c'est d'empêcher que l'Angola ne se trouve un jour dans les mêmes conditions. Nous croyons qu'il faudrait commencer, sans délai, par stimuler dans le territoire le développement culturel, social et économique, dont le progrès politique est une composante, et par faire en sorte qu'il parvienne rapidement à la maturité politique. On sait que, partout, c'est cette maturité politique qui fait le plus défaut.

109. Le 15 décembre 1960, par sa résolution 1542 (XV), l'Assemblée générale a établi qu'un certain nombre de territoires importants étaient des territoires non autonomes au sens du Chapitre XI de la Charte. L'Assemblée a mentionné l'obligation qu'a le Portugal de transmettre, à propos de ces territoires, les informations visées au Chapitre XI de la Charte. Elle a invité le Gouvernement du Portugal à participer aux travaux du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes. Si je mentionne ces faits, c'est parce qu'aux yeux de mon gouvernement le meilleur mode d'action qui s'offre au Portugal et la meilleure façon de servir les intérêts de la population des territoires portugais semblent être la coopération avec l'Organisation des Nations Unies. A notre avis, la résolution à laquelle je viens de me référer invitait le Portugal à travailler avec les Membres de notre organisation - et j'insiste sur les mots "avec les Membres de notre organisation" = pour accélérer autant que possible le progrès des populations des territoires portugais. Les Etats-Unis ne croient pas que cette résolution puisse être lourde de conséquences. C'est un geste qui traduit l'intérêt, la bonne volonté et, plus encore, l'esprit de coopération véritable qui doivent nous permettre d'atteindre des objectifs qui nous sont communs et qui sont reconnus par la Charte de cette organisation.

110. Nous espérons donc que le Portugal donnera suite au projet de résolution dont le Conseil est saisi. Ce faisant, il contribuera, conformément aux termes de l'alinéa b de l'Article 73 de la Charte, concernant les populations des territoires non autonomes, à "développer leur capacité de s'administrer ellesmêmes, [à] tenir compte des aspirations politiques des populations et [à] les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques, dans la mesure appropriée aux conditions particulières de chaque territoire et de ses populations et à leurs degrés variables de développement".

111. J'espère que mes paroles seront comprises dans l'esprit où je les ai dites, car elles procèdent du désir d'encourager en Angola le développement pacifique d'une société où les hommes de toutes races pourront vivre ensemble dans l'harmonie et dans le respect mutuel des diverses cultures et des différents modes de vie que l'on y trouve actuellement.

112. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Le développement de ce débat au Conseil de sécurité sur la question de l'Angola confirme pleinement la nécessité et l'opportunité de la position prise par le Libéria sur la crise en Angola, en raison des activités colonialistes des autorités portugaises. La tentative des colonisateurs portugais pour étouffer, par le recours à la force armée brutale, le mouvement de libération nationale, crée, d'ores et déjà, une grave menace pour la paix et pour la sécurité de toute l'Afrique.

113. A cet égard, je ne saurais partager le jugement émis tout à l'heure par le représentant des United States representative, who took the view that conditions in Angola today did not constitute a threat to peace and security.

114. The fact that the initiative of Liberia was strongly supported by the delegations of the United Arab Republic, Ceylon and the Soviet Union, and by the delegations of over thirty African and Asian States which are not members of the Council, proves that there is a universal condemnation of the Portuguese colonialists who are destroying the men fighting for the freedom and independence of Angola. I can only regret that no such condemnation was to be found in the speech of the United States representative.

115. The attention of the Security Council has been drawn to the serious situation which has arisen in Angola and to the need to take urgent and effective measures to force the Government of Portugal to fulfil its obligations under the United Nations Charter and to comply with the provisions of the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples, which was adopted by the General Assembly on 14 December 1960 [resolution 1514 (XV)]. I am glad to note that the United States representative also considered it necessary to draw the attention of the Portuguese Government to the need to respect its obligations under the Charter and the resolution which recalls these obligations and the right of colonial countries and peoples to independence.

116. During the discussion of the procedural matter of the inclusion of the question of Angola in the agenda of the Security Council, it was already clear that forces were divided in the Council on the subject of the appeal made by Liberia. Faced with a united front of African-Asian States, which unanimously condemned the shameful policies and practices of the Portuguese colonialists in Angola, the representatives of the colonialist Powers in the Security Council did not dare openly to oppose the inclusion of the question of Angola in the agenda. However, it can be clearly seen from the speeches made by the representatives of the United Kingdom and France that they sympathize with the Portuguese colonialists, do not support the initiative taken by Liberia and would not want the Security Council to take any measures to stop the repressive activities of the Portuguese authorities in Angola. The reservations made by the United Kingdom and French representatives, with a view to casting doubt on the competence of the Security Council to examine this question, show clearly that they are unwilling to discuss this acute problem and that they would prefer not to consider it at all and, in any case, not to take any effective decisions for the implementation of the Declaration of 14 December 1960 in the case of Angola.

117. The statement made by the United Kingdom representative today confirmed that the colonialist countries do not want to discuss the misdeeds of the Portuguese colonialists and that the solidarity of the colonialists overrides the provisions of the Charter and the resolutions on the abolition of colonialism adopted by the General Assembly. We can only regret this fact.

118. It is not clear to my delegation why one of the Asian countries—my neighbour, Turkey—has not found

Etats-Unis selon lequel les conditions actuelles en Angola ne constituent pas, à son avis, une menace à la paix et à la sécurité.

114. Le fait que l'initiative du Libéria a été énergiquement appuyée par les délégations de la République arabe unie, de Ceylan et de l'Union soviétique, ainsi que par celles de plus de 30 pays d'Asie et d'Afrique non membres du Conseil de sécurité, montre que tout le monde condamne les colonisateurs portugais qui massacrent ceux qui combattent pour la liberté et l'indépendance de l'Angola. Je ne puis que regretter que cette condamnation n'ait malheureusement pas trouvé d'écho dans la déclaration du représentant des Etats-Unis.

115. L'attention du Conseil de sécurité se porte sur la grave situation régnant actuellement en Angola et, en conséquence, sur la nécessité d'adopter des mesures urgentes et efficaces, afin d'obliger le Gouvernement portugais à tenir compte des obligations que lui impose la Charte des Nations Unies et de mettre en œuvre les dispositions de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. qu'a adoptée l'Assemblée générale le 14 décembre 1960 [résolution 1514 (XV)]. Je remarque avec satisfaction, dois-je dire, que le représentant des Etats-Unis a estimé, lui aussi, qu'il était indispensable d'appeler l'attention du Gouvernement portugais sur la nécessité de respecter les obligations qui lui incombent en vertu de la Charte, ainsi qu'en vertu de la résolution rappelant le droit à l'indépendance des peuples et pays coloniaux.

116. Dès qu'a été abordé l'examen de la question de procédure relative à l'inscription du problème de l'Angola à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, la répartition des forces en présence s'est précisée à l'égard de la demande du Libéria. Devant faire face à un front uni de pays d'Asie et d'Afrique qui condamnent unanimement la politique et les pratiques honteuses des colonisateurs portugais en Angola, les représentants des puissances coloniales au Conseil de sécurité n'ont pas osé se déclarer ouvertement contre l'inscription de la question à l'ordre du jour. Cependant, il ressort des déclarations faites par les représentants du Royaume-Uni et de la France qu'ils sympathisent avec les colonisateurs portugais, qu'ils n'approuvent pas l'initiative du Libéria et qu'ils ne voudraient pas que le Conseil de sécurité adoptat la moindre mesure contre les actes de répression commis par les colonisateurs en Angola. Les réserves formulées par les représentants du Royaume-Uni et de la France, aux fins de jeter le doute sur la compétence du Conseil de sécurité à se saisir de cette question, montrent que c'est à contrecœur que ces délégations voient le Conseil examiner ce problème; cela montre qu'elles auraient préféré qu'il n'en fût pas question un instant et qu'en tout état de cause elles désirent que l'on n'adopte aucune décision efficace visant à assurer la mise en œuvre, pour ce qui concerne l'Angola, de la Déclaration du 14 décembre 1960.

117. La déclaration d'aujourd'hui du représentent du Royaume-Uni a confirmé que les pays colonialistes ne veulent pas juger des actes arbitraires des colonisateurs portugais; que la solidarité des colonisateurs est plus forte que les exigences de la Charte et les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de l'abolition du colonialisme. On ne peut évidemment que le regretter.

118. La délégation de l'Union soviétique n'a pas très bien compris pourquoi un des pays de l'Asie, mon it possible to take an active part in the discussion of this question and does not feel able to support the draft resolution which, however inadequate it may be, is aimed at preventing a further deterioration of the situation in Angola, in order to prevent further outrages by the Portuguese colonial authorities against the people of Angola.

119. At the same time, in the course of the discussion it became apparent that the colonialists are now forced to be on the defensive, that they are in isolation and that their position is extremely unpopular. The representatives of Liberia, the United Arab Republic, Ceylon and Ghana and others who have taken part in these discussions have cited countless facts which demolish the unsubstantiated assertions of the Portuguese representative that Angola is an integral part of Portugal and that the situation in Angola is an exclusively internal affair of Portugal itself. Legal tricks and slanderous devices have not helped and will not help the representative of the Portuguese colonialists to prove what cannot be proved.

120. In the course of the discussions in the Security Council, it has been quite clearly proved: First, that Angola is a typical colony still under the domination of the Portuguese colonialists, with inhuman living conditions for the indigenous African population, which is experiencing the full severity of military and police terrorism, repressive measures and mass reprisals on the part of the Portuguese colonial authorities; secondly, that, as a result of these activities by the Portuguese Government against Angola, a situation has arisen which constitutes a serious threat to international peace and security, and that therefore the Security Council must take effective and urgent measures to halt the criminal activities of the Portuguese colonialists in Angola.

121. The statements made here in the Security Council by the representative of the Portuguese colonialists really merit no reply. However, they are of interest in that the Portuguese representative has completely unmasked himself as a diehard colonialist held over from the seventeenth century, who is still unable to realize that he is living in the middle of the twentieth century and who is greatly surprised and annoyed that the members of the Security Council cannot see the virtues of the Portuguese colonial system, do not appreciate the "benefits" which the Portuguese authorities have for 500 years been ceaselessly bestowing on the African population in Angola and, moreover, criticize and condemn this sacred order which the Portuguese Government would like to preserve in Africa for hundreds of years to come.

122. The representative of Portugal was true to form in sweepingly denying all the facts and all the arguments put forward by other delegations. The best representatives of the Angolan people, the true patriots and fighters for freedom and a radiant future for Angola were cynically described here by the representative of the Portuguese colonialists as criminals and hooligans, who allegedly opposed the authorities under the influence of drugs and drink. All the correspondents and journalists who have reported the savage violence inflicted on the African population in Angola were called liars and deceivers by the representative of the Portuguese colonialists.

voisin la Turquie, n'a pas jugé utile de participer activement à l'examen de cette question et pourquoi la délégation turque n'estime pas possible d'appuyer le projet de résolution, qui, dans une très faible mesure, a pourtant comme but d'empêcher une aggravation de la situation en Angola, de mettre obstacle à l'arbitraire des autorités coloniales du Portugal contre le peuple angolais.

119. Ainsi, il est apparu au cours de la discussion que les colonisateurs sont obligés maintenant d'adopter une attitude de défense, qu'ils se trouvent isolés et que leur position est très impopulaire. Participant aux débats actuels, les représentants du Libéria, de la République arabe unie, de Ceylan, du Ghana et autres ont cité de nombreux faits qui détruisent complètement les affirmations non fondées du représentant portugais, qui a prétendu que l'Angola était une partie inaliénable du Portugal et que la situation en Angola relève exclusivement de la compétence nationale du Portugal. Aucun stratagème juridique, aucun procédé calomniateur n'a pu et ne pourra aider le représentant des colonisateurs portugais à prouver l'improuvable.

120. La discussion au Conseil de sécurité a montré clairement, tout d'abord, que l'Angola représente une colonie typique, qui, jusqu'à maintenant, se trouve encore sous la domination des colonisateurs portugais; que dans cette colonie la population autochtone africaine vit dans des conditions inhumaines et endure toutes les souffrances de la terreur policière et militaire, ainsi que des actes de répression massive de la part des autorités portugaises; d'autre part, il a été prouvé qu'à la suite des agissements du Gouvernement portugais envers l'Angola il s'est créé une situation qui constitue une grave menace à la paix et à la sécurité internationales, et que, pour cette raison, le Conseil de sécurité est tenu d'adopter des mesures efficaces et urgentes pour mettre fin aux actes criminels des colonisateurs portugais en Angola.

121. Les déclarations prononcées ici, au Conseil de sécurité, par le représentant des colonisateurs portugais ne méritent au fond aucune réponse; cependant, elles présentent un intérêt certain en ce sens que le représentant du Portugal a fait toute la lumière sur lui-même, en montrant qu'il est un colonisateur convaincu du XVIIème siècle qui n'arrive pas encore à comprendre qu'il vit au milieu du XXème siècle et qui est à la fois très étonné et très irrité que les membres du Conseil de sécurité ne voient pas les vertus du système colonial portugais, qu'ils n'apprécient pas à leur valeur les "bienfaits" que depuis 500 ans les pouvoirs portugais apportent, sans relâche, à la population de l'Angola; il ne comprend pas non plus pourquoi ils critiquent et condamnent ce régime sacré que le Gouvernement portugais voudrait conserver pendant des siècles encore en Afrique.

122. Il est caractéristique que le représentant du Portugal a nié tous les faits, tous les arguments cités par d'autres représentants. Les meilleurs représentants du peuple angolais, les véritables patriotes qui luttent pour la liberté et l'avenir du peuple angolais sont cyniquement qualifiés par le représentant du Portugal de criminels et de voyous qui agiraient contre les autorités sous l'effet de stupéfiants et de boissons alcoolisées. Tous les correspondants et journalistes qui ont décrit les actes de cruelle répression commis contre la population autochtone de l'Angola sont qualifiés, par le représentant du Portugal, de menteurs et de trompeurs.

The delegates who spoke in defence of the Angolan people and who opposed the extermination of the African population by the Portuguese colonialists, he termed demagogues and agents of international communism.

123. Nevertheless, however hard the Portuguese representative may try to portray Angola as an earthly paradise, facts remain facts. And these facts do not merely speak, they verily cry out about the unbearable conditions created by the Portuguese authorities for the indigenous population in Angola.

124. It is a fact that the people of Angola, like the peoples of the other Portuguese colonies, has never enjoyed the right to vote and has always been excluded from participation in the country's government. The activities of public organizations and political parties are brutally suppressed, and their leaders are subjected to savage punishment and deportation. The local population does not have a single legal democratic organization at present in the territory of Angola. The facts of the extraordinary brutality of the Portuguese colonial administration are confirmed by many impartial sources, which are not in the least communist, as the Portuguese representative continually claimed.

125. For example, the United States magazine Look, which the Portuguese representative has not yet succeeded in including among the organs of communist propaganda, in its last issue of 28 March wrote about Angola that:

"In this so-called African province of Portugal, the black man is mercilessly exploited and the mere mention of independence can lead to imprisonment ... the régime established by the Portuguese in this African territory revealed its iron hand when it savagely suppressed the recent uprising of opposition elements."

The same magazine says:

"The black worker may be beaten by the Portuguese police at the request of the employer, although this is strictly illegal, and often by the employer himself. A wooden spade, known as a 'palmatória', is often used as the instrument of punishment, with holes that suck in the skin of the victims when they are beaten. The victims of the 'palmatória' beatings are often incapacitated for work for several days.

"One of the intelligentzia at Lisbon told me", the author goes on, "there is some cruelty. We recognize this, but in order to be cruel to someone you have to love him. The African is like a woman. The more you beat him, the more he loves you."

This was written by a United States correspondent, whom the Portuguese representative has not yet included among communist agitators, although he probably will do so in his next speech.

126. The representative of Portugal assured the Council that in Angola there is a multiracial society and that human rights are the mainstay of the political and social structure of the Portuguese State. However, uncontestable facts show that all these statements are a complete invention, a fiction and a stupid lie. The indigenous population of Angola is being subjected to cruel racial discrimination. As has already been said in the Council, the division of Africans into different categories, membership of

Tous ceux qui ont parlé en faveur de la défense du peuple angolais, contre l'extermination de la population africaine par les colonisateurs portugais, ont été traités par lui de démagogues et d'agents du communisme international.

123. Cependant, le représentant du Portugal a beau peiner pour présenter la situation en Angola presque comme le paradis terrestre, les faits restent les faits, et ces faits non seulement parlent, mais ils crient littéralement les conditions insupportables créées par les colonisateurs portugais pour la population autochtone africaine en Angola.

124. C'est un fait que la population de l'Angola, comme d'autres colonies portugaises, n'a jamais eu de droits électoraux et qu'elle a toujours été tenue à l'écart du gouvernement du pays. L'activité des organisations publiques et des partis politiques est étouffée et leurs dirigeants font l'objet de répressions et de déportations. A l'heure actuelle, en Angola, il n'y a pas une seule organisation démocratique légale représentant la population autochtone. Des faits d'une extraordinaire cruauté sont confirmés par de nombreuses sources objectives qui ne sont nullement communistes, comme a essayé de le prouver le représentant du Portugal.

125. En particulier, la revue américaine <u>Look</u>, que le représentant du Portugal n'a pas eu le temps, semble-t-il, d'inscrire sur la liste des organes de propagande communiste, écrit ce qui suit dans son numéro du 28 mars, à propos de l'Angola:

"Dans cette prétendue province africaine du Portugal, les noirs sont exploités sans pitié et une simple conversation sur l'indépendance peut conduire à une peine de prison... Le régime, établi par les Portugais dans ce territoire africain, a découvert sa main de fer lorsqu'il a étouffé sans merci les récents soulèvements d'opposition."

Dans cette même revue, il est dit aussi:

"Le travailleur noir peut être battu par les policiers portugais sur la demande de son employeur — bien que, formellement, cela soit illégal — et, souvent, par l'employeur en personne. L'instrument du châtiment est souvent une pelle de bois appelée "palmatória", munie d'orifices qui, à chaque coup, aspirent la peau de la victime; cette dernière, après avoir subi ce traitement, perd souvent toute capacité de travail pendant plusieurs jours.

"Un intellectuel de Lisbonne m'a dit, écrit l'auteur de cet article: "Une certaine cruauté est appliquée, nous le reconnaissons; mais, pour manifester de la cruauté envers quelqu'un, il faut aimer la victime de cette cruauté. L'Africain est comme la femme: plus on la bat, plus elle vous aime."

Voilà ce qu'écrit un correspondant américain que le représentant du Portugal n'a pas encore fait figurer parmi les agitateurs communistes, mais le fera, sans doute, dans sa prochaine intervention.

126. Le représentant du Portugal a affirmé au Conseil qu'en Angola existe une société multiraciale, que les droits de l'homme constituaient la base de la structure politique et sociale de l'Etat portugais. Mais les faits prouvent obstinément que toutes ces déclarations ne sont que de pures inventions et fictions et un mensonge maladroit. La population de l'Angola est victime d'une cruelle discrimination raciale. Comme on l'a déjà dit au Conseil, la division des Africains en plusieurs catégories, dont l'appartenance

which places a person in a different position before the law, is nothing other than a most subtle, refined, purely Portuguese system of racism.

127. Contrary to official claims that the indigenous population of the Portuguese colonies enjoy some rights, a series of legal measures and the entire administrative practice, taken together, result in depriving them of all rights without exception. Even in Portugal itself, which according to the Constitution is a corporative State but, in fact, is a truly fascist State, the people's civil liberties are guaranteed on paper only. However, the indigenous inhabitants of the colonies are even more defenceless. This can clearly be seen merely from a reading of the Constitution and of the special legislation of various types for the so-called indigenous Portuguese. For example, under article 8, section XIII officially no Portuguese citizen can suffer imprisonment for failure to discharge his financial obligations and cannot be forced to work off his debts. However, this does not apply to the indigenous inhabitant. According to article 146 of the Constitution, he can be compelled to work off his debts.

128. The falseness of the claim of Portuguese authorities that in the Portuguese colonies there are no special privileges for any one group, in comparison with another, can be proved by examples from the indigenous legislation itself. For example, article 9 of the Indigenous Statute deprives indigenous inhabitants of such an elementary civil liberty as freedom of movement. If they wish to change their residence in a region which is under the control of some local body, they must obtain permission to move from this body. If they want to move to a region under the jurisdiction of another local body, they must obtain permission from both bodies. Article 23 states that the indigenous inhabitants have no political rights in respect of so-called non-indigenous institutions. They do not have the right to vote and they cannot join the government trade unions. The same article says that there must be representatives of the indigenous inhabitants in the governing organs of each province, and that they must be elected in accordance with the law, but the law is such that they are appointed by the Government.

129. The representative of Portugal has tried desperately to convince the members of the Council that there is no forced labour in Angola. However, the facts point to the contrary. These facts and the reports of eye-witnesses are more than enough to disprove the claims of the Portuguese representative. For example, the United States review Nation wrote on 4 March 1961:

"In Angola the peasants and workers are cruelly exploited. The peasants are forced to sell their agricultural produce to the settlers at artificially low prices fixed by the authorities. Workers are forced to work for the settlers and colonial companies. Each year 250,000 Angolans are hired out by the authorities, as though they were not living beings, to agricultural, mining and building concerns."

This appeared in a non-communist publication. The review states that forced labour is applied to women

place l'individu en question dans des situations d'inégalité devant la loi, ne représente rien d'autre que le système le plus pur, le plus raffiné, le système purement portugais du racisme.

127. Contrairement aux déclarations officielles, selon lesquelles la population autochtone des colonies portugaises jouit de droits, toute une série de mesures juridiques et toute la pratique administrative s'unissent pour priver cette population de l'exercice de ses droits. Même un citoyen du Portugal, Etat corporatif d'après sa constitution, mais, de fait, un véritable Etat fasciste, ne possède que des garanties sur le papier en ce qui concerne ses libertés civiles; dans les colonies, l'indigène est encore davantage sans défense. L'évidence de tout cela ressort de la lecture de la Constitution et de toute une série de lois spéciales concernant ce qu'on appelle "les Portugais autochtones". Ainsi, aux termes de l'article 8, titre XIII, aucun citoyen portugais ne peut être soumis à des peines de prison pour n'avoir pas acquitté ses impôts et ne peut non plus être contraint de travailler pour payer ses dettes. Mais ces dispositions ne s'appliquent pas aux autochtones. Conformément à l'article 146 de la Constitution, un autochtone peut être soumis à la contrainte du travail forcé pour payer ses dettes.

128. Le côté mensonger des affirmations des autorités officielles portugaises selon lesquelles, dans les colonies portugaises, n'existent pas de privilèges spéciaux pour un groupe par rapport à un autre est prouvé par des exemples tirés de la législation relative aux autochtones. Ainsi, l'article 9 du statut des autochtones stipule pour ces derniers la privation d'une liberté civile aussi élémentaire que celle du déplacement. Si les autochtones désirent changer de lieu de résidence à l'intérieur d'un territoire placé sous l'administration d'un organisme local, ils doivent pour cela obtenir l'autorisation de ce dernier; s'ils désirent se rendre dans une région relevant de la juridiction d'un autre organisme local, ils doivent obtenir l'autorisation des deux organismes administratifs. L'article 23 prévoit que les autochtones n'ont pas de droits politiques en ce qui concerne les institutions non autochtones. Ils n'ont pas le droit de vote, ils ne peuvent pas devenir membres des syndicats. Le même article prévoit que, au sein des organes de direction de chaque province, doivent siéger des représentants des autochtones et que ceux-ci doivent être élus conformément à la loi; or, la loi est telle qu'ils sont désignés par le gouvernement.

129. Le représentant du Portugal s'est évertué, en vain, à convaincre les membres du Conseil qu'en Angola le travail forcé n'existait pas, mais les faits prouvent le contraire; ceux-ci et des dépositions de témoins sont plus que suffisants pour réfuter les affirmations du représentant du Portugal. Ainsi, le journal américain Nation, dans son numéro du 4 mars 1961, écrit:

"En Angola, les paysans et les ouvriers font l'objet d'une grossière exploitation. Les paysans sont obligés de vendre aux habitants leurs produits à des prix artificiellement baissés, imposés par les autorités. Les ouvriers sont forcés de travailler pour les colons et pour les compagnies coloniales. Chaque année, 250 000 Angolais sont loués par les autorités comme s'il ne s'agissait pas de créatures vivantes; ils sont loués à des exploitations agricoles, forestières, à des mines, des constructions."

Ce n'est pas un organisme communiste qui le dit. Le journal note que les femmes et les enfants sont and children. It says that thousands of eight-yearolds work on the coffee plantations and farms of the settlers. There is still in Angola a systematic slave trade, masquerading as a system of contracts.

- 130. For the information of the representative of Portugal, the English newspaper, The Guardian, is also a non-communist organ, as testified by the United Kingdom representative. On 8 April 1960, this English newspaper, The Guardian, said that in the past twenty years the use of forced labour in the Portuguese colonies had continually increased and reached such a point that this type of labour had become predominant both in Angola and in Mozambique.
- 131. We have heard fine-sounding statements to the effect that white and black school children attend the same classes together. The representative of Portugal apparently wanted to make an impression by speaking of this here in New York, However, in the field of education, as in many other fields, the actual situation, surprisingly enough, does not correspond with these idyllic vignettes of racial harmony.
- 132. The facts show that the civilizing activities of the Portuguese colonialists in the territory of Angola have led to the result—which, in the opinion of the Portuguese, is a happy one—that according to UNESCO data only 1.4 per cent of the country's population receive primary education in Angola. This is much less even than the corresponding figure for the whole of Africa—4.7 per cent. The colonialists deliberately keep the people in deepest ignorance, apparently in the belief that education tends to corrupt the minds of the Africans, with an action similar to that of narcotics, and are depriving them of the opportunity to receive education and train national cadres.
- 133. It is not fortuitous that, after five hundred years of enlightened government and propagation of Portuguese civilization, almost 99 per cent of the indigenous population of Angola are still illiterate. It is obviously not fortuitous that there is the same degree of illiteracy in Portugal's other colonies, where areas larger than metropolitan Portugal itself have no schools at all.
- 134. The representative of the Portuguese colonialists has assured us that there is no economic exploitation in the flourishing Portuguese State. However, this is merely another lie, since economically Angola is a typical example of a colonial territory. Its economy is completely subordinated to the interests of the Portuguese and foreign, including the United States, metropolitan countries.
- 135. The extortionate trade Portugal carries on with Angola and its other colonies is used to offset the chronic deficit in Portugal's own foreign trade. For example, The New York Times, another organ "in the pay of the communists", said on 10 January 1961 that by means of trade with Angola and Mozambique Portugal had in 1960 covered \$60 million of its foreign trade gap, which amounted to \$150 million in all.
- 136. The policy of Portugal towards its colonies is one of deliberate curtailment of economic development. I am sure that the Portuguese representative would find it difficult to name any large concern in

- tenus d'exécuter un travail forcé. Des milliers d'enfants de 8 ans, écrit le journal, travaillent dans des plantations de café et dans des fermes de colons. Sous l'apparence d'un régime de contrat, un trafic systématique de traite d'esclaves existe encore en Angola.
- 130. Le journal anglais <u>The Guardian</u> qui, soit dit pour l'information du représentant du Portugal, n'est pas non plus un organe communiste, et le représentant du Royaume-Uni peut l'attester notait dans son numéro du 8 avril 1960 qu'au cours des 20 dernières années l'application du travail forcé dans les colonies portugaises va toujours croissant, et que les choses en sont arrivées au point où ce travail joue un rôle de premier plan aussi bien en Angola qu'au Mozambique.
- 131. Nous avons entendu ici de belles paroles selon lesquelles les écoliers blancs et les écoliers noirs fréquenteraient les mêmes écoles. Le représentant du Portugal voulait sans doute produire une bonne impression lorsqu'il a dit cela à New York; cependant, dans le domaine de l'instruction, comme dans beaucoup d'autres, la situation réelle est étonnamment différente de ce tableau idyllique d'harmonie raciale.
- 132. Les faits prouvent que l'activité civilisatrice des colonisateurs portugais en Angola a conduit, d'après les données de l'UNESCO, à ce résultat, heureux selon l'opinion des Portugais, que 1,4 p. 100 seulement de la population a bénéficié d'une instruction primaire, chiffre très inférieur pour l'ensemble de l'Afrique, lequel s'élève à 4,7 p. 100. De propos délibéré, les colonisateurs maintiennent la population dans l'obscurantisme et l'ignorance, estimant, sans doute, que l'éducation tend à troubler l'esprit des Africains, à agir sur eux à la manière d'un stupéfiant; aussi les privent-ils de la possibilité de recevoir une éducation et de créer des cadres nationaux.
- 133. Ce n'est pas l'effet du hasard sans doute si, après cinq siècles d'administration éclairée et de mission civilisatrice du Portugal, près de 99 p. 100 de la population autochtone de l'Angola est encore analphabète. Ce n'est sans doute pas l'effet du hasard si ce niveau d'analphabétisme est maintenu dans les autres colonies du Portugal, où des régions dépassant en superficie la métropole elle-même sont complètement privées d'écoles.
- 134. Le représentant des colonisateurs portugais, en parlant devant nous, a affirmé que, dans l'Etat prospère du Portugal, l'exploitation économique n'existe pas; néanmoins, c'est un mensonge de plus, car, du point de vue économique, l'Angola se présente comme un exemple typique de territoire colonial. Son économie est entièrement subordonnée aux intérêts portugais et étrangers, y compris le monopole américain.
- 135. Grâce à un commerce de piraterie entre le Portugal et l'Angola et autres colonies, le Portugal couvre lui-même le déficit chronique de son commerce extérieur. Un autre organe "payé par le communisme", le New York Times, dans son numéro du 10 janvier 1961, témoigne encore qu'en 1960, grâce au commerce avec l'Angola et le Mozambique, le Portugal a pu couvrir à concurrence de 60 millions de dollars le déficit de son commerce extérieur, qui s'élevait au total à 150 millions de dollars.
- 136. Le Portugal applique, à l'égard de ses colonies, une politique de réduction intentionnelle du développement économique. Nous sommes convaincus que le représentant du Portugal aurait du mal à nous citer

Angola, simply because there is hardly any industry there at all. The fables told by the Portuguese colonialists do not brighten the general picture of the poverty of the indigenous population of Angola. According to United Nations data, the average annual per caput income is wretchedly low—\$100 per annum, out of which the Africans have to pay about \$10 in head tax.

137. The colonial authorities are following a consistent policy of "Portugalization" in Angola, trying by increasing the white Portuguese population to ensure for future emergencies a military potential interested in preserving the Portuguese colonial system. One of the measures taken to this end is simply to drive Africans off good land and replace them by European settlers who take over the land belonging to Africans on the pretext of occupying abandoned property. It is therefore not fortuitous that, according to Captain Henrique Galvão, formerly one of the highest officials in the Salazar Government and now described by the representative of the Portuguese colonialists as a communist agent, Angola is suffering from demographic anaemia, an invisible emigration which is the main reason for the population decrease.

138. The representative of the Congo (Brazzaville) has told us, inter alia, how many Angolans are fleeing to neighbouring republics, including the Congo (Brazzaville), from the fine life in the Portuguese colony of Angola.

139. These are the facts. They all contradict the assertions made by the Portuguese representative, proving their obvious falsity, and the Portuguese representative is in no position to refute them. The angry and uncontrolled tone of his statements is a certain indication that the disgraceful cause which he is trying to defend here is hopelessly doomed. Like a drowning man clutching at a straw, the representative of Portugal has clutched at a well-worn device everyone is weary of: when one has no rational arguments, one must blame everything on international communism. There might be eccentrics or naive people who will take this odoriferous bait.

140. However, the utter absurdity of these attempts to shift the blame from the guilty to the innocent was obvious to everyone, which is why the speeches of the Portuguese representative were greeted with general laughter. In his statement, the representative of Portugal clearly appealed to the representatives of the colonial Powers for support for the cause of the Portuguese colonialists. That is why he emphasized that the Portuguese Government considers itself to be one of the most active fighters against communism. It has obviously never occurred to the Portuguese representative that the ideas of communism can no longer be fought with force and bayonets. He should remember the outcome of the anti-communist campaign of Hitler and the notorious Axis Powers. Such an attempt looks even more ridiculous and absurd when it is made by the aging Portuguese colonialists who are not distinguished for either intelligence or strength.

le nom d'une entreprise importante en Angola, ne serait-ce que parce qu'il est douteux que la moindre industrie existe. Les mensonges des colonisateurs portugais ne sauraient masquer le tableau général de l'indigence de la population autochtone de l'Angola. D'après les données de l'Organisation des Nations Unies, le revenu moyen par habitant représente la misérable somme de 100 dollars par an, sur lesquels les Africains sont obligés de verser près du dixième au titre de l'impôt de capitation.

137. Pour ce qui est de l'Angola, les autorités coloniales poursuivent une politique systématique de "lusitanisation", tendant, par l'accroissement de la population portugaise blanche, à garantir, en prévision des mauvais jours, le potentiel de la force armée intéressée au maintien du système colonial portugais. L'une des mesures prises à cette fin est l'expulsion pure et simple des Africains des bonnes terres au profit des Européens, lesquels s'y installent sous prétexte que ces terres sont devenues propriété abandonnée. Ce n'est pas l'effet du hasard si, comme l'a dit le capitaine Enrique Galvão, autrefois l'un des plus hauts fonctionnaires du gouvernement Salazar - devenu, pour reprendre l'expression du représentant du Portugal, un agent communiste —, l'Angola souffre d'une anémie démographique, d'une émigration invisible qui sont les causes essentielles de ce processus de diminution de la population.

138. Le représentant du Congo (Brazzaville) nous a donné ici le nombre des Angolais qui choisissaient d'aller vivre dans les républiques voisines, notamment au Congo (Brazzaville), pour fuir la bonne vie de l'Angola portugais.

139. Tels sont les faits; tous réfutent l'affirmation du représentant du Portugal et prouvent son caractère manifestement fallacieux; et le représentant du Portugal n'est pas en mesure de démentir ces faits; le ton irrité et la nervosité de sa déclaration sont des indices très nets que la cause honteuse qu'il a tenté de défendre ici est condamnée d'avance. Comme un noyé qui s'accroche à une paille, le représentant du Portugal s'est attaché à une conception périmée et qui lasse tout le monde: si l'on manque d'arguments bien fondés, il suffit d'accuser en toutes choses le communisme international; peut-être se trouvera-t-il des déséquilibrés ou des naifs qui mordront à cet appât malodorant.

140. Néanmoins, tous ont vu l'absurdité manifeste de vouloir rejeter la faute sur le dos des autres; c'est pourquoi nous avons entenduici un rire amical accueillir les déclarations du représentant du Portugal. Ce dernier s'adressait évidemment, dans ses déclarations, aux représentants des puissances coloniales, leur lançant un appel à l'aide, afin qu'ils appuient la cause des colonisateurs portugais; et c'est justement pourquoi il a tellement insisté sur le fait que le Gouvernement du Portugal se considère comme l'un des plus actifs combattants dans la lutte contre le communisme. Il échappe apparemment, au représentant du Portugal, qu'à notre époque il est impossible de lutter contre les idées du communisme à l'aide de la force et des baionnettes; il devrait se souvenir comment se sont terminées les tentatives anticommunistes d'Hitler et des pays du fameux axe. Cette attitude paraît d'autant plus absurde et maladroite que ce sont de décrépits colonisateurs portugais qui s'efforcent d'accomplir une semblable tâche, alors ou'ils ne se distinguent ni par une intelligence particulière ni par la force.

- 141. However, the following question arises: How is a country as backward as Portugal still able to retain such large colonial possessions in Africa and Asia? One answer to this question can be found in the statement made by the representative of Ghana at the last meeting of the Council, when he addressed himself to the United States and the United Kingdom, as the representative of the Congo (Brazzaville) today addressed himself to France, because he knows to whom he should turn, asking for pressure to be brought upon the junior partner, Portugal, in order to force it to change its policy in Angola. It is quite obvious that the Portuguese colonialists are holding their ground in Africa and Asia for the time being because they are receiving moral and material support from their more powerful allies in NATO. Thus, we are faced here with a clear case of solidarity amongst the colonialists. However, the more stubborn and brutal the Portuguese authorities are in Angola and the other colonies, the harder and the further they will be driven out of Africa.
- 142. Along with many independent African and Asian States, the Soviet Union has forcefully proclaimed and again proclaims its sympathy with, and full support of, the struggle of the subjugated peoples for liberation and independence. We proclaim our full support of the just struggle of the people of Angola against the Portuguese colonialists and we decisively condemn all forms of colonialism, including such varieties as Portuguese colonialism.
- 143. The numerous countries which voted for the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples are now obliged under the terms of this resolution to give full support and assistance to the colonial peoples struggling for liberation and to press the colonial Powers to take immediate measures to transfer all authority to the indigenous population of the colonies.
- 144. It must be pointed out that the representative of Portugal preferred to remain silent during the discussion of the Declaration at the first part of the fifteenth session of the General Assembly, pretending that this did not concern him and that he could sit tight until the storm had blown over. Now that the Security Council is faced with the specific issue of implementing the provisions of the Declaration in the case of Angola, the Portuguese colonialists have become alarmed and are making impertinent and slanderous speeches which are in fact directed against all those who voted for the Declaration. Thus, they are challenging the entire United Nations and are counting on the support of their friends in military blocs in order to evade responsibility for blatant violation of the United Nations Charter and the General Assembly Declaration of 14 December 1960.
- 145. The very tone and character of the speeches of the representative of the Portuguese colonialists are very significant. If, after the adoption of the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples, he takes the liberty here in the Security Council of speaking in such an insolent, aggressive tone and with such peremptoriness to the representatives of the independent States of Africa and Asia, we may well ask how the Portuguese colonialists speak to the Africans in Angola, Mozambique and the other colonies. What we have seen here is the dying colonialist monster baring its teeth. In

- 141. Mais une question se pose: comment un pays aussi arriéré que le Portugal peut-il encore conserver des domaines coloniaux aussi vastes en Afrique et en Asie? La réponse à cette question, on peut la trouver, notamment, dans la déclaration du représentant du Ghana, prononcée au cours de la dernière séance du Conseil à l'intention des Etats-Unis et du Royaume-Uni, et dans celle que le représentant du Congo (Brazzaville) a faite aujourd'hui à l'intention de la France; ces deux représentants savent, en effet, à qui ils doivent s'adresser pour qu'ils exercent pression sur leur petit partenaire et l'obligent à modifier sa politique en Angola. De toute évidence, les colonisateurs portugais se maintiennent encore en Afrique et en Asie parce qu'ils bénéficient d'une assistance morale et matérielle de leurs alliés plus puissants de l'OTAN. Ainsi, nous avons manifestement affaire à un cercle de cautionnement de colonisateurs. Mais plus les autorités portugaises s'obstineront et séviront brutalement en Angola et dans d'autres colonies plus fermement et plus loin les colonisateurs seront rejetés de l'Afrique.
- 142. Comme de nombreux Etats indépendants africains et asiatiques l'ont déjà fait, l'Union soviétique a déjà proclamé et proclame encore, et de toutes ses forces, sa sympathie et son appui total aux peuples asservis, dans leur lutte pour la conquête de leur liberté et de leur indépendance. Nous proclamerons notre soutien total au peuple angolais dans sa lutte contre les colonialistes portugais; et nous condamnerons résolument toute forme de colonialisme, y compris celle multiforme qu'il revêt au Portugal.
- 143. Les nombreux pays qui ont voté en faveur de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux se sont engagés, aux termes de cette résolution, à appuyer, par tous les moyens, la cause des peuples coloniaux qui luttent pour se libérer; ils doivent donc exiger que les puissances coloniales prennent immédiatement des mesures afin de transférer tous les pouvoirs à la population autochtone des colonies.
- 144. Il faut reconnaître que, lors de l'examen de cette déclaration à la première partie de la quinzième session de l'Assemblée générale, le représentant du Portugal a préféré garder le silence, se comporter comme si tout cela ne le concernait pas, attendre et laisser passer la tempête. Aujourd'hui que le Conseil de sécurité est saisi d'une manière très concrète de la question de la mise en œuvre des dispositions de cette déclaration, dans le cas de l'Angola, les colonisateurs portugais s'alarment et se livrent ici à d'insolentes allégations qui, au fond, visent tous ceux qui ont voté cette déclaration. De sorte qu'ils jettent un défi à toute l'Organisation des Nations Unies et comptent sur l'appui de leurs alliés des blocs militaires pour éluder la responsabilité de la violation flagrante, commise par eux, de la Charte des Nations Unies et de la résolution du 14 décembre 1960.
- 145. Le ton même des déclarations du représentant des colonisateurs portugais est éloquent. Si, au sein du Conseil de sécurité, après l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le représentant du Portugal s'est permis de parler sur un ton insolent et provoquant aux représentants d'Etats indépendants de l'Asie et de l'Afrique, on peut se demander de quelle manière les colonisateurs portugais s'adressent aux Africains en Angola, au Mozambique et dans leurs autres colonies. Nous avons vu ici, montrant ses dents, le monstre colonialiste mourant; dans son agonie, le

its death agony, Portuguese colonialism can still cause great harm to the people of Angola and other colonies. However, let there be no mistake: its days are numbered and the time is not far distant when representatives of the independent State of Angola will speak in the United Nations and all that will remain of Portuguese colonialism and of the most sombre and sinister page in the whole history of the Angolan people will be a grim and painful memory.

146. It is the duty of the Security Council at this time to take measures to restrain the Portuguese colonialists and to ensure the practical implementation of the provisions of the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples. The present discussion in the Security Council shows once again that the time has come to consider the question of the immediate abolition of the colonial system and that it was essential for the General Assembly to adopt the Declaration. Energetic efforts are now needed on the part of the African, Asian and all other States which voted for this Declaration, in order to put its provisions into practice and to pass from a statement of principles to their implementation.

147. The draft resolution submitted for our consideration by Ceylon, Liberia and the United Arab Republic [S/4769] has the merit of drawing attention to the need for an immediate reaction and the adoption of urgent measures by the Council in connexion with the criminal actions of the Portuguese colonialists in Angola. The draft resolution reaffirms that the crisis in Angola is not an internal affair of Portugal, but is of an international character, and that the attempts to suppress the national liberation movement in Angola seriously endanger international peace and security. Consequently, the draft resolution contains a condemnation of the policy and actions of the Portuguese Government, although in our opinion this is not done openly or with sufficient precision.

148. Another one of the drawbacks of the three-Power draft resolution is that it does not call for the immediate adoption by the Security Council of measures to ensure the freedom and independence of Angola, but merely provides for the appointment of a sub-committee to conduct inquiries and to report to the Council.

149. The USSR delegation understands operative paragraph 2 of the draft resolution to mean that it in no way prevents the Security Council from immediately resuming, at any time and at the request of any of its members, the consideration of the question of Angola with a view to taking the necessary measures to solve it. However, on the whole the USSR delegation takes a favourable attitude towards this draft resolution and will vote for it, because this draft resolution reaffirms the right of the people of Angola to selfdetermination and independence. Furthermore, operative paragraph 1, which is extremely important and, indeed, decisive, states that Portugal must urgently take measures to implement the General Assembly Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples.

150. The Portuguese colonialists must finally realize that times have changed and that we are now not in the seventeenth century, but in the second half of the

colonialisme portugais peut engendrer bien des malheurs en Angola et dans le Mozambique. Mais qu'il soit absolument clair que ses jours sont comptés et que l'heure n'est pas éloignée où, au sein de l'Organisation des Nations Unies, prendront la parole les représentants de l'Etat indépendant de l'Angola, alors que le colonialisme portugais ne sera plus qu'un sombre et désagréable souvenir, la page la plus tragique et la plus inhumaine de l'histoire du peuple angolais.

146. A l'heure actuelle, le devoir du Conseil de sécurité est d'adopter les mesures nécessaires pour museler les colonisateurs portugais, pour assurer la mise en œuvre pratique des dispositions de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. La discussion qui vient de se dérouler ici montre une fois de plus à quel point la question de la suppression immédiate du régime colonial est actuelle, à quel point il était vital que l'Assemblée générale adoptât cette déclaration. Maintenant, la situation exige que les Etats africains, asiatiques et autres, qui ont voté en faveur de cette déclaration, déploient des efforts énergiques pour la transformer en une réalité vivante et pour passer de l'énoncé de principes à l'application pratique.

147. Le projet de résolution présenté au Conseil de sécurité par Ceylan, le Libéria et la République arabe unie [S/4769] a le mérite de poser la question de la nécessité d'une réaction immédiate et de l'adoption, par le Conseil, de mesures urgentes susceptibles de mettre un terme au crime des colonisateurs en Angola. Ce projet confirme que la crise de l'Angola ne relève pas des affaires intérieures du Portugal mais présente un caractère international, et que les tentatives faites pour étouffer le mouvement de libération nationale en Angola constituent une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. En conséquence, le projet de résolution condamne la politique et les agissements du Gouvernement portugais, encore qu'à notre avis il ne le fasse pas sous une forme assez ouverte et suffisamment résolue.

148. Parmi les insuffisances du projet des trois puissances, il convient de relever qu'il ne propose pas l'adoption immédiate, par le Conseil de sécurité, de mesures faites pour assurer l'indépendance et la liberté de l'Angola, mais n'envisage que la création d'un sous-comité qui procéderait à une enquête et ferait rapport au Conseil.

149. La délégation soviétique interprète le paragraphe 2 du dispositif de ce projet de résolution comme signifiant qu'il n'empêche nullement le Conseil de sécurité, sur la demande de l'un quelconque de ses membres, de reprendre directement, à tout moment, la question de l'Angola, afin que les mesures indispensables pour la résoudre puissent être adoptées. Cependant, dans l'ensemble, la délégation soviétique adopte une attitude positive à l'égard du projet de résolution et elle votera en sa faveur en tant qu'il confirme le droit du peuple angolais à l'autodétermination et à l'indépendance. En outre, le paragraphe 1 du dispositif, qui est le paragraphe essentiel et décisif, stipule que le Portugal doit envisager d'urgence l'adoption de mesures et de réformes pour donner suite à la résolution de l'Assemblée générale relative à l'octroi de l'indépendance et de la liberté aux peuples colonisés.

150. Les colonisateurs portugais doivent enfin comprendre que les temps ont changé, que nous ne sommes plus au XVIIème siècle, mais à la seconde moitié du twentieth. They are now offered an opportunity to solve the colonial problem by peaceful means. If they reject this opportunity, they will have only themselves to blame. They will be expelled from African soil and all freedom-loving countries will give their support to the people of Angola and of the other Portuguese colonies in their just struggle.

151. It is the duty of the Security Council to bring nearer the day when the long-suffering people of Angola will become free and independent and will build their own life, not at the bidding of foreign oppressors from distant Portugal, but as they themselves wish and in accordance with their national interests.

152. The PRESIDENT: In view of the late hour and the desirability of reaching a vote before we adjourn, it has been suggested that we might consider waiving the double interpretation, if there is no objection on the part of the Soviet representative or other members of the Council.

153. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): In view of the importance of reaching a decision today, the USSR delegation will, as an exception, not object to forgoing the double interpretation.

154. The PRESIDENT: Since there is no other objection to this exceptional procedure, I will now call upon the representative of Turkey, who wishes to exercise his right of reply.

155. Mr. MENEMENCIOGLU (Turkey): I shall not delay the vote. I shall only speak for one minute in the exercise of my right of reply. During his statement, the Soviet representative said that he could not understand why Turkey did not express its readiness to vote in favour of the draft resolution now before us. I was under the impression that I had explained very accurately the reasons why my Government does not consider Article 34 of the Charter applicable to the recent events in Angola. Among other things, I said that the scrupulously correct interpretation and implementation of Articles of the Charter concerning the Security Council may constitute a question of life or death for the smaller Members of this Organization. That our competent authorities arrived at this decision in full cognizance of the fact that our ally, the United States, and our neighbour, the Soviet Union, both were in favour of this text must, I am sure, give further proof of the strength which we always attach to our convictions.

156. The PRESIDENT: The representative of Liberia has asked to be heard further before we put the matter to a vote.

157. Mr. PADMORE (Liberia): I am going to make a brief statement. I do think that, representing the African countries, I should again say a few words.

158. I hope that after the vote is taken there will be no further cause to hold you here in a long session. However, my delegation should now like to call the attention of the members of the Council once again to

XXème. Ils ont maintenant la possibilité de résoudre pacifiquement la question coloniale; s'ils repoussent cette possibilité, ils en porteront la responsabilité. Ils seront chassés de la terre africaine et tous les peuples épris de paix appuieront le peuple angolais et les autres peuples dans leur juste lutte.

151. Le devoir du Conseil de sécurité est de rendre proche le jour où le peuple angolais, si profondément éprouvé, deviendra libre et indépendant et édifiera son existence non sur les ordres des étrangers de ce lointain Portugal, mais selon ses propres aspirations et conformément à ses intérêts nationaux.

152. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Etant donné que l'heure est avancée et qu'il est souhaitable que le Conseil vote sur ce projet de résolution avant d'ajourner ses travaux, il y aurait peut-être intérêt à renoncer à la double interprétation consécutive, à condition bien entendu que le représentant de l'Union soviétique ou qu'un autre membre du Conseil n'y fasse pas objection.

153. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: En raison de l'importance qu'il y a à ce que le Conseil prenne une décision aujourd'hui même, la délégation de l'Union soviétique, à titre exceptionnel, accepte que l'on ne procède pas à la double interprétation.

154. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Puisqu'il n'y a pas d'autre objection à cette procédure exceptionnelle, je donne la parole au représentant de la Turquie, qui désire exercer son droit de réponse.

155. M. MENEMENCIOGLU (Turquie) [traduit de l'anglais]: Je ne retarderai pas le moment du vote. Je me contenterai de parler une minute dans l'exercice de mon droit de réponse. Au cours de sa déclaration, le représentant de l'Union soviétique a dit ne pas pouvoir comprendre pourquoi la Turquie ne s'était pas déclarée prête à voter en faveur du projet de résolution dont le Conseil est saisi. J'avais l'impression d'avoir expliqué de façon très précise les raisons pour lesquelles mon gouvernement ne considérait pas que l'Article 34 de la Charte fût applicable aux événements qui se sont produits récemment en Angola. J'ai dit, entre autres, que l'interprétation et l'application scrupuleusement correctes des articles de la Charte relatifs au Conseil de sécurité peuvent constituer une question de vie ou de mort pour les petits Etats Membres de notre organisation. Les autorités compétentes de mon pays ont pris cette attitude alors qu'elles savaient parfaitement que notre allié, les Etats-Unis d'Amérique, et notre voisine, l'Union soviétique, étaient tous deux favorables à ce texte, ce qui, j'en suis certain, prouve une fois de plus la ténacité avec laquelle nous nous en tenons toujours à nos convictions.

156. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le représentant du Libéria a manifesté le désir de prendre la parole avant que nous procédions au vote.

157. M. PADMORE (Libéria) [traduit de l'anglais]: Ma déclaration sera brève, mais, puisque je représente les pays africains, je crois devoir ajouter quelques mots.

158. J'espère qu'une fois que nous aurons voté aucun élément nouveau ne nous obligera à prolonger la séance. Ma délégation voudrait appeler l'attention des membres du Conseil sur l'article 34 de la Charte Article 34 of the Charter which confers indisputable powers upon the Security Council. This Article states:

"The Security Council may investigate any dispute, or any situation which might lead to international friction or give rise to a dispute, in order to deter in whether the continuance of the dispute or situation is likely to endanger the maintenance of international peace and security."

I should like to underline the words "situation which might lead to international friction or give rise to a dispute". In the context of this legal pronouncement of Article 34, it is clear that a situation which could endanger world peace must not necessarily be a dispute between two Member States. This is intended especially for the representative of China.

159. In a speech a few months ago the President of Liberia, Mr. William V. S. Tubman, had this to say:

"In the hour of our triumph, we Africans must remember that what we seek is justice and not revenge. There is no time for us to brood over the grievances and sufferings of the past. We look to the future—a future which we hope to see cleansed of the racial hatred which brought such misfortune upon our own people. We must extend to the white man the hand of forgiveness and fellowship. We must invite him to join in burying misunderstanding and in working for a better and happier world."

I venture to claim that this is a generous and sane approach which the statesmen of the world should be willing to meet at least half way. But it is an approach on which the representative of Portugal and some of the members of the Security Council have turned their backs.

160. The African peoples have appealed to all members of this Council to reflect upon the contributions which the people of Africa have made to the general defence of human liberty in two world conflicts. By the end of World War I the poppies of Flanders fields were blowing over African as well as American, British, French and other European dead. In World War II African blood was shed on many battlefields in Ethiopia, in North Africa, in Europe, in the Near East and in Burma. There were graves covered by snow and the icy blasts of the northern winds. There were graves covered by the burning sands of a torrid and tropical sun. Is it to be wondered at, is it unreasonable, is it unfair or unjust that we should ask some minimum reward for our sacrifices? Are we to be content that only in Africa the high principles of the Charter of the United Nations should fail to apply?

161. We are concerned here with no transient problem which the mere passage of time will palliate. You may seek to avoid the issue today, but the problem will come to haunt you tomorrow and for a series of tomorrows, in an even more acute and aggravated form, until eventually you are driven to take your stand on one side or the other. des Nations Unies, qui confère au Conseil des pouvoirs incontestables et qui se lit comme suit:

"Le Conseil de sécurité peut enquêter sur tout différend ou toute situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend, afin de déterminer si la prolongation de ce différend ou de cette situation semble devoir menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales."

Je tiens à souligner les mots: "situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend". Dans le contexte de cette disposition juridique de l'Article 34, il est évident qu'une situation qui pourrait menacer la paix mondiale ne doit pas nécessairement être un différend entre deux Etats Membres. J'apporte cette précision à l'intention du représentant de la Chine.

159. Dans un discours qu'il a prononcé il y a quelques mois, le Président du Libéria, M. William V. S. Tubman, déclarait:

"A l'heure de notre victoire, nous, les Africains, nous devons nous souvenir que ce que nous recherchons c'est la justice, et non la vengeance. Nous n'avons pas le temps de nous appesantir sur tous les griefs et toutes les souffrances du passé. Nous nous tournons vers l'avenir, un avenir qui, nous l'espérons, marquera la fin de la haine raciale qui a causé tant de souffrances à notre propre population. Nous devons tendre à l'homme blanc la main du pardon et de l'amitié. Nous devons l'inviter à se joindre à nous pour dissiper cette incompréhension et pour travailler à l'établissement d'un monde meilleur et plus heureux."

J'affirme que c'est là une idée généreuse et saine et que les hommes d'Etat du monde devraient accepter de faire la moitié du chemin à la rencontre les uns des autres. Mais c'est une idée à laquelle le représentant du Portugal et quelques-uns des membres du Conseil de sécurité ont tourné le dos.

160. Les peuples africains ont lancé un appel à tous les membres du Conseil et leur ont demandé de se rappeler la contribution que les peuples d'Afrique ont apportée à la défense générale des libertés humaines lors des deux conflits mondiaux. A la fin de la première guerre mondiale, les coquelicots de la plaine des Flandres ont fleuri sur les tombes d'Africains aussi bien que d'Américains, d'Anglais, de Français et d'autres Européens. Au cours de la deuxième guerre mondiale, le sang des Africains a coulé sur de nombreux champs de bataille en Ethiopie, en Afrique du Nord, en Europe, dans le Proche-Orient et en Birmanie. Ils reposent dans des tombes couvertes par la neige ou balayées par les vents glacés du nord. Ils ont eu des tombes recouvertes par les sables brûlants sous le soleil implacable des tropiques. Peut-on s'étonner, peut-on penser qu'il est déraisonnable, déloyal ou injuste que nous réclamions aujourd'hui une récompense minimum pour nos sacrifices? Devonsnous nous satisfaire de ce que ce soit en Afrique seulement que les nobles principes de la Charte des Nations Unies ne puissent être respectés?

161. Nous ne nous préoccupons pas ici d'un problème passager auquel le temps apportera une solution. Vous pouvez tenter de l'éluder aujourd'hui; demain et pendant des jours et des jours il vous hantera, sous une forme plus grave et plus aiguë, jusqu'au moment où, inéluctablement, il vous faudra prendre parti.

162. The African representatives will in a particular way of the analysis of the remarkative of China. But this action of the Council is not a victory for Portugal or doom for the helpless people of Africa. The representatives of the peoples of Africa will not give up, and I should like to state on behalf of the African countries, especially those countries which addressed the letter contained in document S/4762 to you, Mr. President, that should this draft resolution fail, the question of Angola will be referred to the General Assembly.

163. The PRESIDENT: I regret that I did not have the chance to inquire if the interpretation of the reply of the representative of Turkey could be waived. I wonder if the representative of Liberia would be willing to forgo the interpretation of his few remarks.

164. Mr. PADMORE (Liberia): Yes, Mr. President.

165. The PRESIDENT: In that event, with the understanding that the representative of Portugal wishes to be heard at the conclusion of the vote, if there are no further speakers, we will proceed to put the draft resolution submitted by Ceylon, Liberia and the United Arab Republic [S/4769] to a vote.

A vote was taken by show of hands.

In favour: Ceylon, Liberia, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United States of America.

Against: None.

Abstaining: Chile, China, Ecuador, France, Turkey, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland.

The result of the vote was 5 in favour, none against, with 6 abstentions.

The draft resolution was not adopted, having failed to obtain the affirmative votes of 7 members.

166. The PRESIDENT: Will the representative of Portugal be good enough to take his place at the Council table?

167. Mr. GARIN (Portugal): I thank you, Mr. President, for giving me the opportunity to address the Council again. I should like to say a few words in clarification of the Portuguese position.

168. During the debate some speakers addressed unwarranted attacks, some even addressed outrageous attacks on Portugal and its policies. What has been said by these speakers is but a travesty of the Portuguese nation—our life, our ideals and our intentions. In principle, I should not deal with such criticisms, as they were made in regard to questions that in our opinion fall outside the scope of the Charter, and for that matter of the Security Council. But I will answer them, after all, because although some of the criticisms were advanced in pure bad faith, others were also made perhaps out of the emotions of the speakers and, on the other hand, I feel that the dignity of my country cannot leave the field entirely to our detractors.

162. Les représentants des pays d'Afrique prendront tout particulièrement acte de l'analyse qu'a faite le représentant de la Chine. Mais la décision que le Conseil de sécurité est en train de prendre ne constitue pas une victoire pour le Portugal, pas plus qu'elle ne scelle le destin des peuples d'Afrique livrés à eux-mêmes. Les représentants des populations africaines n'abandonneront pas la partie, et au nom des pays africains, en particulier de ceux qui vous ont adressé la lettre faisant l'objet du document S/4762, Monsieur le Président, je voudrais déclarer que, dans l'éventualité où le projet de résolution ne serait pas adopté, la question d'Angola sera portée devant l'Assemblée générale.

163. Le PRESIDENT [traduit de l'anglais]: Je regrette de n'avoir pu demander au représentant de la Turquie s'il acceptait que nous renoncions à l'interprétation consécutive de son intervention. J'aimerais savoir si le représentant du Libéria accepte que les quelques observations qu'il vient de faire ne soient pas interprétées.

164. M. PADMORE (Libéria) [traduit de l'anglais]: Oui, Monsieur le Président.

165. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Dans ce cas, étant entendu que le représentant du Portugal souhaite parler après le vote, s'il n'y a pas d'autres orateurs, nous mettrons aux voix le projet de résolution présenté par Ceylan, le Libéria et la République arabe unie [S/4769].

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Ceylan, Libéria, Union des Républiques socialistes soviétiques, République arabe unie, Etats-Unis d'Amérique.

Votent contre: neant.

S'abstiennent: Chili, Chine, Equateur, France, Turquie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Il y a 5 voix pour, zéro voix contre et 6 abstentions.

N'ayant pas obtenu le vote affirmatif de 7 membres, le projet de résolution n'est pas adopté.

166. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je prie le représentant du Portugal de bien vouloir prendre place à la table du Conseil.

167. M. GARIN (Portugal) [traduit de l'anglais]: Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de prendre de nouveau la parole. Je me propose de dire quelques mots pour préciser la position du Portugal.

168. Au cours de ce débat, certains crateurs se sont lancés dans des attaques injustifiées, dont certaines étaient même insultantes, contre le Portugal et sa politique. Dans leurs déclarations, ces orateurs n'ont fait que déformer l'image véritable de la nation portugaise, de notre vie, nos idéaux, nos intentions. En principe, je n'aurais même pas à m'occuper de telles critiques, car elles ont été faites à propos de questions qui, à notre avis, ne relèvent ni du champ d'application de la Charte ni de la compétence du Conseil de sécurité. Quoi qu'il en soit, j'y répondrai parce que, bien que certaines d'entre elles procèdent de la mauvaise foi la plus absolue, d'autres, peut-être, étaient inspirées à certains orateurs par l'émotion; par ailleurs, j'estime qu'il y va de la dignité de mon pays de ne pas laisser le champ libre à nos détracteurs.

169. What has been the main criticism or accusation? As I have heard it so often repeated, the accusation is that we practise colonialism. In this connexion, I will recall to the Council, and especially to the Soviet representative because he said I had kept silent, the statement I made to the General Assembly at the 944th meeting of the General Assembly on 13 December 1960, in the course of which I dealt with this matter at length.

170. Portugal does not practise any kind of colonialism either in Africa or anywhere else. Such accusations can only be made by representatives who deliberately wish to ignore the reality that is Portugal and the basic principles which have always inspired the formation and development of the Portuguese nation. Although dispersed throughout four continents, and made up of many different races, we are a unitary State, politically, juridically and morally.

171. Political subjugation, economic exploitation, the creation of barriers and inequality among the different races, are and always have been alien to the Portuguese nation, though familiar to the political system of some of our detractors. We are a unitary State. We do not administer any non-autonomous territories—all the parts of the nation, wherever they are, are independent with the independence of the nation.

172. When present trends in the world accept as fundamental criteria for action in the development of mankind materialistic conceptions, it is my duty to remind this Council of the case of a people who have always acted, through centuries of history, in obedience to spiritual imperatives and inner appeals which transcend the immediate interests of human nature. In the great enterprise which led us to open all the doors of the world and to bring into contact with one another the different great civilizations of mankind, we were not moved by greed. Our main objective was to serve an ideal-the ideal of fraternal human communion inspired in us by the Christian civilization. It was the ideal of the integration of all men, whatever the colours or races to which they might belong, in the same human dignity.

173. Before a world full of preconceptions, which proclaimed the superiority of this or that race and which looked down with contempt on miscegenation, we abolished the spirit of castes and of racial prejudices. In the warmth of that fraternity, we created new communities, animated with a new spirit which evolved naturally, geographically dispersed, but united in the love of the same national flag.

174. The contention that forced labour exists in overseas Portugal is a shameless and deliberate falsehood with two aims in view: a dishonest attempt to discredit a nation which by law, morality and customs, upholds the dignity of the human being irrespective of race, colour or creed, and his right to choose in freedom the type of work he prefers; and a scheme to cover up the labour problems and practices in the lands of our detractors. Individual freedom in connexion with work is the fundamental principle inscribed in the Portuguese Constitution and in all our labour laws. Anyone wishing to do so can read and consult them. Portugal has also ratified the two International Labour Organisation Conventions

169. Quelle a donc été la principale critique ou la principale accusation? Comme je l'ai entendu répéter si souvent, ce dont on nous accuse, c'est de pratiquer le colonialisme. A cetégard, je rappellerai au Conseil, en particulier au représentant de l'Union soviétique, puisqu'il a dit que j'avais gardé le silence, la déclaration que j'ai faite le 13 décembre 1960 à la 944ème séance de l'Assemblée générale, dans laquelle j'ai longuement traité de la question.

170. Le Portugal ne pratique aucune forme de colonialisme, ni en Afrique ni ailleurs. De telles accusations ne peuvent être proférées que par ceux qui veulent délibérément ignorer la réalité portugaise et les principes fondamentaux qui ont toujours inspiré la formation et le développement de la nation portugaise. Bien que la nation soit dispersée sur quatre continents et composée de nombreuses races différentes, nous constituons un Etat unitaire sur les plans politique, juridique et moral.

171. L'asservissement politique, l'exploitation économique, la création de barrières et l'inégalité des différentes races sont et ont toujours été étrangers à la nation portugaise, encore que ce soient là des caractéristiques du régime politique de certains de nos détracteurs. Nous sommes un Etat unitaire. Nous n'administrons aucun territoire non autonome—toutes les parties de la nation, où qu'elles se trouvent, sont indépendantes comme la nation est indépendante.

172. Alors que le monde a tendance à l'heure actuelle à accepter les doctrines matérialistes comme critère fondamental du développement de l'humanité, il est de mon devoir de rappeler au Conseil le cas d'un peuple qui, tout au long des siècles de l'histoire, a agi conformément à des impératifs spirituels et à des appels intérieurs qui transcendent les intérêts immédiats de la nature humaine. Dans la grande aventure qui nous a amenés à ouvrir toutes les portes du monde et à mettre en contact les grandes civilisations de l'humanité, nous n'avons pas été poussés par l'appât du gain. Notre objectif principal a été de servir un idéal - l'idéal de la communion fraternelle des hommes que nous a inculqué la civilisation chrétienne. C'est un idéal qui veut que tous les hommes, quelle que soit leur race ou leur couleur, soient égaux dans la même dignité humaine.

173. Dans un monde pétri d'idées préconçues qui proclamait la supériorité de telle ou telle race et considérait avec mépris l'idée d'un mélange des races, nous avons aboli l'esprit de caste et les préjugés raciaux. Dans la chaleur de cette fraternité, nous avons créé de nouvelles communautés animées d'un esprit nouveau, qui, bien qu'elles fussent dispersées dans l'espace, ont suivi leur évolution naturelle mais sont demeurées unies dans l'amour du même emblème national.

174. Ceux qui prétendent que le travail forcé est pratiqué dans le Portugal d'outre-mer mentent de façon éhontée et délibérée, dans un double but: d'une part, discréditer par des procédés incorrects la nation qui, par sa loi, sa moralité et ses coutumes a toujours défendu la dignité de l'homme, sans distinction de race, de couleur ou de croyance, ainsi que le droit qu'il a de choisir librement le travail qu'il préfère; d'autre part, faire l'ombre sur les problèmes de main-d'œuvre et les systèmes de travail qui existent sur le sol de nos détracteurs. La liberté en matière de travail est le principe fondamental de la Constitution du Portugal comme de toute notre législation du travail. Quiconque le désire peut lire

on the abolition of forced labour, and we did not need to alter our internal laws to respect the provisions of these Conventions.

175. Much has been said about Article 73 in reference to Portugal. The Portuguese nation and Government have respected their Constitution, which is the Constitution of a unitary State composed of welldefined provinces, each one of them on a footing of perfect equality with the others. Therefore, my Government could not accept a different international statute for parts of the same constitutional wholeand, for the same reason, our view has been that the United Nations Organization had no right to impose, or even to suggest, the application of a special international statute to certain provinces of our unitary State against the national structure of my country and against the principles of the Portuguese Constitution. Nor can we agree to any justification before the Organization of the way in which the Portuguese consider they should govern themselves in their own home, It is illegal on the part of the United Nations to condone discriminatory resolutions against Portugal,

176. Therefore, one must question the premise that a legal obligation may exist to submit information under the terms of Article 73 e on the Portuguese nationals inhabiting our overseas provinces. But we have always been willing to give information voluntarily about the activities of those provinces whenever such information was requested by the various international specialized agencies; and many times we even sent such information on our own initiative without any specific request. Thus, we constantly forwarded documentation and information to such organizations as the ILO, WHO, UNESCO and others, and more recently to the Economic Commission for Africa. Furthermore, we regularly provide the library of this Organization with that type of information. Our territories are open for all to observe, and the Government's public services publish enough data to give a clear idea at any moment of general and administrative progress.

177. What are the allegations against us? One is that we are concentrating troops in Portuguese Africa. Those who seem worried on account of the fact that some military detachments have been placed there seem to forget that parts of Africa, beyond our borders, are unfortunately going through a period of serious strife and unrest, which we certainly hope will be only temporary. It is our duty, even in response to recent resolutions of this Organization, to see to it that we dispose locally of the means to keep a strict neutrality. Furthermore, we obviously wish to preserve the peace and tranquillity which our populations are enjoying all over our territories and to protect them from criminal attempts coming from the outside, which are always a threat to public order, as shown by the recent events in Luanda.

178. Representatives who brought up the question of the Indigenous Legislation seem to forget that we are in entire conformity with the international convention,

et consulter nos textes. Le Portugal a aussi ratifié les deux conventions internationales sur le travail forcé et nous n'avons pas eu besoin de modifier notre législation interne pour respecter les dispositions de ces conventions.

175. On a beaucoup parlé de l'Article 73 de la Charte à propos du Portugal. Le gouvernement et la nation portugais ont respecté leur constitution, qui est celle d'un Etat unitaire se composant de provinces bien délimitées qui sont toutes parfaitement égales entre elles. Aussi mon gouvernement ne saurait-il accepter que certaines parties du même ensemble constitutionnel aient un statut international distinct; pour la même raison, nous avons soutenu que l'Organisation des Nations Unies n'a aucunement le droit d'imposer, ni même de suggérer l'application, à certaines provinces de notre Etat unitaire, d'un statut international spécial qui serait incompatible avec la structure nationale de mon pays et les principes de la Constitution du Portugal. Nous ne pouvons non plus accepter de justifier devant cette organisation la manière dont les Portugais estiment devoir se gouverner euxmêmes sur leur propre territoire. Les Nations Unies ne peuvent, en droit, justifier l'adoption de résolutions discriminatoires à l'encontre du Portugal.

176. Aussi faut-il mettre en doute la prémisse selon laquelle le Portugal a l'obligation légale de soumettre, conformément à l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte, des renseignements sur les ressortissants portugais qui vivent dans nos provinces d'outre-mer. Nous avons cependant toujours été disposés à fournir volontairement des renseignements sur les activités de ces provinces, chaque fois que les diverses institutions internationales spécialisées nous les ont demandés et. bien souvent, nous avons même transmis ces renseignements de notre propre initiative, sans avoir reçu de requête précise à cet effet. C'est ainsi que nous envoyons constamment de la documentation et des renseignements à des organisations telles que l'OIT, l'OMS, l'UNESCO et d'autres, et, depuis une époque plus récente, à la Commission économique pour l'Afrique. De plus, nous communiquons régulièrement des renseignements de cette nature à la bibliothèque de l'Organisation des Nations Unies. Nos territoires sont ouverts à quiconque veut voir ce qui s'y passe et les services gouvernementaux publient suffisamment de données pour que l'on puisse se faire en tout temps une idée précise du progrès de l'ensemble du pays et de l'administration.

177. En quoi consistent les allégations lancées contre nous? Entre autres choses, on prétend que nous concentrons des troupes en Afrique portugaise. Ceux qui s'inquiètent de voir certairs détachements militaires y stationner semblent oublier que certaines régions d'Afrique au-delà de nos frontières passent malheureusement par une période de troubles et de désordres graves qui, nous voulons l'espérer, ne sera que transitoire. Il est de notre devoir, ne fût-ce que pour donner suite à des résolutions récentes de cette organisation, de faire en sorte de disposer sur place des moyens d'observer une st icte neutralité. En outre, nous désirons évidemmen préserver la paix et la tranquillité dont jouissent nos populations sur l'ensemble de nos territoires et les protéger des menées criminelles d'éléments étrangers, qui constituent toujours une menace pour l'ordre public, comme l'ont montré les incidents récents de Luanda.

178. Les représentants qui ont soulevé la question du statut de l'indigénat oublient, semble-t-il, qu'il est absolument conforme à la convention internationale

of which we are a part, dealing with this subject, and we have done so even prior to such international law. Certainly nobody would seriously suggest that such international convention signed and ratified by so many countries includes provisions that violate human rights.

179. As regards gratuitous allegations of oppression in overseas Portugal, while protesting against them vehemently, I will say that they hardly merit a reply. But it is certainly pertinent to ask a question in reply. Why is it that in the Portuguese community there has been peace throughout all the Portuguese territories? This tranquil life of all our populations is a fact that nobody can deny. The events of Luanda, promoted by outside terrorists, cannot be invoked to deny that peace and complete calm reign in our overseas territories, a calm accomplished without the use of force, merely by the habit of peaceful living in common.

180. How is it that we can cross the entire length of Angola or Mozambique with no other aid than the goodwill of the people and their brotherly help? Fundamentally it is the fact that they consider themselves to be Portuguese and have no desire to be otherwise.

181. In this debate a lot has been said about Africa and its problems. Some representatives have shown little interest in clarifying matters in the light of the true circumstances and events as they actually exist in that continent. They have attempted to create an emotional pattern, often at odds with the facts, for purposes of propaganda.

182. My delegation feels that it would be pertinent to stress some of the points raised by the Portuguese Prime Minister in a recent speech on the general subject of Africa, for the premises established and conclusions drawn are as valid today in this Organization as they were a few months ago when the Portuguese Prime Minister pronounced his speech. I shall summarize his pertinent observations on the subject.

183. With the exception of Ethiopia, North African States and the Portuguese overseas provinces, it can be stated that, generally speaking, one finds two types of African States and territories. Their distinctive characteristics should have given rise to policies conducive to the proper evaluation and solution of their problems. Both of these types of territories were actively developed by the Europeans, so that the basic dividing line resides in the political attitude of their sovereign States or, in other words, in the aim and purpose of their work.

184. In some territories this work of development consisted mainly of the economic exploitation of natural resources through enterprises which did not require the permanent settlement of white people. The governing States had, or came to have, the intention of educating the indigenous populations towards independence. This purpose and intention was expressed in corresponding policies, and the independence of such territories is nothing more than the recognition of the fact that the desired aim was attained. This is happening and has happened both in Africa and in Asia.

adoptée en la matière à laquelle nous sommes partie, et qu'elle l'était avant même que n'existât cet instrument international. Nul ne pourrait certainement prétendre que cette convention, signée et ratifiée par tant de pays, contient des dispositions violant les droits de l'homme.

179. En ce qui concerne les allégations gratuites selon lesquelles les populations du Portugal sont opprimées, je dirai, tout en m'élevant avec force à leur encontre, qu'elles ne méritent guère qu'on les réfute. Mais il est pertinent d'y répondre par une question. Pourquoi la paix règne-t-elle dans tous les territoires de la communauté portugaise? Il est un fait que nul ne peut nier, c'est que toutes nos populations vivent dans le calme. Les événements de Luanda, provoqués par des terroristes venus de l'extérieur, ne sauraient être invoqués pour nier que la paix et le calme complet règnent dans nos territoires d'outremer, un calme qui ne tient pas au recours à la force mais à la simple habitude d'une vie pacifique en commun.

180. Comment se fait-il que l'on puisse traverser tout l'Angola ou le Mozambique sans autre aide que la bonne volonté des habitants et leur assistance fraternelle? C'est un fait fondamental que tous se considèrent portugais et n'éprouvent aucun désir de changer de statut.

181. Dans ce débat, on a beaucoup parlé de l'Afrique et de ses problèmes. Certains représentants ne se sont guère préoccupés de faire la lumière dans la perspective de la situation et de l'évolution réelle du continent. A des fins de propagande, ils ont essayé un climat d'émotivité qui ne correspond pas à la réalité.

182. Ma délégation juge approprié de faire ressortir certains points soulevés par le Premier Ministre du Portugal dans un discours qu'il a prononcé sur le sujet général de l'Afrique, car les prémisses établies et les conclusions tirées sont aussi valables aujour-d'hui dans cette organisation qu'elles l'étaient il y a quelques mois lorsqu'il prononçait son discours. Je résume ses observations pertinentes sur la question.

183. A l'exception de l'Ethiopie, des Etats de l'Afrique du Nord et des provinces portugaises d'outre-mer, on peut dire que, d'une façon générale, on trouve deux types d'Etats et de territoires en Afrique. C'est en tenant compte de leurs caractéristiques distinctives qu'il aurait fallu définir des politiques devant permettre d'apprécier et de résoudre comme il convient les problèmes posés. Ces deux types de territoires ont été activement mis en valeur par les Européens, de sorte que leurs différences tiennent essentiellement à l'attitude politique de leurs Etats souverains, en d'autres termes aux objectifs et aux buts qu'ils se proposaient.

184. Dans certains territoires, cet effort de mise en valeur a porté principalement sur l'exploitation économique des ressources naturelles par des entreprises qui n'exigeaient pas l'installation permanente des blancs. Les Etats gouvernants avaient, ou furent amenés à avoir l'intention de préparer les populations autochtones à l'indépendance. Cet objectif et ces intentions se sont traduits dans des politiques qu'ils ont adoptées en conséquence; et l'indépendance de ces territoires n'est rien d'autre que la reconnaissance du fait qu'ils ont atteint le but désiré. Ceci se produit et s'est produit tant en Afrique qu'en Asie.

185. In some of those territories, which are already or will soon become sovereign States, there may still appear, nonetheless, the seed of racial conflicts—even of coloured peoples among themselves—a return to the old and traditional scourge of Africa. Since in these cases the white man's role was a passing one, with no political aim to stay, there is no good reason for the violent racial explosions we have witnessed, directed against the very white men to whom the existing progress is owed, and who are supposed by so many to be no longer necessary to the economic and social progress of those States. Events have proved this assumption to be wrong.

186. The matter is indeed more complex in those territories which have been populated by both blacks and whites, especially when the latter occupied free spaces, cleared lands, set up agricultural and industrial enterprises, financed undertakings, organized public administration and established law and order.

187. Discovery, association by agreement or even conquest, work incorporated into the soil, the succession of generations, are deeds of rights—so they were always considered through the centuries in all continents—against which the current slogan, "Africa for the Africans", seeks to do nothing else than to remake history—not only in regard to the whites—without possessing enough force to find a solution for the problem.

188. We must have the courage to assert that such cases have no easy solution, meaning an orderly, fair and progressive one, within the framework of currently popular ideas. Neither will a solution be found within the framework of racism, be it black or white. The only way out would be to follow the path towards multi-racial societies in which all races mingled and lived together, with command and leadership conferred upon the most competent and the best. Such a process is not always a spontaneous one. Clouds of dust are raised by the anti-colonialist campaign without attention and understanding for the problems confronting these types of communities.

189. Instead of understanding and help being offered to overcome existing difficulties, blind attacks are made against the responsible countries and against the naturally hesitating and even contradictory steps taken by their governments. Reason and justice are being sacrificed to unfounded ideologies, and passions and interests have come into play which are neither those of the blacks nor of the whites who live with them.

190. For us, as a composite nation—Eurasian and Euro-African—the foregoing problems are of more than academic interest on account of the confusion provoked by the same. But we shall confront these problems with the traditional ideals of the Portuguese nation.

191. When the Portuguese nation was evolving and extending itself over other continents, usually over free or fallow spaces, it carried with it, and sought to impress upon the peoples it came into contact with concepts of a nature quite different from those which characterized later forms of European activity.

192. To such peoples who had never known the idea of a homeland, it offered one; to those who were dispersed and did not understand each other in their

185. Certains de ces territoires qui sont déjà ou seront bientôt des Etats souverains peuvent encore renfermer néanmoins les germes des conflits raciaux — même entre gens de couleur — qui sont le fléau séculaire de l'Afrique. Etant donné qu'en l'occurrence le rôle de l'homme blanc était éphémère, que le but de sa politique n'était pas de rester, il n'est aucune raison qui explique les violentes explosions raciales dont nous avons été les témoins, puisqu'elles visaient ces mêmes blancs auxquels ces pays doivent les progrès accomplis et qui, selon certains, fort nombreux — mais qui se trompent, les événements le prouvent —, ne sont plus nécessaires au progrès économique et social de ces Etats.

186. En fait, la question est plus complexe dans les territoires qui sont peuplés de noirs et de blancs, notamment lorsque ces derniers ont occupé les terres libres, défriché le sol, créé des entreprises agricoles et industrielles, financé des travaux, organisé l'administration publique et établi l'ordre et la légalité.

187. Découverte, association par accord ou même conquête, œuvre incorporé au sol, autant de droits que se sont acquis des générations successives — et qui ont toujours été considérés comme tels au cours des siècles dans tous les continents — contre lesquels ceux qui lancent le slogan actuel "L'Afrique aux Africains" ne visent à rien d'autre qu'à refaire l'histoire et pas seulement à l'égard des blancs, sans avoir pour autant les moyens de résoudre le problème.

188. Nous devons avoir le courage d'affirmer que la solution de ces problèmes — ordonnée, juste et progressive — n'est pas aisée dans le cadre des idées qui ont présentement cours, pas plus qu'on ne trouvera une solution dans le cadre du racisme, blanc ou noir. La seule issue serait de suivre la voie des sociétés multiraciales, dans lesquelles toutes les races sont mêlées et vivent ensemble, la direction et la conduite des affaires étant confiées aux meilleurs et aux plus compétents. Un tel processus n'est pas toujours spontané. La campagne anticolonialiste soulève des nuages de poussière, qui masquent les problèmes qui se posent à ces types de collectivités.

189. Au lieu de les comprendre et de les aider à surmonter les difficultés, on lance des attaques aveugles contre les pays responsables, contre les mesures, forcément hésitantes, voire contradictoires, prises par leurs gouvernements. La raison et la justice sont sacrifiées à des idéologies sans fondement; des passions et des intérêts entrent en jeu, qui ne sont ni ceux des noirs ni ceux des blancs qui vivent avec eux.

190. Pour nous, nation composite, eurasienne et eurafricaine, les problèmes que je viens d'exposer présentent plus qu'un intérêt théorique, car ils engendrent la confusion. Mais nous les affronterons en nous inspirant des idéaux traditionnels de la nation portugaise.

191. Lorsque la nation portugaise a pris son essor, s'est développée et étendue sur d'autres continents — le plus souvent sur des terres libres ou en friches — elle a apporté, et tenté de faire partager aux populations avec lesquelles elle entrait en contact, des concepts d'une nature tout à fait différente de ceux qui devaient caractériser ultérieurement l'action de l'Europe.

192. A des populations qui n'avaient jamais connu l'idée de la patrie, elle a offert une patrie; aux populations éparses qui ne se comprenaient pas dans leurs

dialects, it offered a superior form of expression—the language; to those who fought each other in bloody strife, it assured peace. The lowest kinds of indigence were overcome as a natural result of order and economic organization, without, however, disrupting their special ways of life.

193. The idea of racial superiority is not ours, but that of human brotherhood certainly is, as well as that of equality before the law, based on an equality of merit, as is proper to progressive societies.

194. In all those territories the mingling of populations was to aid in the process of evolving a multiracial society. The most important and truly essential element, however, lay in the spirit of familiar living in common with local peoples; in permitting to all the possibility of advancement both economic and social; in the principles of a more advanced culture and superior code of ethics which, even when violated, remained nonetheless the rule of behaviour both public and private. For all this to take root deeply is naturally a slow process, but if there results a community with a strong degree of cohesion, then one can assert that the tree has borne fruit; the independence and equality of peoples integrated with their territories into a national unity.

195. A multi-racial society is therefore possible, be it of Portuguese-Asiatic stock, as in Goa, or as we find in Angola and Mozambique, based on Portuguese-African association. There is not, nor has there ever been, anything which could lead us to the opposite conclusion. The simple fact is that these societies exclude all racialism, be it white, black or yellow, and spring from the toil of centuries within the principles underlying Portuguese settlement. We would indeed be ill-advised to change the practices, feelings and concepts which have been the secret of our achievement and are still the best safeguard for the future of all of our populations.

196. We have been in Africa for more than 400 years, which is not quite the same as having arrived yesterday. With us, we carried a doctrine, and this is not the same as being carried by self-interest.

197. We agree that it may be difficult for many to understand our ways, so different are they from the usual; but we cannot, because of this lack of understanding by others, sacrifice Portuguese populations whose place and interests in our national community are sacred to us.

198. It is possible to find many shortcomings in our work, and we are the first to regret that our limited resources should have kept us from greater progress. Much remains to be done, especially as regards communications, instruction and health organization. But even in these sectors, as in everything else, we feel no cause for shame upon comparison with others. Our towns and villages, our railways and our ports, our hydro-electric projects and the preparation and distribution of irrigated lands to blacks and whites, the great and progressive social and educational developments verified on the whole of the population, the mining of our subsoil and our public services, all have their merits. But the atmosphere of peace and security and the brotherly coexistence between the

dialectes divers, elle a donné une forme d'expression supérieure, la langue portugaise; à celles qui s'entre-tuaient dans une lutte sanglante, elle a assuré la paix. L'ordre et l'organisation économique ont naturellement éliminé les formes d'indigence les plus arriérées, sans toutefois bouleverser leurs modes de vie particuliers.

193. L'idée de supériorité raciale n'est pas nôtre. Mais celle de la fraternité humaine l'est certainement, de même que celle de l'égalité devant la loi, fondée sur l'égalité des mérites, comme il convient dans une société qui veut progresser.

194. Dans tous ces territoires, le mélange des populations devait aider à la formation d'une société multiraciale. Le plus important, certes, réside dans l'esprit d'intimité qui imprègne la vie en commun avec les populations locales; la possibilité donnée à tous de progresser sur le plan économique et social; les principes d'une culture plus évoluée, d'un code moral plus élevé qui, même lorsqu'ils sont violés, n'en demeurent pas moins la règle du comportement public et privé. L'enracinement profond de toutes ces notions est un processus naturellement lent. Mais s'il en résulte une communauté dont la cohésion est forte, on peut affirmer que l'arbre a porté ses fruits - à savoir l'indépendance et l'égalité des populations qui s'intègrent avec leurs territoires dans une unité national.

195. La société multiraciale est donc possible, qu'elle soit d'essence luso-asiatique comme à Goa, ou qu'elle soit fondée sur l'association luso-africaine, comme en Angola et au Mozambique. Il n'y a rien, il n'y a jamais rien eu qui puisse nous conduire à la conclusion opposée. Le fait simple est que ces sociétés excluent tout racisme — blanc, noir ou jaune — et sont l'œuvre de générations qui ont travaillé pendant des siècles dans le respect des principes qui ont inspiré la colonisation portugaise. Nous serions vraiment mal inspirés de modifier les pratiques, les sentiments et les concepts qui ont été le secret de notre œuvre et restent la meilleure garantie de l'avenir de toutes nos populations.

196. Nous sommes en Afrique depuis plus de 400 ans, ce qui n'est pas tout à fait la même chose que d'y être arrivés hier. Nous y avons apporté une doctrine, ce qui n'est pas la même chose que d'y venir par intérêt personnel.

197. Nous admettons qu'il soit difficile pour bien des gens de comprendre nos méthodes, si différentes des méthodes usuelles. Mais nous ne pouvons, du fait de ce manque de compréhension, sacrifier des populations portugaises dont la place et les intérêts dans notre communauté nationale sont sacrés.

198. On peut relever bien des insuffisances dans notre œuvre et nous sommes les premiers à regretter que nos ressources limitées nous aient empêché de réaliser de plus grands progrès. Il reste beaucoup à faire, surtout en ce qui concerne les communications, l'enseignement et la santé. Mais dans ces domaines, comme dans d'autres, d'ailleurs, nous n'avons nulle raison d'avoir honte face à ce que d'autres ont fait. Nos villes et nos villages, nos chemins de fer et nos ports, nos centrales hydro-électriques, l'aménagement et l'attribution des terres irriguées aux noirs et aux blancs, l'ampleur de l'évolution sociale et culturelle de l'ensemble des populations, la mise envaleur de notre sous-sol et nos services publics, toutes ces réalisations ont leur prix. Mais l'atmosphère de paix

very different elements of the population—something rarely seen in present-day Africa—is, and remains, our greatest accomplishment, because material gains can be attained by anyone with money, whereas this achievement of ours certainly cannot.

199. The living in common of successive generations has forged and consolidated the unity foreseen at the outset. This unity is, therefore, no political or legal fiction, but a historical and social fact, translated in constitutions, and it raises serious obstacles for those who now intend to dedicate themselves to the task of emancipating Portuguese Africa. They come too late; this has long been achieved.

200. To those inclined to think that we are merely theorizing, we call attention to the spontaneous and resonant reactions of the national conscience whenever the slightest danger is in sight. In Europe and overseas, on national or foreign territory, the Portuguese, whatever their colour or race, feel their unity so keenly that they view any discussion of it as a threat, and threats as stabs that cut into their flesh.

201. Undoubtedly, the unitary Portuguese nation represents a unique historical realization the structure of which, different and complex as it is, has always obtained international recognition. It was precisely that politico-social structure of a unitary State, with its overseas provinces integrated in the nation, which was admitted, by unanimous vote, to membership of the United Nations, It is then the integrity and unity of that State-the Portuguese State-which, as well as that of any other State admitted to this Organization, all Members of the United Nations have committed themselves to respect and protect. This has always been the line adopted by this Organization and, very recently, reaffirmed in resolutions of the Security Council and of the Assembly, Certainly, no unitary or federal State Member of this Organization would tolerate a request for the disintegration of that State. No one should be surprised, therefore, if we claim for ourselves the same right which others claim for themselves. No delegation, however obsessed by propaganda effects, has the legal or moral right to go so far, and we solemnly protest against those who have come here with such preposterous suggestions.

202. I should like now to reply in a few words to the remarks of the representative of the Soviet Union. It was no surprise to my delegation that the representative of the largest, most successful and, incidentally, the bloodiest colonial empire on earth, the Soviet Union, should again take the floor to insult coarsely and to try to intimidate my country. It is true that Portugal is not a military power, nor is it an empire commanding satellites both on earth and in outer space. Actually, the only weapons we have with which to oppose the Soviet campaign of subversion and terrorism against Portugal are moral and legal rights, our conscience and our clean hands in international affairs. However, as moral rights, human conscience and clean hands in international affairs are factors for which the Soviet representative has no respect, it remains to our disadvantage even to attempt a full reply to his slanderous and false acet de sécurité, la coexistence fraternelle entre les éléments très différents de la population — chose rarement vue de nos jours en Afrique — demeure notre réalisation la plus importante; car si le progrès matériel peut être le fait de quiconque dispose d'assez d'argent, ce que nous avons réalisé ne pouvait l'être par l'argent.

199. C'est la vie en commun des générations successives qui a forgé et consolidé l'unité entrevue dès le début. Cette unité n'est donc pas une fiction politique ou juridique, mais un fait historique et social qui s'est traduit dans les constitutions, qui créera de sérieuses difficultés à ceux qui entendent maintenant s'employer à l'émancipation de l'Afrique portugaise. Ils arrivent trop tard. C'est chose faite depuis longtemps.

200. Nous attirons l'attention de ceux qui seraient enclins à penser que nous ne faisons là que de la théorie sur les réactions spontanées et immédiates de notre conscience nationale dès que le moindre danger est en vue. En Europe et outre-mer, sur le sol national comme sur le sol étranger, les Portugais, quelles que soient leur race ou leur couleur, sont si conscients de leur unité qu'ils considèrent toute discussion à ce sujet comme une menace, et les menaces comme des poignards qui entrent dans leur chair.

201. Il est indéniable que la nation portugaise unitaire offre l'exemple unique dans l'histoire d'une réalisation dont la structure, bien que composite et complexe, a toujours été reconnue par les autres pays. C'est précisément cette structure politico-sociale d'un Etat unitaire, avec ses provinces d'outre-mer intégrées à la nation, qui a été admise, par un vote unanime, au nombre des Membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est par conséquent l'intégrité et l'unité de l'Etat portugais, comme celle de n'importe quel autre Etat admis à l'ONU, que tous les Membres de cette organisation se sont engagés à respecter et à protéger. C'est la ligne de conduite qui a toujours été suivie par cette organisation et qui a été réaffirmée, très récemment, dans des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Aucun Etat Membre, unitaire ou fédéré, de cette organisation ne pourrait certes tolérer que l'on réclamat sa désintégration. On ne sera donc pas surpris de nous voir revendiquer pour nous-mêmes le même droit que d'autres revendiquent pour eux-mêmes. Aucune délégation, si influencée soit-elle par la propagande, n'a juridiquement ou moralement le droit d'aller aussi loin, et nous protestons solennellement contre ceux qui sont venus ici avec des revendications aussi absurdes.

202. Je voudrais maintenant répondre en quelques mots aux remarques du représentant de l'Union soviétique. Ma délégation n'est pas surprise que le représentant de l'empire colonial le plus vaste, le plus heureux dans ses entreprises et, incidemment, le plus sanglant sur cette terre, l'Union soviétique, ait de nouveau pris la parole pour insulter grossièrement mon pays et pour tenter de l'intimider. Il est certain que le Portugal n'est pas une puissance militaire, pas plus qu'il n'est un empire imposant sa loi à des satellites, tant sur la terre que dans l'espace. En fait, les seules armes dont nous disposons pour nous opposer à la campagne de subversion et de terrorisme que l'Union soviétique mêne contre le Portugal, ce sont nos droits moraux et juridiques, notre conscience et notre rectitude dans les affaires internationales. Cependant, comme les droits moraux, la conscience humaine et la rectitude en matière d'affaires internacusations. Obviously, the Soviet representative and I live in entirely different worlds, with entirely different values; therefore our communication of minds is impossible. For example, the Soviet representative probably believes that the tyranny, the oppression, the atrocities of Soviet communist colonialism are beautiful red roses in his lapel, whereas the honest efforts of Portugal to build by human solidarity, not by force, a multi-racial society are to him ugly things. The Soviet representative probably believes that the truth, the real honest truth, is a despicable thing to mention. No wonder that the Soviet representative reacts so violently to my previous reply to him. Actually, all the Soviet representative wants is to obtain international blessing, particularly the blessing of the African-Asian countries, on the bringing of communist terrorism into Angola and Mozambique and the destruction of peace, because, as I said on 10 March [944th meeting], what is good for chaos outside the Soviet empire is good enough for the Soviet Union. I am sure that the Soviet representative thinks this is a legitimate aspiration, but we Portuguese, either European or African, are of a radically different opinion. That is why no communication between us is possible.

203. I wish to make unequivocally clear that the Portuguese nation and the Portuguese people, regardless of origin, race, colour or creed, concede to the Soviet representative special credentials to speak about colonialism-but not the way in which he has spoken here, because he speaks here on behalf of the worst type of colonialism the world has ever seen: Soviet colonialism, a colonialism so despotic, so tyrannical, so cruel, so merciless, that it has enslaved not only the lives of many millions of people in eastern Europe and Asia, but also enslaved their souls. Yet, recognizing as we do the authority of the Soviet representative to speak knowledgeably of the horrors of colonialism and tyranny, we strongly object to the hypocrisy of his pretence that the Soviet Union has the welfare of the African peoples at heart.

204. I submit that it would be a divine miracle if the Soviet Government which, by ruthless and violent means, has consistently denied freedom to its own people and to the peoples of many of its neighbouring countries, were now truly interested in what it calls "the freedom of colonial peoples". The Soviet Government will use anything—anything but the truth—as it will use anyone, to plant the seeds of chaos and hatred on earth so that the ground will be ripe for communist conquest and exploitation.

205. In his apparent thirst to cast a dark veil of aspersions and slander upon my country and my people, the Soviet representative spoke at great length, and repeatedly, about what he called "Portuguese colonialism", and he spoke of it in violent terms, hurling fabricated accusations of atrocities, slavery and the like against my country. It may astonish the Soviet representative to learn that we in Portugal view such things as atrocities and slavery with a great deal of horror. We are a Christian

tionales sont des facteurs pour lesquels le représentant de l'Union soviétique n'éprouve aucun respect, nous serions perdants si nous cherchions à réfuter, fût-ce complètement, ses accusations aussi fausses que tendancieuses. Manifestement, le représentant de l'Union soviétique et moi-même vivons dans deux mondes entièrement différents qui reconnaissent des valeurs entièrement différentes: d'où l'impossibilité où nous sommes de communiquer. Par exemple, le représentant soviétique croit probablement que la tyrannie, l'oppression, les atrocités du colonialisme communiste soviétique sont de beaux fleurons et que les efforts honnêtes que le Portugal fait pour construire, non par la force, mais par la solidarité humaine, une société multiraciale sont des choses abominables. Le représentant soviétique croit probablement que la vérité, la vérité toute simple, est une chose indigne d'être mentionnée. Il n'est pas étonnant que le représentant soviétique ait réagi si violemment à la réponse que je lui ai donnée. Ce que le représentant de l'Union soviétique veut, c'est que la communauté internationale, et en particulier les pays d'Asie et d'Afrique, lui donnent leur bénédiction quand il cherche à y détruire la paix parce que, comme je l'ai dit le 10 mars [944ème séance], ce qui engendre le chaos hors de l'empire soviétique sert la cause de l'Union soviétique. Je suis certain que le représentant soviétique estime que c'est là une aspiration légitime; mais nous, Portugais, aussi bien Européens qu'Africains, nous avons une opinion radicalement différente. C'est pourquoi il nous est impossible de communiquer sur ce plan.

203. Je désire déclarer sans équivoque que la nation portugaise et le peuple portugais — sans distinction d'origine, de race, de couleur ou de croyance reconnaissent au représentant soviétique des titres particuliers à parler de colonialisme, mais non pas comme il l'a fait ici; car ici, il parle au nom du pire type de colonialisme que le monde ait jamais connu: le colonialisme soviétique, un colonialisme si despotique, si tyrannique, si cruel, si impitoyable qu'il a réduit à l'esclavage des millions d'hommes en Europe occidentale et en Asie et qu'il a même subjugué leurs esprits. Et tout en reconnaissant l'autorité avec laquelle le représentant soviétique parle en connaissance de cause des horreurs du colonialisme et de la tyrannie, nous dénonçons résolument l'hypocrisie avec laquelle il prétend avoir à cœur le bien-être des peuples africains.

204. J'affirme que ce serait un miracle divin que le Gouvernement soviétique, qui, sans reculer devant la violence, a constamment refusé la liberté à son propre peuple et aux peuples de nombreux pays voisins, s'intéressât sincèrement maintenant à ce qu'il appelle "la liberté des peuples coloniaux". Le Gouvernement soviétique recourra à tous les moyens — fors la vérité —, de même qu'il utilisera n'importe qui pour semer le chaos et la haine sur la terre, afin que le terrain soit prêt pour la conquête et l'exploitation communistes.

205. Avec la volonté manifeste de faire retomber sur mon pays et sur mon peuple une lourde moisson de calomnies et d'insultes, le représentant soviétique a longuement parlé — et à diverses reprises — du "colonialisme portugais", et il l'a fait en des termes violents, lançant contre mon pays des accusations forgées de toutes pièces faisant état d'atrocités et de méthodes esclavagistes et d'autres procédés. Le représentant soviétique sera peut-être étonné d'apprendre que nous, les Portugais, nous n'éprouvons

people; we believe in human rights and we practise them always. But I fully understand that, in speaking so flippantly about atrocities, slavery, and so on, the Soviet representative is speaking of things so common in the Soviet Union and in the countries subjugated by the communists, that perhaps he takes it for granted that everybody else practises them.

206. Mr. JOHNSON (Liberia): The duty of my delegation at this stage is to thank you, Mr. President, and, through you, the members of the Council who have voted with you in favour of the joint resolution submitted by Ceylon, the United Arab Republic and Liberia.

207. The PRESIDENT: As there are no other speakers and no further business before the Council, the Council stands adjourned sine die.

The meeting rose at 7.30 p.m.

qu'horreur pour les atrocités et l'esclavage. Nous sommes un peuple chrétien; nous avons foi dans les droits de l'homme et nous les respectons constamment. Mais je me rends parfaitement compte que le représentant soviétique qui parle avec une telle netteté d'atrocités et d'esclavage ne fait que parler là d'une chose très courante en Union soviétique et dans les pays subjugués par les communistes, de sorte qu'il croit sans peine qu'elle est pratiquée partout ailleurs.

206. M. JOHNSON (Libéria) [traduit de l'anglais]: Ma délégation estime devoir vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil qui l'ont fait avec vous, d'avoir voté en faveur du projet de résolution présenté conjointement par Ceylan, la République arabe unie et le Libéria.

207. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Comme il n'y a pas d'autres orateurs, je déclare que le Conseil est ajourné sine die.

La séance est levée à 19 h 30.

# DISTRIBUTORS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA-ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires

**AUSTRALIA-AUSTRALIE** 

Melbourne University Press, 369 Lonsdale Street, Melbourne C. I.

AUSTRIA-AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, Wien, 1 B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstra: .0, Salzbura.

BELGIUM-BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles. BOLIVIA BOLIVIE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz. BRAZIL-BRESIL

Livraria Agir, Rua México 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro. BURMA-BIRMANIE

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.
CAMBODIA-CAMBODGE

Entreprise khmère de librairie, Impri-merie & Papeterie Sarl, Phnom-Penh. CANADA

The Queen's Printer/Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario. CEYLON-CEYLAN

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo. CHILE-CHILI

Editorial del Pacífico. Ahumada 57. Santiago.

Librería Ivens, Casilla 205, Santiago. CHINA-CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipeh, Taiwan. The Commercial Press, Ltd., 211 Honan

Rd., Shanghai. COLOMBIA-COLOMBIE

Librería Buchholz, Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.

COSTA RICA Imprenta y Librería Trejos, Apartado

1313, San José. CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana. CZECHOSLOVAKIA-

**TCHECOSLOVAQUIE** 

Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

DENMARK-DANEMARK

Ejnar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.
DOMINICAN REPUBLICREPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciu-

dad Truiilla ECUADOR-EQUATEUR

Librería Científica, Casilla 362, Guaya-

quil. **EL SALVADOR-SALVADOR** 

Manuel Navas y Cía., 1a. Avenida sur 37, San Salvador. ETHIOPIA-ETHIOPIE

International Press Agency, P.O. Box

120. Addis Ababa. FINLAND-FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris ( $V^{\rm e}$ ). GERMANY-ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.

Elwert und Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

GHANA

University Bookshop, University College of Ghana, Legon, Accra. GREECE-GRECE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

GUATEMALA

Sociedad Económico-Financiero, 6a. Av. 14-33, Guatemala City. HAITI

Librairie "A la Caravelle", Port-au-Prince. HONDURAS

Libreria Panamericana, Tegucigalpa. HONG KONG - HONG-KONG The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

ICELAND-ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar H. F., Austurstraeti 18, Reykjavik.

INDIA-INDE

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi and Hyderabad. Oxford Book & Stationery Co., New Delhi and Calcutta

P. Varadachary & Co., Madras. INDONESIA-INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84,

Diakarta. IRAN

Guity, 482 Ferdowsi Avenue, Teheran. IRAQ-IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad. IRELAND-IRLANDE Stationery Office, Dublin.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd. and 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.

**ITALY-ITALIE** 

Libreria Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, & Via D. A. Azuni 15/A, Roma.

JAPAN-JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

JORDAN-JORDANIE

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

KOREA-COREE

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chonano, Seoul. LEBANON-LIBAN

Khayat's College Book Cooperative, 92-94, rue Bliss, Beyrouth.

LUXEMBOURG

Librairie J. Trausch-Schummer, place du Théâtre, Luxembourg.

MEXICO-MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

MOROCCO-MAROC

Centre de diffusion documentaire du B.E.P.I., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

**NETHERLANDS-PAYS-BAS** N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout

**NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE** 

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

NORWAY-NORVEGE

9, 's-Gravenhage.

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Osio.

PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakiston. Publishers United, Ltd., Lahore,

Thomas & Thomas, Karachi.

ΡΔΝΔΜΔ

José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá. PARAGIIAY

Agencia de Librerias de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción. PERU-PEROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 769 Rizal Avenue, Manila

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lishon

SINGAPORE-SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay. SPAIN-ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad. Barcelona.

Librería Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.

SWEDEN-SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsagtan 2. Stockholm.

SWITZERLAND-SUISSE

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève. Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.
THAILAND-THAILANDE

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Banakok.

TURKEY-TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
UNION OF SOUTH AFRICA-

UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty), Ltd., Church Street, Box 724, Pretoria. UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES

SOCIALISTES SOVIETIQUES Mezhdunarodnaya Knyiga Smolenskaya

Ploshchad, Moskva. UNITED ARAB REPUBLIC-REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI H. M. Stationery Office, P.O. Box 569. London, S.E. 1 (and HMSO branches in Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff,

Edinburgh, Manchester). UNITED STATES OF AMERICA-ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York. URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elía, Plaza Cagancha 1342, 1º piso, Montevideo. VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda No. 52, Edf. Galipán, Caracas.

VIET-NAM

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Do, B. P. 283, Saigon.

YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE

Cankarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia. Državno Preduzeće, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd. Prosvjeta, 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zaareb.

[6181]

Orders and inquiries from countries not listed above may be sent to: Sales Section, Publishing Sevice, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes, Service des publications, Organisation des Nations Unies, New York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).